

Vent, nuages, froid et quelques pluies jusqu'à lundi au Nord

p. 3

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Samedi 31 Janvier 2015 - 10 Rabie El Thani 1436 - N° 856 - Troisième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€ www.dknews-dz.com

ALGERIE-FRANCE Saâdani :

«La tenue du 10^e congrès du parti, tributaire de la révision constitutionnelle»

ALGERIE-FRANCE

p. 7

Le FCE appelle au renforcement du partenariat entre les entreprises algériennes et françaises

p. 9

Le FNI finalise l'acquisition de 51% du capital de l'opérateur de téléphonie mobile «OTA»

p. 3

24^e SOMMET DE L'UA À ADDIS-ABEBA

Sellal relève la volonté de l'Afrique de réaliser l'intégration continentale

p. p 4-5-28



Le président zimbabwéen Robert Mugabe nouveau président en exercice de l'UA

Le président zimbabwéen Robert Mugabe a été désigné hier nouveau président en exercice de l'Union africaine (UA), lors des travaux de la 24^e session ordinaire du Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA.



L'Algérie propose le boycott du forum de Crans-Montana prévu dans la ville occupée de Dakhla

L'Algérie mobilisée aux plans national et international pour «éradiquer» le terrorisme de l'Afrique

p. 4-5-8

SANTÉ

EBOLA

LE VIRUS EST EN TRAIN DE MUTER

p. p 14-15

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE :

MDN Onze (11) contrebandiers arrêtés et 4 véhicules tout-terrain saisis à Djedda et à El Oued

FOOTBALL

18^e JOURNÉE DE LA LIGUE 1 MOBILIS ESS-MCEE et MCA-NAHD à l'affiche aujourd'hui

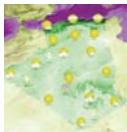
p. 26

SOCIÉTÉ

BILAN ANNUEL 2014 DE LA SÛRETÉ DE WILAYA DE SÉTIF :

Régression de la criminalité et des accidents de la route

p. 12

Météo**Régions Nord : 17° à Alger**

Temps venteux et passagèrement nuageux notamment sur les régions côtières avec localement quelques pluies vers l'Est en fin de journée et soirée. Les vents seront assez forts notamment près des côtes.

Régions Sud : 19° à Tamanrasset

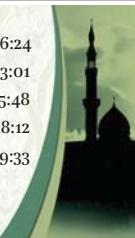
Temps généralement ensoleillé. Les vents seront faibles à modérés.

	Max	Min
Alger	17°	14°
Oran	18°	15°
Annaba	16°	12°
Béjaïa	19°	15°
Tamanrasset	19°	02°

Horaires des prières

Samedi 10 Rabih El-Thani 1436

Fajr	06:24
Dohr	13:01
Asr	15:48
Maghreb	18:12
Isha	19:33

**MOUDJAHIDINE
Zitouni à Laghouat**

Le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, effectuera aujourd'hui une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Laghouat.

**LES 2 ET 3 FÉVRIER AU CAIRE
Congrès arabe sur «L'égalité des femmes dans la zone arabe»**

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mounia Meslem Si Amer, participera les 2 et 3 février au Caire (Egypte) aux travaux du Congrès arabe de haut niveau sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la déclaration de Beijing +20 : «Vers la justice et l'égalité des femmes dans la zone arabe».

**DU 1^{ER} AU 28 FÉVRIER
AU CENTRE CULTUREL
BACHIR MENTOURI
Salon du livre**

En collaboration avec la maison d'édition Synopsis, l'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger organise un salon du livre du 1^{er} au 28 février 2015 à l'espace des activités culturelles Bachir-Mentouri, Alger.

**PLUSIEURS MORTS À CAUSE DU MONOXYDE DE CARBONE****AUJOURD'HUI AUX EUCALYPTUS
TAJ honore le mouvement associatif**

Le parti de TAJ, organise aujourd'hui à 13h30 au siège de l'APC des Eucalyptus, une cérémonie en l'honneur du mouvement associatif.

**CET APRÈS-MIDI À SKIKDA
Conférence de Naïma Salhi**

La présidente du Parti de l'équité et de la proclamation, Naïma Salhi, présidera cet après-midi à partir de 13h30 au centre culturel Aïssat Idir de Skikda, une rencontre portant sur le thème «L'intérêt de l'Algérie au-dessus de toute considération».

**CET APRÈS-MIDI À LA SALLE EL KHIAM
Zak en concert**

La salle Khiam (ex-Debussy), abritera aujourd'hui à partir de 15h, un concert de l'artiste Zak.

**CE MATIN À 9H AU SIÈGE DE LA CNCPPDH
M^e Ksentini reçoit le Rapporteur spécial des Nations unies M. Kishore Singh**

Le président de la Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'homme, Me Farouk Ksentini, recevra ce matin à 9h au siège de la commission, le Rapporteur spécial du Conseil des droits de l'homme des Nations unies sur l'Education, M. Kishore Singh. A 10h, une rencontre sera organisée entre le



Rapporteur spécial de et le mouvement associatif.

**ACCIDENTS DE LA CIRCULATION
La DGSN appelle les conducteurs à éviter de téléphoner au volant**

Sur les 17383 accidents de la circulation enregistrés en 2014 par les services de la Sécurité nationale en milieu urbain, 102 ont été provoqués par l'utilisation du téléphone au volant, indique un communiqué de la cellule de communication et des relations publiques de la DGSN. Le portable au volant diminue la vigilance du conducteur ainsi que son temps de réaction. Dans ce cadre, la Direction générale de la Sécurité nationale appelle les conducteurs à faire preuve de vigilance et éviter d'utiliser le téléphone afin de préserver leur vie et celle d'autrui.

**PARLEMENT
Clôture lundi de la session d'automne du Conseil de la nation**

Le Conseil de la nation clôturera lundi sa session d'automne de l'année 2014, a-t-on indiqué hier dans un communiqué. La clôture de la session d'automne intervient conformément «aux dispositions de l'article 118 de la Constitution et de l'article 5 de la loi organique régissant l'organisation de l'Assemblée populaire nationale (APN) et du Conseil de la nation, leur fonctionnement et leurs relations fonctionnelles avec le gouvernement.

**LUNDI 2 FÉVRIER
Célébration de la Journée mondiale des zones humides**

Le ministère de l'Agriculture et du développement rural, célébrera lundi 2 février la Journée mondiale des zones humides.

**ÉNERGIE
Formation de 3000 ingénieurs et 5000 TS en hydrocarbures****DEMAIN AU MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DES MINES****Rencontre Bouchouareb-Ali Haddad**

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdessalem Bouchouareb, recevra demain dimanche 1^{er} février, à 9h30, au siège du ministère, une délégation du FCE conduite par son président Ali Haddad.

**CET APRÈS-MIDI AU CAE DE TLEMCEN
Conférence sur «Le cinéma et la guerre de libération»**

Le Centre des arts et des expositions de Tlemcen organise cet après-midi à 15h, une conférence d'Ahmed Bedjaoui qui portera sur «Le cinéma et la guerre de libération».

PARLEMENT:

SELON M. KHELIL MAHI

La session d'automne 2014 était «fructueuse» eu égard aux projets de loi adoptés

Le ministre des Relations avec le Parlement, Khelil Mahi a qualifié la session d'automne 2014 du parlement de «fructueuse», eu égard au contenu des projets de loi adoptés portant notamment sur les volets social et économique.



«Sur 18 projets de lois inscrits à l'ordre du jour de la session 10 ont été adoptés notamment ceux relatifs aux mutuelles sociales, aux assurances sociales, à la modernisation de la justice et à la certification et la signature électroniques». Ces projets de lois «constituent un jalon supplémentaire en matière d'adaptation du système législatif pour mieux répondre aux attentes du citoyen», a précisé M. Mahi dans une déclaration à l'APS à l'occasion de la clôture de la session d'automne du parlement (lundi prochain).

Concernant les questions orales posées par les membres des deux chambres du parlement lors des séances plénaires de cette session, le ministre

a indiqué que celles-ci étaient diversifiées car ayant touché différents secteurs, ajoutant que 588 questions ont été posées contre 391 réponses.

Il a ajouté dans le même contexte que 51% de ces questions concernent le volet social et 45% portent sur le domaine économique alors que 3% des questions sont à caractère politique.

Le ministre a précisé en outre que 32% de ces questions orales portaient sur les préoccupations des citoyens au niveau local alors que 68% sont à caractère national.

Le parlement a enregistré par ailleurs, selon M. Mahi, 644 questions écrites contre 638 réponses concernant les volets social (62%) et économique (35%).

A une question sur le retard accusé dans la programmation des réponses à certaines questions orales des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) lors des séances plénaires, le ministre a rappelé que la loi ne définit pas un délai précis à cet effet comme c'est le cas pour les questions écrites dont le délai de réponse est de 30 jours.

À ce sujet, M. Mahi a indiqué qu'une réflexion était en cours dans ce sens pour la révision de la loi organique n°02-99 définissant l'organisation et le fonctionnement de l'APN et du Conseil de la Nation, ainsi que les relations fonctionnelles entre les deux chambres du Parlement et le Gouvernement.

DEMAIN AU CONSEIL DE LA NATION**Débat et vote du projet de loi sur la prévention du blanchiment d'argent au conseil de la nation**

Le Conseil de la nation tiendra dimanche une séance consacrée au débat et au vote du projet de loi amendant et complétant la loi 05-01 du 06 février 2005 relative à la prévention et à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, a indiqué jeudi un communiqué de la chambre haute du parlement.

**LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE :
11 contrebandiers arrêtés et 4 véhicules tout-terrain saisis à Djanet et à El Oued**

Onze (11) contrebandiers ont été arrêtés et quatre véhicules tout-terrain saisis jeudi à Djanet et El Oued par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué vendredi le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

«Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, des détachements de l'ANP, relevant

des secteurs opérationnels de Djanet et d'El Oued (4ème région militaire), ont arrêté hier 29 janvier 2015, dans des opérations distinctes, onze (11) contrebandiers, et ont saisi quatre véhicules tout-terrain, une quantité de 2.260 litres de carburant, une quantité de 1.855 bouteilles de boissons alcoolisées, deux (2) moteurs de véhicules touristiques et quatre téléphones portables», a précisé le MDN.

Vent, nuages, froid et quelques pluies jusqu'à lundi au Nord du pays

Un Temps venteux et nuageux marquera vendredi le Nord du pays avec localement quelques pluies vers l'Est en fin de journée, indique l'Office national de la météorologie (ONM) sur son site Internet, notant une baisse des températures à partir de dimanche.

Un temps venteux et passagèrement nuageux notamment sur les régions côtières avec localement quelques pluies vers l'Est en fin de journée et durant la soirée du vendredi. Les vents se-

ront assez forts notamment près des côtes et la mer sera très agitée, selon un bulletin météo de l'ONM.

Un temps venteux avec localement quelques pluies vers les régions côtières Centre et Est, persistera samedi, selon le même bulletin qui annonce un temps froid et nuageux avec localement des averses de pluie parfois orageuses notamment près des côtes Centre et Est, à partir de dimanche.

Les températures maximales varier-

ront samedi de 17°C à 20°C près des côtes et de 10°C à 13°C vers l'intérieur du pays et les hauts plateaux, suivies d'une baisse à partir de dimanche. Les vents seront modérés et parfois assez forts notamment près des côtes.

Pour les régions Sud, le temps sera, entre le vendredi et lundi, généralement ensoleillé et les vents faibles à modérés. Les températures maximales varieront entre 10°C à 16°C, a ajouté le bulletin.

DIPLOMATIE**Agrément à la nomination d'ambassadeurs algériens auprès de plusieurs gouvernements étrangers**

Plusieurs gouvernements étrangers ont donné leurs agréments à la nomination d'ambassadeurs extraordinaires et plénipotentiaires de la République algérienne auprès de leurs pays, a indiqué, jeudi, le ministère des Affaires étrangères, dans des communiqués.

Il s'agit, notamment, de l'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la république de Serbie, Abdelhamid Chebchoub, a aussi reçu son agrément. En outre, l'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la république algérienne démocratique et populaire auprès de la république de Namibie, Sid Ali Abdelbari, a également été nommé.

L'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la république algérienne démocratique et populaire auprès de la république de Serbie, Abdelhamid Chebchoub, a aussi reçu son agrément. En outre, l'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la république algérienne démocratique et populaire auprès de la république de Namibie, Sid Ali Abdelbari, a également été nommé.

Le FNI finalise l'acquisition de 51% du capital de l'opérateur de téléphonie mobile «OTA»

Le Fonds national d'investissement (FNI) a finalisé vendredi l'acquisition de 51% dans OTA (Djezzy) pour un montant de 2,6 milliards de dollars, a-t-on appris auprès du ministère des Finances.

Le ministère des Finances a précisé dans un communiqué que «le FNI est désormais en partenariat avec Global Télécom Holding (GTH)», une filiale majoritairement détenue par la société VimpelCom, selon les modalités définies par le pacte d'actionnaires qui a été conclu entre les parties.

En termes de gouvernance, ce pacte laisse à VimpelCom le management opérationnel d'OTA et confère au FNI des droits de veto sur les grandes décisions stratégiques, ajoute-t-on.

«Grâce à la concrétisation de cette opération et à la stabilité conférée par son nouvel actionnaire, Djezzy va pouvoir poursuivre son développement dans un marché dynamique et intensifier les investissements dans son réseau et équipements, afin d'exploiter au maximum les possibilités offertes par les évolutions technologiques récentes, et notamment la 3G», explique le ministère dans le même communiqué.

Afin de permettre la réalisation de cette opération « importante pour le développement future de Djezzy et bénéfique à l'environnement économique en Algérie », selon le ministère, OTA a apporté ses activités à Optimum Télécom Algérie SPA, filiale entièrement détenue par OTA.

Pour le financement de cette opération, le FNI s'est adressé le 12 novembre 2014 au marché des capitaux en Algérie et a procédé au lancement d'un emprunt obligataire d'un montant de 160 milliards DA, précise le ministère.

Cet emprunt obligataire a été clôturé le 19 novembre 2014 avec succès, dans la mesure où il a permis de réunir le montant sollicité et où il a vu la participation de plusieurs banques publiques et privées et de deux (2) compagnies d'assurances, confirmant, ainsi, l'intérêt réservé par le marché à cette opération», est-il expliqué dans le communiqué.

L'Algérie vient ainsi d'achever un «long et complexe» processus de négociations et de consultations avec la société russe VimpelCom.

Ce processus avait mobilisé, depuis de nombreux mois, plusieurs cabinets conseils, notamment Shearman & Sterling LLP, pour le montage juridique de l'opération et la rédaction des accords ainsi que FTI Consulting, expert financier impliqué dans la valorisation et la négociation des aspects financiers. Le FNI avait signé en avril 2014 à Paris le contrat d'achat d'actions pour l'acquisition d'une participation de 51% dans la société OTA.

Le ministère avait, par ailleurs, rassuré que la réorganisation interne de la structure de Djezzy n'a aucun impact sur ses conditions d'exploitation et n'affectera pas les conditions d'emploi de son personnel.

32^e SOMMET DU NOUVEAU PARTENARIAT POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE (NEPAD) À ADDIS-ABEBA

M. Sellal prend part à la 22^e session du MAEP

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a pris part jeudi à Addis-Abeba à la 22^e session ordinaire du Forum des chefs d'Etat et de Gouvernement du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (Maep).

M. Sellal représente le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, au sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine, prévu à Addis-Abeba vendredi et samedi.

La 22^e session du Maep a vu l'adhésion de la Côte d'Ivoire comme 35^e pays, selon le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines Abdellah Messahel, ajoutant que l'Agence chargée du suivi de ce Mécanisme a connu la désignation d'un nouveau directeur général.

Deux rapports d'étapes ont été présentés par l'Algérie, le président Bouteflika faisant partie des pères fondateurs de ce Mécanisme, avec Thabo Mbeki, ancien président de l'Afrique du Sud et l'ex-président du Nigeria, Olusegun Obasanjo, rappelle-t-on.

Le Maep est un instrument auquel adhèrent volontairement les Etats membres de l'Union africaine en tant que mécanisme africain d'autोévaluation.

M. LAMAMRA L'Algérie s'associe «pleinement» aux efforts de l'UA et de la communauté internationale pour le dialogue en Libye



Le Groupe international de contact sur la Libye sous l'égide de l'Union africaine a salué l'initiative de l'Algérie d'organiser une conférence de réconciliation nationale entre les parties libyennes, selon les conclusions de ce groupe rendues publiques jeudi soir à Addis-Abeba.

La réunion du groupe international pour la Libye, tenue mercredi dans la capitale éthiopienne, avait mis l'accent sur la centralité du rôle des pays voisins de la Libye au regard des conséquences sur la sécurité dans ces pays, est-il souligné dans les conclusions du Groupe international de contact sur la Libye.

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, avait affirmé à ce propos que l'Algérie s'associe «pleinement» aux efforts de l'Union africaine (UA) et de la communauté internationale visant à instaurer le dialogue et la réconciliation dans ce pays, loin de toute ingérence étrangère, soulignant qu'il est «évident que toute solution durable à la crise ne peut être que le fait des Libyens eux-mêmes, loin de toute ingérence ou interférence étrangères».

M. Sellal : «L'Algérie mobilisée au plan national et international pour «éradiquer» le terrorisme de l'Afrique»

L'Algérie est mobilisée au plan national et international pour éradiquer le terrorisme de l'Afrique, a affirmé jeudi soir à Addis-Abeba au sommet du Conseil de paix et de sécurité (CPS), le Premier ministre Abdelmalek Sellal qui représente le Président de la République Abdelaziz Bouteflika au sommet de l'Union africaine, prévu vendredi et samedi.



«Conscient de la difficulté de la tâche, mon pays reste mobilisé, au plan national, sous-régional et international, dans le cadre de la stratégie des Nations unies de lutte contre le terrorisme et de l'Union africaine, pour éradiquer le fléau du terrorisme de notre continent», a affirmé M. Sellal qui intervenait sur la question de Boko Haram (Nigeria).

«C'est une nécessité civilisationnelle et fondamentale pour l'Afrique», a-t-il dit, faisant observer que «la menace du groupe Boko Haram s'étend et prend des proportions dangereuses et préoccupantes qui appellent une réponse rapide, vigoureuse et robuste pour mettre un terme définitif aux massacres et atrocités commis régulièrement par ce groupe terroriste».

En ce sens, M. Sellal a indiqué que l'Algérie «tient à sauver» l'initiative du Niger après avoir organisé à Niamey (20 janvier 2015) une réunion des ministres des Affaires étrangères et de la Défense nationale des pays du Bassin du Lac Tchad en présence de parte-

naires internationaux en vue d'adopter une stratégie commune avec le Nigeria pour faire face à ce groupe terroriste.

«Il est important que le suivi des résultats de cette réunion soit soutenu par les pays concernés, mais également par l'Union africaine et les Nations unies», a-t-il préconisé.

Le Premier ministre a relevé que les activités terroristes de ce groupe (Boko Haram) s'étendent et touchent maintenant des zones de plus en plus larges au Nigeria, mais également au nord du Cameroun, ajoutant que les activités criminelles de ce groupe devront être «enrayées pour protéger les populations civiles».

Pour Sellal, face à cette menace qui entrave les efforts de développement, «la peur doit absolument changer de camp», soulignant que «pour cela, il est impératif que la réponse soit forte, collective et solidaire en mobilisant les moyens nécessaires et d'accompagner nos frères nigérians pour mener ce combat difficile et de longue

haleine». A cet effet, le Premier ministre a affirmé que la coordination entre les pays de la région avec le Nigeria doit être «effective» et porter «immédiatement» sur l'échange de renseignement qui est à la base de la lutte contre le terrorisme. «La réponse doit également porter sur le volet crucial du renforcement des capacités du Nigeria et des pays voisins et la fourniture d'équipements, précisant qu'il est du devoir et de la responsabilité de la communauté internationale d'apporter sa contribution dans ce domaine».

M. Sellal a en outre estimé que la réponse doit porter sur «l'adhésion des populations locales à la lutte menée par les Etats contre le terrorisme».

Par ailleurs, le Premier ministre a transmis à l'assistance les «salutations chaleureuses et fraternelles» du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika et a aussi félicité le président du CPS, Alpha Condé, président de la Guinée, d'avoir inscrit à l'ordre du jour de ce sommet, la question du groupe terroriste Boko Haram.

L'Algérie propose le boycott du forum de Crans-Montana prévu dans la ville occupée de Dakhla

La proposition de l'Algérie d'adopter une déclaration condamnant la tenue du forum de Crans-Montana dans la ville occupée de Dakhla a été appuyée par plusieurs pays au sein du Conseil exécutif de l'Union Africaine (Ceua), a-t-on appris jeudi à Addis-Abeba auprès de cette instance.

Au cours du rapport de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples et à l'initiative de l'Algérie, il a été proposé lors du Conseil exécutif de l'UA, l'adoption d'une déclaration qui condamne la tenue du Forum de Crans-Montana (mars 2006) dans la ville occupée de Dakhla, indique-t-on au Ceua.

Cette proposition a suscité un «débat intense» au sein du Conseil, a ajouté la même source qui s'attend à ce que cette suggestion «fortement appuyée» par plusieurs pays membres de l'UA, soit adoptée pour que le forum soit boycotté.



APS

32^e SOMMET DU NOUVEAU PARTENARIAT POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE (NEPAD) À ADDIS-ABEBA

M. Sellal présente un rapport sur l'état d'avancement des projets de la route transsaharienne et de la fibre optique

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a présenté jeudi à Addis-Abeba un rapport sur l'état d'avancement des projets de la route transsaharienne et de la fibre optique, à l'occasion du 32^e Sommet du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (Npad).

Le Premier ministre qui représente le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a participé à la réunion portant sur l'Initiative présidentielle, qui est un Comité de suivi de chefs d'Etat sur les grands projets d'infrastructure, a expliqué à la presse le ministre délégué chargé des relations maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel.

A cette occasion M. Sellal a présenté, au nom du président de la République, l'avancement du projet de la transsaharienne. L'Algérie, à travers le Président Bouteflika, a été chargée de suivre la réalisation de la route transsaharienne et la fibre optique, a-t-il dit.

Dans sa présentation du rapport sur la transsaharienne, le Premier ministre a annoncé que l'Algérie est parvenue pratiquement à la frontière avec le Niger et le tronçon qui manque (222 km) devrait être réalisé d'ici à 2016.

Son financement a été bouclé et les travaux ont été lancés en décembre 2014 pour la réalisation de ce tronçon pris en



charge par deux entreprises algériennes. Selon M. Messahel, à la faveur des visites d'Etat effectuées récemment en Algérie par les présidents tchadien et nigérien, respectivement Idriss Deby Itno et Mahamadou Issoufou et suite à leurs entretiens avec le Président de la République, il a été convenu de la mise sur pied d'un comité tripartite Algérie-Niger-Tchad pour la prise en charge du suivi du tronçon qui doit relier N'Djamena à la transsaharienne Alger-Lagos.

Ce comité va se réunir bientôt à N'Djamena, ce qui va donner un maillage qui est en train de se mettre en place avec un axe Alger-Lagos et un autre de l'Afrique centrale vers l'Afrique de l'Ouest via la transsaharienne de l'Afrique du Nord.

Pour ce qui est de la fibre optique, le Premier ministre a annoncé, selon M. Messahel, que l'Algérie est parvenue aux frontières et que le travail avec les partenaires nigériens est « déjà avancé », les Nigériens étant à 70% de la réalisation du projet.

Reconduction du Comité d'orientation avec le Président Bouteflika comme premier vice-président

Par ailleurs, les chefs d'Etat et de gouvernement qui ont pris part à cette réunion ont rendu un grand hommage au bureau du Comité d'orientation et de suivi du NEPAD du fait du travail déjà réalisés.

En ce sens, et en relation avec toute cette intense activité, menée à ce jour par ce Comité et tous les résultats réalisés, les chefs d'Etat et de gouvernement ont demandé à ce que l'actuel Bureau poursuive sa mission avec comme président le Sénégalais Macky Sall et le chef de l'Etat Abdelaziz Bouteflika comme premier vice-président.

Le Président Bouteflika est membre fondateur du NEPAD, créé en 2001 avec Thabo Mbeki (Afrique du Sud), Olusegun Obasanjo (Nigeria) et Abdoulaye Wade (Sénégal).

Le développement des secteurs économiques productifs et intégrés en Afrique subordonné à la mise en place d'infrastructures

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a souligné jeudi, à Addis-Abeba, que le développement de secteurs économiques productifs et intégrés, en Afrique, était subordonnée à la mise en place d'infrastructures.

M. Sellal, qui s'exprimait sur «la transformation économique et structurelle et l'intégration régionale en Afrique», a rappelé que le récent sommet de Dakar, avait mis en exergue, l'importance des infrastructures pour le développement de secteurs économiques productifs et intégrés. Il a également souligné, «l'importance» de la stabilité juridique et fiscale ainsi que l'harmonisation des cadres réglementaires pour, a-t-il dit, «favoriser l'implication du secteur privé dans le financement de projets d'infrastructures, y compris dans le cadre d'un partenariat public-privé».

M. Sellal, a en outre, estimé que la mise en place par l'Agence du Népal du mécanisme de prestation de services pourrait permettre, en coordination avec les institutions africaines et internationales, de «renforcer» les capacités des Etats et des Communautés économiques régionales, d'«assister» les Etats dans les négociations et diffuser les bonnes pratiques en matière de gestion des projets et de partenariat public-privé.

«En effet, les infrastructures ne sauraient à elles seules, suffire pour parvenir à la transformation structurelle des écono-

mies africaines et à l'intégration régionale et continentale», a-t-il affirmé, soutenant que le développement de compétences scientifiques, techniques et managériales, s'avère indispensable pour permettre une restructuration économique de l'Afrique fondée sur la technologie moderne et répondant ainsi, aux exigences de productivité et de compétitivité».

Dans ce contexte, il a suggéré de créer «un environnement réglementaire adéquat», pour que le développement des infrastructures puisse «favoriser l'industrialisation». Evitant le rôle de l'Algérie qui finance plusieurs projets de faisabilité, M. Sellal a indiqué qu'elle poursuivait «son engagement dans la réalisation de projets interrégionaux et de projets nationaux de portée régionale dans le domaine des infrastructures». «L'Algérie s'efforce aussi de relancer son développement industriel à travers des filières de substitution aux importations et celles où elle dispose d'avantages comparatifs, tout en œuvrant à la promotion d'une coopération industrielle bilatérale et régionale», a-t-il fait savoir. Revenant sur le développement à long terme, de l'Afrique, le Premier ministre a plaidé pour l'accélération de la transformation de structures économiques africaines et leur intégration, relevant que le continent possède «les capacités et les atouts pour asseoir les bases d'une insertion active dans les circuits internationaux de production et d'échanges».

SOUDAN DU SUD Entretien entre Salva Kiir et Machar à Addis-Abeba

Le président du Soudan du Sud Salva Kiir et son rival l'ancien vice-président Riek Machar se sont rencontrés jeudi à Addis Abeba (Ethiopie) en présence des médiateurs de l'organisation intergouvernementale est-africaine (Igap), «est destinée à combler le fossé dans les négociations afin d'arriver à trouver une solution pacifique à la crise politique» au Soudan du Sud, a-t-il poursuivi.

Le président Salva Kiir «fait son devoir en essayant de rétablir la paix», a déclaré son porte-parole Ateny Wek Ateny, démentant les rumeurs selon lesquelles le chef de l'Etat avait dû être hospitalisé dans la matinée à Ad-

dis Abeba. La rencontre entre les deux hommes, qui se sont entretenus face-à-face, accompagnés des médiateurs de l'organisation intergouvernementale est-africaine (Igap), «est destinée à combler le fossé dans les négociations afin d'arriver à trouver une solution pacifique à la crise politique» au Soudan du Sud, a-t-il poursuivi.

Un responsable de l'Igap a confirmé la rencontre entre MM. Salva Kiir et Machar, précisant qu'ils devaient ensuite rencontrer les dirigeants des pays de l'Igap, à la veille d'un sommet des chefs d'Etat et de gouvernement

M. Sellal s'entretient avec le président Sassou-Nguesso...

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, s'est entretenu vendredi à Addis-Abeba, avec le président de la République du Congo, Denis Sassou-Nguesso.

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a assisté à cet entretien qui s'est déroulé en marge du 24^e sommet ordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine (UA).

Le premier ministre représente le président de la République, Abdelaziz Bouteflika à ce sommet de l'UA.

... Son homologue suédois...

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, s'est entretenu vendredi à Addis-Abeba, avec son homologue de Suède, Kjell Stefan Löfven.

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a assisté à cet entretien qui s'est déroulé en marge du 24^e sommet ordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine (UA).

Le premier ministre représente le président de la République, Abdelaziz Bouteflika à ce sommet de l'UA.

... Et avec le vice-président d'Angola

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, s'est entretenu vendredi à Addis-Abeba, avec le vice-président de la République d'Angola, Manuel Domingos Vicente.

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a assisté à cet entretien qui s'est déroulé en marge du 24^e sommet ordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine (UA). Le premier ministre représente le président de la République, Abdelaziz Bouteflika au sommet de l'UA.

M. Lamamra s'entretient à Addis-Abeba avec le Haut-commissaire de l'ONU pour les réfugiés et le MAE de Guinée-équatoriale

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, s'est entretenu jeudi à Addis-Abeba, avec le Haut commissaire de l'Agence des Nations-Unies pour les réfugiés et son homologue de Guinée-équatoriale, en marge des travaux du 32^e Sommet du Népal.

M. Lamamra a eu avec le Haut commissaire de l'Agence des Nations-Unies pour les réfugiés, Antonio Guterres, des échanges sur le lancement par l'Union africaine de l'étude sur le droit à la nationalité ainsi que sur la situation des réfugiés en Afrique.

Le chef de la diplomatie algérienne a également eu des échanges avec le ministre des Affaires étrangères de la République de Guinée-équatoriale, Agapito Mba Mokuy, sur les prochaines échéances bilatérales entre les deux pays ainsi que sur les perspectives du marché pétrolier mondial.

de l'Union africaine (UA) prévu vendredi et samedi dans la capitale éthiopienne, siège de l'organisation pan-africaine.

Le Soudan du Sud est ravagé depuis le 15 décembre par des combats alimentés par une rivalité entre le président Salva Kiir et son ancien vice-président Riek Machar, limogé en juillet. Des milliers de personnes sont mortes, un demi-million de civils ont dû fuir les violences, et l'ONU a fait état de nombreuses atrocités, dont des crimes de guerre, imputables aux deux camps.

INFRASTRUCTURES

Les tarifs des péages pour le passage sur l'autoroute Est-Ouest en cours d'examen

Le ministre des Travaux publics, Abdelkader Kadi a affirmé, jeudi à Alger, que les tarifs des péages pour le passage sur l'autoroute est-ouest, seraient fixés sur la base d'une étude et annoncés après approbation du Gouvernement. Intervenant en marge d'une séance du Conseil de la nation consacrée aux questions orales, M. Kadi a précisé que «l'étude sera réalisée par son département après parachèvement de tous les travaux sur l'autoroute est-ouest (1.216 km), soulignant que «les détails de l'opération de péage, y compris les tarifications seront soumis au Gouvernement et annoncés après son approbation».

La tarification au kilomètre pour le passage sur l'autoroute est-ouest sera fixée en fonction des catégories des véhicules (véhicules touristiques, utilitaires, poids lourds et motocycles), a-t-il expliqué.

Le lancement du péage est prévu début 2016 après réception de toutes les infrastructures de l'autoroute est-ouest (installation des stations de péage, hôtels, locaux commerciaux et aires de repos).

Par ailleurs, le ministre a affirmé que le Gouvernement avait décidé de maintenir le programme tracé et de parachever les projets en cours en dépit du recul des cours du pétrole. A une question d'un membre du Conseil de la Nation sur les pertes occasionnées par les inondations ayant touché la wilaya de Bechar en décembre dernier, le ministre a indiqué que son département avait réalisé une étude pour procéder à l'évaluation des routes nationales et chemins de wilaya endommagés par cette catastrophe.

Par ailleurs, le Gouvernement a décidé de consacrer près de 4 milliards DA dont plus de 3,1 milliards DA aux routes nationales, 214 millions DA aux chemins de wilaya et plus de 580 millions DA aux routes communales, a-t-il indiqué.

A une question d'un autre membre sur le projet de raccordement de la wilaya de Batna à l'autoroute est-ouest, le premier responsable du secteur a fait savoir que les entreprises chargées de la réalisation du projet avaient engagé les travaux en dépit de certaines entraves rencontrées sur le terrain, notamment des problèmes liés à l'expropriation, soulignant que le projet serait réceptionné dans les délais fixés.

ALGÉRIE-MÉDITERRANÉE

Participation du Parlement aux réunions de la 9^e session ordinaire de l'APM à Monaco

Les deux chambres du Parlement prennent part, lundi à Monaco, aux réunions de la 9^e session ordinaire de l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée (APM) organisée en coordination avec le Parlement de la Principauté de Monaco et l'APM.

Les réunions des trois commissions permanentes s'articuleront autour de plusieurs thèmes dont le rôle des parlementaires dans la promotion des Droits de l'homme, la protection des civils en Méditerranée : «réfugiés et migrants», les développements politiques au Proche Orient et en Afrique du Nord et l'investissement et le commerce dans la région méditerranéenne, indique un communiqué du Conseil de la Nation. Les participants devront également élire durant cette rencontre un nouveau président ainsi que les membres de l'APM pour 2015-2016, ajoute la même source.

Le Parlement sera représenté durant la rencontre de trois jours par une délégation parlementaire conjointe présidée par M. Si Youcef Mokhtar, observateur parlementaire au Conseil de la Nation.

Le Parlement algérien a périodiquement pris part aux réunions de l'APM, depuis sa création en septembre 2006 à Amman (Jordanie).

HABITAT-AADL

Recensement des logements sociaux vendus au marché noir

Le ministre de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville, Abdelmadjid Tebboune a affirmé jeudi à Alger que les Offices de promotion et de gestion immobilières (Opgi) procédaient au recensement des logements sociaux vendus par leurs bénéficiaires au marché noir.

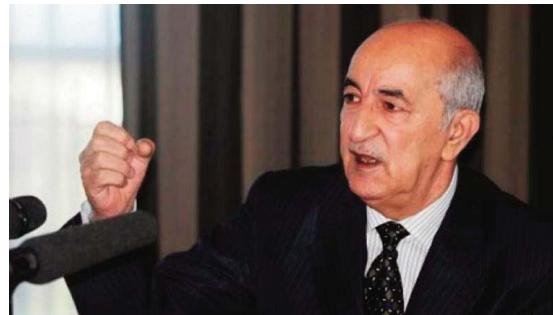
Ce problème entrave l'opération de vente de près de 571.000 logements sociaux, distribués entre 1983 et janvier 2004, à leurs occupants, a indiqué M. Tebboune lors d'une séance du Conseil de la nation consacrée aux questions orales, soulignant que des instructions avaient été données aux Opgi pour déterminer l'identité des occupants de ces logements.

Les logements sociaux vendus au marché noir représentent 20% des logements sociaux occupés.

Ces logements sociaux appartenant à l'Etat ont été cédés par des bénéficiaires à d'autres personnes dans le cadre d'une hypothèque, car leur vente est illégale, a précisé le ministre. Il s'agit là d'une affaire morale, a estimé M. Tebboune, soulignant que certains cas seront traités et réglés, notamment ceux qui concernent des désistements de logements à des membres de la famille, «tandis que d'autres cas seront examinés par le gouvernement».

Le problème se posera toujours pour les personnes ayant acheté des appartements auprès des bénéficiaires, dans le cadre de désistements et qui sont toujours inscrites au niveau du secteur comme personnes habilitées à obtenir un logement social, car ne figurant pas sur le fichier national du logement.

Le problème se posera toujours pour les personnes ayant acheté des appartements auprès des bénéficiaires, dans le cadre de désistements et qui sont toujours inscrites au niveau du secteur comme personnes habilitées à obtenir un logement social, car ne figurant pas sur le fichier national du logement.



Le nouveau règlement de l'Agence nationale d'amélioration et de développement du logement (Aadl), défini dans le cadre du décret exécutif modifiant et complétant le décret exécutif N° 148/91, prévoit de doter l'agence de 4 directions générales et 7 directions régionales autonomes, a souligné M. Tebboune.

Ce nouveau décret exécutif modifiant le décret en vertu duquel l'Agence a été créée en 1991, a confié à celle-ci de nouvelles missions, outre la poursuite et le suivi des programmes des années 2001, 2002 et 2013.

Selon le nouvel organigramme de l'Agence, la direction générale sera épaulée de 4 DG adjointes, mais continuera à assumer son rôle dans les transactions financières, tandis que ces DG adjointes se chargeront d'autres missions.

L'Agence comptera entre 7 et 9 directions régionales dont les prérogatives seront définies par décret ministériel, selon la densité des programmes de logements de chaque wilaya (2 directions régionales à Alger, 2

à Annaba et à Constantine, 1 pour l'ouest et 2 à Ouargla et à Bechar).

Concernant les projets réalisés dans certaines wilayas dont les bénéficiaires résident dans une autre wilaya, le ministre a fait savoir que son secteur octroierait un taux variant entre 20 et 30% des logements prévus aux communes abritant ces projets.

Il a cité à titre d'exemple le projet des 4.000 logements à Blida, au sein duquel la commune de Larba avait bénéficié de 30% des logements prévus, en raison des besoins importants en ce type de logement exprimés au niveau de cette commune.

Les wilayas de Boumerdès, de Blida, d'Alger et de Tipasa représentent une seule assiette immobilière, vu les nombreux programmes de logements réalisés dans ces villes, a expliqué le ministre, soulignant que la wilaya de Boumerdès bénéficiait d'un intérêt particulier notamment après la publication dernièrement d'une décision portant réalisation de 12.000 logements destinés au relogement des habitants des chalets de cette wilaya.

EQUIPEMENTS PUBLICS

67% du projets prévus entre 2010 et 2014 sont achevés ou en cours de réalisation

Plus de 6.800 projets d'équipement public prévus dans le cadre du programme quinquennal 2010-2014 sont achevés ou en cours de réalisation, soit un taux de 67%, indique un bilan du ministère de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville présenté jeudi à Alger.

Sur les 10.188 projets d'équipement arrêtés à l'entame du quinquennat, 3.812 projets ont été livrés et 3.008 projets sont toujours en cours de réalisation, alors que le reste n'est pas encore lancé, selon le document présenté lors des travaux d'une réunion ayant regroupé les directeurs d'équipements publics (DEP) de wilayas. Ces projets concernent 26 secteurs, l'éducation et l'enseignement supérieur ont accaparé la part du lion des projets.

Ainsi, 2.784 équipements entre lycées, collèges, écoles primaires avec leurs infrastructures de soutien (internats, salles de sport, etc.) ont été achevés sur les 6.630 projets programmés dans le secteur de l'éducation, tandis que 1.613 équipements sont en cours de réalisation contre 2.233 équipements en attente de lancement.

Concernant l'enseignement supérieur, 390 équipements ont été livrés, ce qui représente 333.650 places pédagogiques et 182.791 lits d'hébergement. Le programme initial prévoyait pour ce secteur 1.016 équipements selon le bilan qui précise également que 325 projets sont en cours de réalisation contre 301 projets non lancés.

Pour le secteur de la culture, le ministère de l'Habitat a pris en charge la réalisation de 17 équipements dans le cadre de la manifestation «Constantine capital de la culture arabe», dont cinq (5) équipements seront livrés avant mars prochain, outre les 59 mosquées à réhabiliter, détaille le bilan du ministère.

Les efforts publics en matière de construction d'équipements publics se sont traduits par une forte hausse des consommations financières qui ont dépassé 773 milliards de dinars.

Le ministère de l'Habitat prévoit pour l'année 2015 la livraison de 1.138 projets d'équipements et la mise en chantiers de 1.285 projets, tous secteurs confondus.

Pour la rentrée scolaire 2015-2016, il est prévu la livraison de 470 établissements avec 142 infrastructures de soutien. Les capacités d'accueil dans le secteur de l'enseignement supérieur seront, par ailleurs, renforcées de 76.800 places pédagogiques et 49.944 lits d'hébergements.

Intervenant à cette occasion, le ministre de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville Abdelmadjid Tebboune, a instruit les directeurs d'équipements publics (DEP) des wilayas à veiller à la livraison de tous les projets dans les meilleurs délais, soit avant les rentrées scolaire et universitaire.

«Vous n'êtes pas des fonctionnaires mais des hommes chargés d'exécuter le programme du Président de la République. Le gouvernement a des engagements qu'il doit

honorer», a-t-il insisté devant ses DEP.

Evitant les retards de réalisation des projets notamment en ce qui concerne les infrastructures scolaires et universitaires, M. Tebboune a été catégorique: «nous n'allons pas tolérer les retards» souhaitant avoir une rentrée avec «zéro problème».

«Les marchés doivent être signés obligatoirement avec un planning (pour la réalisation des projets), a-t-il lancé aux DEP en les invitant à ne pas hésiter à adresser des mises en demeure ou des plaintes lorsqu'il en faut à l'encontre des entreprises accusant des retards dans la réalisation des projets.

En outre, le ministre a déploré la multiplication des contentieux opposant les directions Equipements publics aux entreprises de réalisation à cause notamment du non-paiement pour les projets réalisés.

«Nous avons constaté que le taux de consommation des budgets dans certaines wilayas n'est que de 36% alors que le taux de réalisation dépasse les 90 et 95%, ce qui veut dire que vous (directions) ne payez pas les entreprises réalisatrices», a affirmé M. Tebboune.

Il a indiqué, par ailleurs, qu'une autre rencontre d'évaluation des équipements publics est prévue au mois d'avril prochain, en présence des ministres de la Culture et de l'Enseignement supérieur, pour suivre l'évolution des projets.

APS

Le FLN annonce sa participation à la conférence du consensus national initiée par le FFS



Le secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN), Amar Saâdani a annoncé hier à Alger la «participation» de sa formation politique à la conférence du consensus national initiée par le Front des forces socialistes (FFS).

M. Saâdani a indiqué lors de la deuxième rencontre qui a regroupé les deux partis au siège du FLN que sa formation avait «accepté» de participer à cette conférence soulignant que cette participation devait être «efficace et s'inscrire dans l'intérêt du pays». Pour le premier responsable du FLN, la conférence «doit se tenir dans le respect de toutes les institutions de l'Etat» qui constituent, à son sens «une ligne rouge». Le conseil national du FFS devra tenir compte de cette position, a-t-il insisté affirmant que le peuple algérien «attend du nouveau aux plans politique, économique et social». Cette conférence doit, à son sens, «montrer que la classe politique est en mesure d'amorcer un dialogue autour des questions nationales». Il a été convenu avec le FFS de certains principes fondamentaux «ne pas transgresser» en ce qui concerne l'unité nationale et la protection du territoire national, a ajouté M. Saâdani. «La conférence du consensus ne doit pas être celle de la confrontation entre les partis politiques. Elle doit s'inscrire dans le seul intérêt du pays», a-t-il soutenu rappelant que cette rencontre «se tient dans un contexte politique et sécuritaire extrêmement sensible».

Concernant la révision constitutionnelle, le numéro un du FLN a fait savoir que son parti était «prêt» à échanger les vues avec l'ensemble de la classe politique à ce propos.

Mohamed Nebou, premier secrétaire du FFS, s'est «réjoui de la participation du FLN à la conférence nationale du consensus». Cette «adhésion est importante», a-t-il précisé soulignant qu'«au regard du contexte national et international actuel, l'Algérie doit relever les défis qui mettent en jeu son avenir dans les domaines politique, économique, social, culturel et environnemental». Considérant la conférence comme «une étape fondamentale dans le processus de reconstruction du consensus national» il a exprimé sa volonté d'y associer un plus grand nombre d'acteurs politiques et sociaux.

«Nous voulons redonner confiance et espoir à notre société», a-t-il dit.

APS

FLN Saâdani : «La tenue du 10^e congrès du parti, tributaire de la révision constitutionnelle»

Le Secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN), Amar Saâdani a affirmé, jeudi soir, que le 10^e congrès du parti n'avait pas été reporté, ajoutant que sa tenue demeurait tributaire de questions nationales «fondamentales» dont la révision constitutionnelle.

Les statuts qui devront sanctionner le prochain congrès du FLN «doivent être adaptés aux dispositions de la nouvelle constitution», a indiqué M. Saâdani, lors de sa réunion avec les secrétaires de Mouhafadate et les présidents des commissions transitoires du parti. «Il est évident que ces statuts doivent tenir compte des différentes propositions soumises par le parti dans le cadre des consultations sur la révision constitutionnelle», a-t-il estimé.

Le SG du FLN a rappelé que la nouvelle vision du parti s'articulait autour de la base «à laquelle reviendrait le dernier mot», soulignant que le prochain congrès serait organisé au niveau de la base et non à Hydra (siège du parti), en allusion à ses rivaux qu'il accuse de «marginaliser sa base».

M. Saâdani a appelé les Mouhafadate à se préparer pour le 10^e congrès, en présentant des propositions concrètes, rappelant que «la principale mission de la direction du parti consiste uniquement en la coordination, tandis que la base doit se charger du reste».

Il s'est félicité, à cet effet, de la situation actuelle des mouhafadate qui ont réussi à sortir du «marasme et à dépasser les différents problèmes rencontrés, ce qui signifie que le parti se porte bien» et «avance à grands pas vers la réalisation de son grand projet pour deve-



nir le parti de la majorité», a-t-il dit.

«C'est aux élus et aux militants que revient la responsabilité de préserver les acquis remportés par le parti, lesquels lui ont permis d'être un acteur influent sur la scène politique», a-t-il affirmé. Renan à l'extraction du gaz de schiste à l'origine de plusieurs protestations dans le sud du pays, M. Saâdani a longuement défendu ce projet, estimant que «la plupart des préjugés et idées reçues véhiculées sur ce projet sont montrées de toutes pièces».

«L'Etat qui a alloué 3 milliards DA pour le développement du sud, n'acceptera pas que ses eaux soient polluées», a assuré le même responsable qui a salué les décisions «courageuses» du pré-

sident de la République, Abdelaziz Bouteflika, lors du Conseil restreint qu'il a présidé cette semaine, consistant notamment dans la création de wilayas déléguées dans les régions du sud et des hauts plateaux, entre autres décisions liées au développement.

La réunion a été sanctionnée par un communiqué final qui a porté sur «l'appui et le soutien de la démarche et des positions de la direction politique du parti dans toutes les questions ayant trait à l'intérêt supérieur du pays». L'accent a également été mis sur «le message adressé par le SG au président de la République, qui renferme des approches et des propositions inhérentes au développement du Sud».

CONFÉRENCE NATIONALE DE CONSENSUS

La date définitive sera fixée avec les partis politiques

La date du 23 février prochain annoncée pour la tenue de la conférence nationale de consensus initiée par le Front des forces socialistes (FFS) n'est qu'une proposition du parti, en attendant de fixer un rendez-vous définitif, en concertation avec les partis politiques, pour la tenue de cette conférence, a appris l'APS mercredi auprès du FFS.

«La date indiquée n'est, pour le moment, qu'une proposition. Nous allons rencontrer les partis politiques pour essayer d'arrêter une date définitive», a déclaré le membre du Conseil national du FFS et secrétaire national à l'information, Youcef Aouchiche, à l'APS.

Pour M. Aouchiche, les seuls préalables à cette conférence est d'abord de «s'unir», en suite exprimer «la volonté de œuvrer à la construction d'un Etat de droit». La conférence initiée par le FFS se veut une étape pour «construire une issue consen-

suelle, pacifique et démocratique à la situation actuelle et répondre aux immenses défis de demain, qu'ils soient politiques, économiques, sociaux, sécuritaires ou culturels», explique le parti à travers les différentes rencontres qu'il a eues avec la classe politique et la société civile.

Rappelant que le parti a apporté à cette conférence nationale en avril 2014, M. Aouchiche a estimé que le FFS est en train d'avancer en «toute sérénité» et il essaye en parallèle «d'impliquer directement le citoyen dans ce processus».

Les contacts et consultations menés par le FFS depuis octobre dernier ont permis la tenue de «pas moins de 63 rencontres avec des acteurs politiques et sociaux, ainsi qu'avec des partis politiques, syndicats, associations et personnalités politiques», a fait savoir la même source, précisant que «le FFS se pose comme facilitateur et essaiera de rapprocher les points de

vue». «Le plus important pour nous, c'est d'essayer de rapprocher les points de vue et nous pensons que les possibilités existent. Beaucoup de choses ont été faites dans ce sens», a-t-il soutenu.

M. Aouchiche, qui a fait partie de l'optimisme de son parti quant à la réussite de la conférence, a argumenté que, déjà, le fait de susciter ce débat au sein de la société, que la société s'est familiarisée avec le mot consensus et le fait que le concept dialogue n'est plus un tabou, c'est déjà une «avancée très remarquable».

«Nous allons nous revoir car nous avons convenu avec les partis politiques d'essayer de lever certaines ambiguïtés et se mettre d'accord sur la date, l'ordre du jour et la manière par laquelle nous allons aborder cette conférence», a rassuré le responsable du FFS.

Soulignant l'importance de réunir «le maximum d'acteurs politiques et sociaux

dans le cadre de la conférence pour un large consensus entre les formations représentatives dans le pays», la même source a indiqué que la méthode, en deux étapes, suivies est de «recueillir les propositions (économiques, politiques et sociales) des uns et des autres avant de s'attaquer à l'élaboration de la matrice du programme de consensus».

«Nous estimons que la conception du FFS est une démarche constructive qui ne concurrence pas d'autres actions. Nous restons disposés au dialogue avec toutes les forces politiques dans le pays, comme les portes du FFS demeurent ouvertes à tous les acteurs politiques qui souhaiteraient participer à cette conférence», a ajouté M. Aouchiche.

«La conférence telle que nous la concevons se veut participative et inclusive. Nous considérons que l'apport du pouvoir est très important pour sa réussite», a-t-il conclu.

NECIB EST FORMEL

Ressources en eau: il n'y aura pas d'austérité pour le secteur



Le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, a souligné, jeudi à Béjaïa, qu'il n'y aura pas d'austérité dans son secteur et que le plan quinquennal prochain sera entièrement concrétisé malgré la baisse des revenus du pays.

«Il n'y a aucune inquiétude à se faire, notamment pour les projets à dimension sociale», a-t-il rassuré, soulignant que pour ce faire, il sera procédé à une «gestion rationnelle et une plus grande modération de la dépense publique».

Le ministre, qui était en visite de travail dans la wilaya, a indiqué, à ce titre, que «certains projets non prioritaires pourraient être différés. Globalement l'ensemble du programme quinquennal sera concrétisé», a-t-il affirmé, réitérant la volonté de l'Etat «de ne pas augmenter les tarifs de l'eau, malgré l'importance des investissements injectés ou prévus pour faire parvenir la ressource dans tous les foyers». Se réjouissant du niveau atteint par l'Algérie en matière de mobilisation de la ressource hydrique, le ministre a tenu, néanmoins, à insister sur la «professionnalisation» du secteur, qui, selon ses propos, «doit se mettre à niveau pour la préserver, en diminuant ses déperditions et en lui épargnant les nuisances en rapport avec le phénomène de la pollution». Il a annoncé, dans ce contexte, qu'un vaste «programme de réhabilitation des réseaux urbains d'AEP et d'assainissement et de création de stations d'épuration» est en cours de réalisation, avec l'objectif d'atteindre, à l'horizon 2020, zéro pollution concernant les rejets en mer». «Un effort sera fait de sorte à confier la gestion de l'eau aux organismes spécialisés, notamment l'Algérienne des eaux, dans le but d'alléger les collectivités locales d'une mission coûteuse, pour laquelle elles ne sont pas armées, et de gérer rationnellement la ressource», a-t-il précisé. Dans ce cadre, un délai de six mois a été arrêté pour les communes de Béjaïa, en vue de faire balancer les services de l'eau dans l'escarcelle de l'Algérienne des eaux, a-t-on indiqué. M. Necib a souligné, dans ce contexte, l'intérêt de revoir les méthodes de gestion prévalant dans les structures hydrauliques locales, et d'envisager une nouvelle perception et visions des choses. L'exemple du plus perceptible, demeure l'exploitation du barrage de Tichy-Haf, dans la daïra de Seddouk, reprogrammé pour alimenter toutes les villes et villages de l'ouest de Béjaïa. «Il faut optimiser son exploitation», a-t-il indiqué, instruisant les responsables locaux de tout faire pour faire parvenir la ressource partout, notamment dans les zones rurales.

L'occasion de cette visite a permis au ministre de prendre le pouls des besoins locaux en matière d'AEP et d'assainissement, et de proposer des solutions pratiques pour relever le défi de leur résorption. M. Necib a annoncé, dans ce cadre, la construction d'un nouveau barrage au nord-ouest de la wilaya, précisément à Laazbi Timizar (Adekar) et le lancement prochain d'une station de dessalement à la sortie est de Béjaïa, d'une capacité de 110.000 m³/jour.

AGRICULTURE

La valeur de la production agricole nationale a atteint 35 milliards de dollars en 2014

La valeur de la production agricole nationale a atteint 35 milliards de dollars en 2014, ce qui permet de satisfaire les besoins du pays à 72%, a indiqué jeudi à Bouira, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelwahab Nouri.

«La valeur de la production agricole nationale a atteint 35 milliards de dollars en 2014 permettant de satisfaire les besoins du pays à 72%, a indiqué jeudi à Bouira, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelwahab Nouri.



«La valeur de la production agricole nationale a atteint 35 milliards de dollars en 2014 permettant de satisfaire les besoins du pays à 72%, a indiqué jeudi à Bouira, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelwahab Nouri.

«La valeur de la production agricole nationale a atteint 35 milliards de dollars en 2014 permettant de satisfaire les besoins du pays à 72%, a indiqué jeudi à Bouira, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelwahab Nouri.

S'agissant du projet d'un million d'hectares qui seront mis en valeur, selon les mesures prises mardi lors d'un conseil restreint présidé par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, et consacré au développement local dans les wilayas du Sud et des Hauts Plateaux, M. Nouri a indiqué que ce projet «permettrait d'étendre la surface des terres irrigables de 1.136.000 hectares à plus de 2 millions d'hectares à l'horizon de 2019». Un million d'hectares seront mis en valeur à travers les wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux, accompagnés du renforcement de l'irrigation agricole,

et d'un intérêt particulier pour le développement des concessions agricoles au profit des jeunes, selon le communiqué du conseil restreint. Pour la concrétisation de ce projet, M. Nouri a indiqué que son département ministériel travaillait avec celui des ressources en eau dans le but de réduire les importations des produits alimentaires, notamment.

Evoquant sa visite à Bouira, M. Nouri a relevé que cette wilaya était «devenue à la faveur des différents programmes de développement un pôle agricole d'excellence», précisant que «le problème des airs de stockage est en phase d'être résolu».

«Il y a un programme prometteur de plus de 100.000 m³ qui sera réalisé durant les années à venir, ce qui va renforcer les moyens déjà existants», a-t-il fait savoir, soulignant une «réelle dynamique» et une «ferme volonté» chez les agriculteurs pour booster l'agriculture dans la wilaya.

ARTISANA : AÏCHA TAGABOU CONFIRME : Vers la création de plus de 900.000 emplois à l'horizon 2020

Le secteur de l'Artisanat ambitionne de créer près de 960.000 nouveaux emplois et réaliser une production sectorielle nette de 534 milliards DA à l'horizon 2020, a affirmé jeudi à Alger la ministre déléguée chargée de l'Artisanat, Aïcha Tagabou.

«La production de l'artisanat a atteint 218 milliards DA en 2014 contre 63 milliards DA en 2008 soit une hausse de 246%», a précisé la ministre lors d'un défilé de mode consacrée aux traditions.

Le secteur de l'Artisanat a favorisé la création de plus de 739.000 emplois à ce jour, a fait savoir Mme Tagabou lors de cette cérémonie à laquelle ont assisté des membres du Gouvernement. Selon la ministre,



le secteur ambitionne de créer 960.000 emplois et réaliser une production sectorielle nette de 534 milliards DA à l'horizon 2020.

Mme Tagabou a mis l'accent sur l'importance d'encourager la production nationale artisanale et d'en faire un des leviers du développement durable afin de relever les défis économiques consistant en la

diversification de la production nationale, la promotion des exportations hors hydrocarbures et la réduction de la facture des importations.

La ministre a également plaidé pour l'amélioration de la qualité selon les normes en vigueur à l'échelle internationale afin que le produit national soit concurrentiel sur les mar-

chés nationaux et internationaux».

Elle a estimé que ce défilé est une occasion pour «mettre en valeur les tenues traditionnelles algériennes» qui reflètent notre identité, culture et patrimoine.

Organisé par la chambre d'artisanat et des métiers de la wilaya d'Alger dans le cadre du concours national du costume traditionnel, le défilé visait «à mettre en valeur le costume traditionnel et à le faire connaître à l'échelle nationale et internationale».

Plus de 26 participants ont pris part à ce défilé qui comprend près de 40 costumes traditionnels «femmes et hommes», représentants les différentes régions du pays.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Le FCE pose le problème du manque de main-d'œuvre qualifiée

Le Forum des chefs d'entreprises (FCE) a exposé jeudi au secteur de la Formation et de l'enseignement professionnels le problème de manque de main-d'œuvre qualifiée et propose la création de «mini-centres» de formation au niveau des grands projets structurants. «Nos entreprises se plaignent d'un manque de main-d'œuvre qualifiée», a déclaré le président du FCE Ali Haddad lors d'une rencontre avec le ministre de l'Enseignement et de la formation professionnels, Noureddine Bedoui.

Soulignant l'importance de la formation pour l'entreprise économique, le FCE s'est engagé à travailler avec ce secteur «stratégique», qui «sans lui, l'entreprise ne peut pas exister». Plusieurs chefs d'entreprise ont relevé les difficultés à trouver cette main-

d'œuvre sur le marché et proposent de «repenser les plans de développement des secteurs économiques». «Il faut se poser la question pourquoi les jeunes boudent les secteurs du BTPH et celui de l'Agriculture», note Nacer Haddad, vice-présidente du FCE. «Il y a quelque chose qui ne va pas», pense, le PDG de Cosider Rakhrroukh Lakhdar, également membre de cette organisation patronale.

Pourtant, l'Algérie forme chaque année 600.000 stagiaires et dispose de plus de 1.200 centres de formation professionnelle, a souligné le ministre qui demande aux entreprises de s'impliquer davantage dans l'insertion des diplômés dans le monde de l'entreprise. M. Haddad a appelé aussi les patrons à travailler en synergie pour relever les défis économiques auxquels fait face le pays,

relevant que si son secteur trouve des difficultés à adapter les formations aux besoins des entreprises, c'est parce que celles-ci n'expriment pas de demandes dans ce sens.

Le secteur fait face aussi à des problèmes d'insertion des jeunes dans le monde du travail. «Les apprentis ne trouvent pas où effectuer leurs stages pratiques et l'entreprise n'aide pas à former à payer les maîtres d'apprentissage», a relevé une responsable du secteur. Les deux parties ont convenu, toutefois, de renforcer la communication afin de trouver des solutions aux problèmes posés. M. Haddad a proposé, à ce propos, de créer des mini-centres de formation au niveau des chantiers abritant les grands projets comme les barrages, les routes et les infrastructures sportives, afin de permettre aux apprentis

ainsi qu'aux étudiants de s'imprégner des techniques nouvelles utilisées sur le terrain.

Il a suggéré aussi d'installer une commission mixte entre le FCE et le secteur de l'enseignement et de la formation professionnels et qui travaillera en permanence en vue de prendre en charge les demandes exprimées pour les soumettre aux plus hautes autorités.

M. Haddad a appelé également à encourager l'entreprise nationale en favorisant le produit local. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre d'une série de réunions initiées par le FCE après son dernier congrès, pour présenter son programme d'action et se concerter avec les pouvoirs publics. Les résultats de ces rencontres seront soumis ensuite au Premier ministre, selon le Forum.

APS

Le FCE appelle au renforcement du partenariat entre les entreprises algériennes et françaises

Le Forum des chefs d'entreprises (FCE) a appelé hier à Alger au renforcement de la coopération entre les entreprises algériennes et françaises, en particulier dans les domaines technique et de formation, plaident pour un partenariat "gagnant/gagnant".

Le président du FCE, Ali Haddad, a proposé au haut responsable à la coopération industrielle et technologique algéro-française, Jean Louis Levet, la mise en place de mécanismes devant accélérer le développement des relations entre les entreprises des deux pays. Le "patron" du FCE s'était longuement entretenu, en présence de membres du Forum, avec le haut responsable à la coopération industrielle et technologique algéro-française sur le développement du partenariat entre les PME des deux pays.



"Depuis 2002, nous parlons de coopération entre entreprises algériennes et françaises, mais sans que cela ne donne beaucoup de résultats sur le terrain, peu de choses ont été faites", a déploré M. Haddad dans des déclarations à la presse.

Pour M. Ali Haddad, "c'est le moment de passer à la concrétisation" de ces partenariats, et a annoncé la mise en place d'une commission de suivi de l'évolution et du développement des partenariats entre les entreprises algériennes et françaises.

Cette commission servira, a-t-il ajouté, de pont entre les

entreprises des deux pays, quelles soient petites ou grandes, en fixant des priorités sur lesquelles il faut agir".

En outre, les deux parties sont convenues de créer des centres techniques et une grande école d'ingénieurs pour la formation de la main-d'œuvre dans différentes filières économiques.

Il a également relevé "la qualité des produits et du savoir-faire français", plaident pour un partenariat "gagnant/gagnant" entre les PME des deux pays.

De son côté, Jean Louis Levet s'est félicité de cette rencontre avec le FCE, considérant le

Forum comme "un interlocuteur crédible et représentatif de la force entrepreneuriale algérienne".

M. Levet, qui a exprimé la volonté et l'engagement de son pays à développer davantage les relations bilatérales avec l'Algérie, a appelé les entreprises françaises à s'impliquer davantage dans le développement de ces relations.

"Il y a au moins 6.300 entreprises françaises qui exportent vers l'Algérie mais seulement 440, y sont implantées", a-t-il relevé, invitant ces entreprises à venir investir en Algérie.

La rencontre de la délégation du FCE avec M. Levet intervient dans le sillage d'une série de réunions avec différents départements ministériels.

Le FCE, rappelle-t-on, avait organisé ces réunions après son dernier congrès, pour présenter son programme d'action et se concerter avec les pouvoirs publics.

Les résultats de ces rencontres seront soumises ensuite au Premier ministre, selon le Forum.

HYDROCARBURES

Partenariat entre Sonatrach et GE pour la fabrication d'équipements liés à l'industrie pétrolière et gazière

Le groupe Sonatrach et la compagnie américaine General Electric (GE) ont signé jeudi à Alger un protocole d'entente portant sur la création d'une société conjointe pour la fabrication d'équipements entrant dans l'industrie pétrolière et gazière. Détenu à hauteur de 51% par Sonatrach à travers le holding services parapétroliers (SPP) et de 49% par GE, la nouvelle entité sera établie sous la forme d'une société par actions.

Elle sera chargée de la fabrication et du développement, entre autres, d'équipements de forage et production, de solutions de performance des puits et solutions technologiques de l'aval, d'équipements de mesure et de contrôle, ainsi que la prestation de services et formations afférents aux domaines pétroliers, a-t-on expliqué lors de la cérémonie de signature.

Le personnel de la société conjointe sera majoritairement algérien, qui sera renforcé par des experts de la firme américaine.

Présent à la cérémonie, le ministre de l'Energie, Youcef Yousfi, a souligné la vo-



lonté du groupe Sonatrach «d'acquérir la technologie nécessaire pour accélérer son développement» dans un contexte international marqué par «un bouleversement de l'industrie pétrolière et gazière».

Ce bouleversement est le résultat de l'évolution technologique et scientifique qu'a connue cette industrie et qui «n'a pas toujours été bénéfique», a poursuivi le ministre, ajoutant que la chute des prix du pétrole fait partie des effets de cette évolution.

Néanmoins, l'Algérie a atteint un niveau technologique qui lui permet d'aller

de l'avant dans son développement», a-t-il affirmé.

De même, la décision prise par GE de s'installer définitivement en Algérie et de diversifier ses activités «réflète la confiance de cette compagnie dans les capacités de Sonatrach de se développer davantage», a ajouté M. Yousfi.

En outre, le partenariat conclu entre Sonatrach et GE s'inscrit dans les efforts de diversification de l'économie nationale puisqu'il constitue une opportunité pour les entreprises algériennes de se développer à travers la sous-traitance, a noté le ministre.

De son côté, le directeur de la région MENA à GE, Rami Qasem, a observé que le groupe Sonatrach «est appelé à jouer un rôle important dans la région», ajoutant que la firme américaine est prête à l'accompagner dans son développement.

Les documents de l'accord ont été paraphés par le directeur exécutif des filiales et participations de Sonatrach, Akli Remini, et par M. Qasem

GAZ DE SCHISTE

Ksentini préconise de s'en remettre aux experts nationaux et internationaux

Le président de la Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'homme (CNCPDH), Farouk Ksentini, a préconisé, jeudi, de s'en remettre aux avis des experts nationaux et internationaux concernant l'exploitation de gaz de schiste.

«(...) Il apparaît essentiel de revenir au bon sens qui doit avant tout régir toutes les grandes décisions d'un pays démocratique et de s'en remettre aux experts nationaux et internationaux dont les avis qualifiés et approfondis, même contradictoires sont les seuls susceptibles de conduire à la bonne décision», a écrit M.



Ksentini dans un communiqué rendu public, M. Ksentini a estimé que «la violente division des opinions» relatives au sujet du gaz de schiste «représente à l'évi-

dence elle-même un signe de bonne réactivité, chacun des camps étant particulièrement soucieux aussi bien des ressources naturelles avantageusement exploitables que de l'éco-gestion dont le respect absolu est appelé à être édicté par la Constitution elle-même».

Selon lui, ces opinions «ainsi opposées sont également respectables, personne ne pouvant être accusé d'indifférence à l'égard de l'avenir de son propre pays».

Toutefois, il recommande d'«éviter les querelles au piège et à la stérilité desquelles, si l'on n'y prend garde, s'exposent ensemble les uns et les autres».



FINANCES

L'Inspection générale des finances appelée à lutter contre les transferts illicites de devises

L'Inspection générale des finances (IGF) a été appelée, jeudi, par le ministre des Finances, Mohamed Djellab, à centrer ses efforts particulièrement sur la lutte contre les transferts illicites de devises et contre les risques de dilapidation des deniers publics.

M. Djellab s'exprimait lors des 7^{es} assises de l'IGF, tenues au siège du ministère des Finances, où cours desquelles a été présenté le bilan d'activités de cet organisme de contrôle sur la période 2008-2014, comme il a été exposé des communications portant essentiellement sur le marché des médicaments et sur le recours abusif aux procédures exceptionnelles dans les marchés publics.

Dans son intervention, le ministre a souligné que l'IGF devait accorder toute l'attention requise aux priorités définies par les pouvoirs publics en vue de conférer un sens concret à sa mission d'alerte et de conseil.

Il s'agit essentiellement, a-t-il énuméré, de la lutte contre les transferts illicites de devises, du renforcement des instruments de contrôle de l'Etat dans les domaines notamment fiscal, budgétaire et commercial et de l'évaluation de l'opportunité et de la viabilité de certaines organisations et établissements sous tutelle.

En outre, a-t-il soutenu, les grands axes des actions de contrôle et d'audit de l'IGF devront être centrés sur la recherche et l'identification des «foyers de gaspillage» et sur toute forme de «gestion porteuse de risques de dilapidation de deniers publics».

Il a également préconisé que le personnel de l'IGF devait s'acquitter de ses obligations «avec intégrité mais aussi en toute indépendance».

Pour M. Djellab, l'IGF doit aussi renforcer la collaboration et la coordination avec les différentes institutions de contrôle: la Cour des Comptes, la Cellule de traitement et de renseignement financiers (CTR), l'Organne national de prévention et de lutte contre la corruption, l'Office central de répression de la corruption ainsi qu'avec les inspections générales des départements ministériels.

Il a estimé que le lancement des différents programmes d'investissements publics, impliquant des engagements financiers considérables de l'Etat, conférera un rôle prépondérant au contrôle de la dépense publique et rendrait, de ce fait, plus que nécessaire le renforcement des institutions et organes de contrôle dont, plus particulièrement, l'IGF.

Il a, par ailleurs, insisté sur la nécessité d'accélérer l'application de nouvelles normes et procédures induites notamment par la nouvelle gestion publique impliquant le passage de la culture d'administration et de moyens à une culture de gestion de résultats et de performance.

Dans ce cadre, il a relevé que l'harmonisation des méthodes de travail et la normalisation des procédures doivent permettre à l'IGF de conduire ses missions avec plus d'efficacité et de réactivité. Aussi, il a considéré que les efforts en matière de rajeunissement des effectifs, d'amélioration des conditions de travail, de recrutement d'un personnel qualifié, de recours à l'expertise, de formations adaptées notamment dans les domaines de l'audit financier et des marchés publics, doivent être consolidés davantage pour conforter les avancées enregistrées.

Le premier argentier du pays n'a pas manqué de souligner l'importance des missions de l'IGF qui doivent s'inscrire, selon lui, dans la perspective de l'action du gouvernement, à travers notamment la prise en charge de l'évaluation des grands projets initiés au titre des plans quinquennaux de développement, et en intégrant à la fois la dimension budgétaire et l'impact sur l'économie nationale.

APS

MOSTAGANEM**Apport de plus de 18 millions m³ d'eau aux barrages de la wilaya**

Les barrages de la wilaya de Mostaganem ont enregistré un apport de plus de 18 millions de mètres cubes d'eau supplémentaires au mois de janvier 2015, à la faveur de la pluviométrie atteignant 60 millimètres, a-t-on appris jeudi auprès de la direction des ressources en eau. Le barrage de Chellif dans la commune de Sour a accueilli plus de 12 millions m³, celui de Kramis dans la commune de Achacha (1.422 million m³) et le barrage de Kerada à Sidi Ali (plus de 5 millions m³).



La quantité globale des eaux stockées dans les barrages de la wilaya a atteint actuellement plus de 122 millions m³, soit un taux de remplissage de plus de 74%, selon la même source.

Le barrage de Kramis emmagasine plus de 21 millions m³, celui de Kerada plus de 51 millions m³, celui de Chellif 50 millions de m³ (un taux de remplissage à 100%).

EL-BAYADH**2.232 places offertes pour la prochaine session de formation**

Quelque 2.232 places pédagogiques seront offertes pour la prochaine session (mars) de la formation professionnelle, dans la wilaya d'El-Bayadh, a-t-on appris auprès des responsables locaux du secteur.

La formation par l'apprentissage offrira 722 places, suivie par la formation résidentielle (475) dont 125 en milieu rural, a révélé le directeur du secteur, Mohamed Tedj-Eddine.

La formation à travers les cours du soir sanctionnée d'un certificat de qualification aura 275 places, la formation de la femme au (185) et les pensionnaires des établissements pénitentiaires (575), selon le même responsable. Un total de 51 spécialités seront ouvertes pour cette session de formation, avec 39 réservées à la formation par l'apprentissage, et le reste en formation résidentielle, réparties sur 11 établissements de formation dont dispose la wilaya, a ajouté le responsable.

L'agriculture et le bâtiment, dans toutes ses filières, sont les spécialités qui viennent en tête de la liste des formations dispensées pour cette session, et cela en adéquation avec la stratégie visant à répondre à la demande du marché local du travail, a-t-on indiqué.

BATNA**Enseignement intégré pour enfants handicapés**

Un atelier d'enseignement intégré pour enfants handicapés, initié sous l'égide de la section en Algérie de l'ONG Handicap International, a été lancé jeudi à Batna par l'association locale de lutte contre les myopathies, a-t-on constaté.

L'atelier inaugurant ce projet intitulé «Insa» (Equité), dont le financement est assuré par l'ambassade de France en Algérie, s'est déroulé à l'école des enfants sourds-muets de Batna sous le slogan «la différence, une occasion pour apprendre, l'Insa, une opportunité pour s'intégrer», en présence de représentants d'associations d'handicapés et de psychologues.

Pour la représentante en Algérie de Handicap International, Zahra Djoudi, le projet s'inscrit «dans la continuité des initiatives lancées en 2008 par plusieurs associations soutenues par l'ONG pour favoriser l'enseignement destiné à des enfants aux besoins spécifiques en vue de faciliter leur intégration dans le système scolaire normal».

C'est la première expérience du genre menée à Batna, selon Mme Djoudi qui a estimé «nécessaire de sensibiliser l'ensemble des acteurs concernés pour parvenir à l'objectif assigné, à savoir intégrer ces enfants dans des

**BÉJAÏA : UNE « AMP » (AIRE MARINE « PROTÉGÉE ») DE PLUS DE 7.000 HA
A quand ce statut ? En attendant, un « mini projet » est enclenché...**

En fait, cette AMP qui s'étend entre le Cap Bouak et Boulimat et intégrant en son sein l'île des Pisans (Nizla), d'une superficie de plus de 7000 ha, ne jouit pas encore du statut d'aire marine protégée (ce qui explique les «guillemet» au niveau du titre).

Arslan B.

En effet, des cadres du PNG (Parc national du Gouraya) ont confié à DK News que la « zone marine » à protéger n'est, pour l'instant, qu'au stade de la formulation du dossier de classement ». Pour rappel, cette revendication est celle du « Comité citoyen et scientifique pour la conservation et la valorisation durable des zones humides et marines du littoral de Béjaïa ».

Ces mêmes cadres confient «qu'en parallèle, l'administration du PNG a souscrit à un mini-projet en collaboration avec MED-PAN, une association internationale des aires



marines protégées de la Méditerranée (dont les baïllets de fonds sont les pays de l'Union européenne).

Et de faire savoir que le montant de l'enveloppe allouée au PNG dans ce cadre, précisément, est de 20.000 euros. L'objectif de ce mini-projet, essentiellement, d'abord, c'est d'assurer une pêche durable à l'intérieur de l'aire marine protégée, avec, au préalable, une campagne continue de sensibilisation intensive aussi bien des pêcheurs que de toutes les autres parties prenantes à l'impérative et vitale nécessité d'un déploiement synergique d'efforts afin de préserver toutes les ressources naturelles.

Il est, à cet effet, prévu toute une batterie de mesures législatives

(textes) ainsi que la mobilisation d'une présence autoritaire humaine, bien entendu. Ceci, donc, en attendant que les 7000 ha de la côte ouest bâojuai soient enfin classés officiellement Aire marine protégée.

« ... Il y va de la survie vitale et non moins salutaire de la fameuse et ô combien précieuse positionnée, ainsi que du vivier marin en général (flore et faune marines) ».

Le PNG saisit cette occasion (bref entretien avec notre journal) pour annoncer qu'il organisera, le 2 février 2015 au lac Mezaïa (Ihaddaden) la célébration des zones humides et qu'à cette occasion, également, il sera procédé à la réouverture du Centre d'éducation et de sensibilisation du public (CESP).

**PROTECTION, VALORISATION ET AMÉNAGEMENT DU LITTORAL
Un nouvel acquis potentiel pour la wilaya, une source de satisfaction pour les « Ecolos »**

« ... En somme, il s'agit de tracer le processus d'un développement durable du littoral bâojuai et ce en concertation et synergie avec tous les acteurs locaux concernés par cette optique » précise Athmane Boussoufa, directeur de l'environnement de la wilaya à DK News.

Jeudi 29 janvier 2015, dans la matinée, s'est tenue une rencontre d'un intérêt incontestable pour l'avenir du littoral bâojuai, sous la supervision d'Athmane Boussoufa.

Ce dernier fait savoir, en exclusivité à DK News, que «dans le cadre de la mise en œuvre de la loi 02-02 du 05-02-2002 relative à la protection et à la valorisation du littoral, 2 études ont été inscrites par le ministère de l'Aménagement du territoire et de l'environnement, et lancées sous le pilotage du groupement des bureaux d'études LEM (Laboratoire d'études maritimes-Alger) et TAD (Territoire, aménagement et développement).

La première étude s'intitule « Etude d'aménagement du littoral » et consiste à fixer d'abord les conditions et les modalités de construction et d'occupation du sol sur la bande littorale, de l'occupation des parties naturelles

bordant les plages ainsi que l'extension de la zone dite non aedificandi (interdite à la construction).

La 2^e étude, quant à elle, a trait au plan d'aménagement côtier, consistant notamment en un règlement d'aménagement et de gestion du littoral ».

La journée du jeudi 29 janvier 2015 a été essentiellement consacrée à la présentation, par le tandem bureaux d'études LEM/TAD de la méthodologie d'élaboration des deux études devant la commission intersectorielle du suivi du plan d'aménagement côtier (PAC).

La question-clé et non moins objectif de cette rencontre étant de définir les modalités idoines susceptibles de constituer le cadre idéal à l'enclenchement d'un aménagement du littoral permettant et assurant la préservation des ressources naturelles.

AB



dicap International avec le concours de partenaires algériens, dans le cadre de la convention signée en 2004 avec l'Association française contre les myopathies, a-t-elle ajouté.

Selon le président de l'association batnaïenne contre les myopathies, Lamine Guendouz, l'atelier donnera lieu à des stages de formation et à des campagnes de sensibilisation au profit des animateurs d'associations à travers les communes de la wilaya pour favoriser l'intégration scolaire des enfants souffrant d'un handicap.

Au cours de l'atelier, un documentaire sur une expérience d'éducation intégrée, réalisé par l'association « Tahadi » (Défi) de la daïra de Seddouk (Béjaïa) a été présenté, suivi d'une intervention autour de la nécessité de créer un comité local de concertation en matière d'éducation intégrée.

Depuis sa création en 2010, l'association batnaïenne contre les myopathies a initié plusieurs opérations dont une relative à l'aménagement de passages adaptés pour handicapés moteurs se déplaçant sur fauteuil roulant, a été adoptée par la commune de Batna.

APS

établissements scolaires». Cette initiative «fait partie de plusieurs autres actions similaires supervisées par Han-

TISSEMSILT**Le taux de chômage s'est établi en 2014 à 9,85%**

41 155 emplois, entre permanents et temporaires, ont été créés en 2014 à Tissemsilt, par le biais des différents dispositifs et organismes de l'emploi à travers la wilaya, selon nos sources.

**ABED MEGHIT**

Selon les statistiques, la population active est de 176.263 habitants dont 67.421 femmes, la population occupée, à savoir les personnes âgées de plus de 16 ans ayant travaillé, ne serait-ce qu'une heure, au cours d'une semaine de référence, les personnes pourvues d'un emploi mais qui sont temporairement absentes pour un motif tel qu'une maladie, des congés payés, un congé de maternité, un conflit du travail et les apprentis et stagiaires rémunérés effectuant un travail, est de 158.901 dont 61.614 femmes alors que les universitaires et les stagiaires des centres de formation professionnelles, sortant avec un diplôme en poche, ont été respectivement au nombre de 3.834 et 2.109 durant cette

même année. Par ailleurs, les 17.363 chômeurs enregistrés, 3.884 ont suivi des stages de qualification, parmi eux 1.066 élèves du primaire, 4.819 du moyen, 3.681 du secondaire et 3.912 sans instruction.

Pour la même période, il a été relevé 2.724 offres d'emploi dont 735 du secteur public local, 1.836 du secteur public national et 153 dans diverses activités.

Signalons que 9.664 jeunes ont été recrutés au titre du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP), dont 2.918 CID, 3.976 CIP et 2.769 CFI.

Il a été fait état également du placement de 2.869 jeunes dont 2.851 dans le secteur économique et 18 dans le secteur administratif. Concernant les dispositifs à l'insertion de l'emploi, l'ANSEJ a financé 311 projets dont 32 dans le secteur de

l'industrie, 182 de services, 45 de BTPH et 52 dans le domaine agricoles, permettant la création de 862 postes de travail, 123 projets ont été financés par la CNAC dont 17 dans le secteur de l'industriel, 63 de services, 22 de BTPH et 21 dans le secteur de l'agriculture, engendrant la création de 423 postes d'emploi.

L'ANEM a eu à créer 2.650 postes et la DASS a recruté 11.047 jeunes dans le cadre du DAIP et 509 dans le cadre du CTA et la Fonction publique 11.359 postes de travail.

Tissemsilt a enregistré un taux de chômage de 9,85% en 2014, prévoient de l'abaisser pour atteindre 8,9% à la fin de cette année, avec la concrétisation de nouveaux projets de développement permettant la création de nouveaux postes de travail, et ce, dans le cadre du CALPIREF, dans plusieurs secteurs.

• Plusieurs affaires de contrebande et délits traitées en 2014

L'image du policier synonyme de répression, a laissé place, depuis quelques années, à celle du fonctionnaire au service du citoyen.

Ce constat est de rigueur dans la wilaya de Tissemsilt depuis que cette institution s'est fixée comme objectif le rapprochement du citoyen, avec une police de proximité. Selon un communiqué de la cellule de communication et des relations publiques de la sûreté de wilaya de Tissemsilt, le bilan d'activité de l'exercice de l'année écoulée 2014 est positif, comparativement aux années précédentes.

La satisfaction est totale, «des efforts considérables ont été consentis par la Sûreté nationale, et des moyens importants ont été mobilisés pour assurer la protection des biens et des personnes», a-t-on appris de ses fonctionnaires. Selon le bilan de cette année 2014, il a été enregistré dans le cadre de la prévention et lutte contre les atteintes aux personnes et aux biens, 1.327 affaires, ayant impliqué 1.425 individus. Il a été recensé durant la même année 2014, deux (02) affaires de meurtre, 325 coups et blessures volontaires (CBV). Pour ce qui est des vols tous les types confondus, 426 affaires ont été enregistrées. Les mêmes services ont traité 11 affaires d'escroquerie, 4 af-

faires d'abus de confiance, Dans le domaine de la lutte contre la drogue, les services concernés ont traité durant cette année 2014, pas moins de 35 affaires impliquant 42 personnes. La lutte contre la falsification de billets de banque la police a enregistré une affaire ainsi qu'une autre de faux et usage de faux. Durant cet exercice, les services de la police ont enregistré 165 accidents causant la mort de 2 personnes et blessant pas moins de 196 autres. Sur le plan répression, les services de l'ordre public ont noté 6.270 infractions, 28 mises en fourrière, 1.761 retraits de permis de conduire.

Comparativement à l'année précédente, le bilan est élevé malgré les multiples campagnes de sensibilisations et de préventions ainsi que la répression. Durant l'année 2013, les mêmes services ont enregistré 177 accidents qui font 5 morts et 206 blessés. «Les campagnes menées durant l'année 2014 a abouti à l'organisation des conférences, en plus des sorties ainsi que des journées de proximité à avoir un écho favorable, d'autant que des cellules d'écoute ont été mises en place au niveau de toutes les sûretés de daïra et sûretés urbaines», affirmant que les citoyens «coopèrent» davantage avec la police.

AM

• Création de plus de 570 emplois dans le secteur de l'artisanat

Le secteur de l'artisanat de Tissemsilt a généré quelque 570 emplois permanents en 2014, a-t-on appris jeudi du directeur de la chambre de wilaya d'artisanat et des métiers.

Ces postes sont répartis en activités d'artisanat artistique avec 125 postes, l'artisanat de production de matières (132), de services (313), a souligné Ali Bouhamid. Les emplois sont réalisés à la faveur du soutien des dispositifs de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (ANSEJ) et de l'Agence nationale de gestion du micro-crédit (ANGEM) et de la Caisse nationale d'assurance-chômage (CNAC).

La chambre de l'artisanat et des métiers a enregistré, durant la même période, 252 nouvelles entreprises artisanales. En plus, 311 certificats de qualification ont été attribués à des jeunes leur permettant de bénéficier des avantages des dispositifs d'emploi pour concrétiser des projets liés à l'artisanat, a-t-on ajouté.

Un programme de valorisation et de promotion des produits artisanaux locaux menacés d'extinction, à l'instar du tissage et de la tapisserie,

a été élaboré par la chambre d'artisanat et des métiers, surtout à Selmana (Layoune, Theniet El Had, Bordj Emir Abdelkader) en ouvrant des galeries permanentes de vente de pro-

duits au niveau de la chambre et d'ateliers de formation pour les jeunes artisans dans ce domaine. La chambre a proposé, également au titre du quinquennat 2015-2019, la création d'espaces de vente et d'exposition dans toutes les communes de la wilaya, en vue de résoudre le problème de commercialisation que déplorent plusieurs artisans et l'organisation d'une manifestation d'envergure nationale sur le produit artisanal.

La chambre d'artisanat et des métiers a recensé, jusqu'à la fin de l'année dernière, 2.128 artisans inscrits, dont la plupart activent en artisanat de services.

MASCARA**940 millions DA pour l'aménagement de 7 nouvelles zones d'activités**

L'agence foncière de la wilaya de Mascara a débloqué une enveloppe de 940 millions DA pour l'aménagement de sept nouvelles zones d'activités a-t-on appris jeudi auprès du directeur.

Les travaux d'aménagement de ces zones portent notamment sur le raccordement aux différents réseaux (gaz, électricité, eau potable, assainissement) pour offrir les conditions nécessaires aux investisseurs dans la wilaya, surtout après la saturation des trois anciennes zones industrielles notamment celle de Sig où le dernier terrain a été octroyé à une société espagnole spécialisée dans la confiserie.

M. Mustapha Boudaa a indiqué que l'agence foncière de la wilaya a créé, sur instruction du wali de Mascara qui le président de son conseil d'administration, sept nouvelles zones d'activités à travers les communes de Oued Taria, El Bordj, Sig, Sidi Abdelmoumene, Oued El Abtal, appelées à abriter des projets d'investissement dont la plupart dans les industries de transformation liées à l'activité agricole.

Pour rappel, la wilaya dispose actuellement de sept autres zones d'activités exploitées dans des activités moyennes qui ont été toutes réaménagées. Les travaux d'aménagement de la zone d'activités de la commune de Sig s'étendant sur une superficie de 35.000 hectares scindés en 32 lots, dotés d'une enveloppe de 80 millions DA, ont été lancés mercredi.

SOUK AHRAS**251 millions de dinars pour réaliser de nouvelles routes et réhabiliter plusieurs axes**

Une enveloppe de 251 millions de dinars a été mise en place à Souk Ahras pour la réalisation de nouvelles routes et la réhabilitation de plusieurs axes de communication, a indiqué jeudi à l'APS le secrétaire général de commune, Yacine Kenache.

Il s'agit notamment, a-t-il précisé, de la réalisation d'un tronçon de 2,5 km reliant la petite agglomération Fetouma-Souda à la RN16 et d'une route de 3,5 km entre la cité Béral-Salah et la sortie Est de la ville de Souk Ahras.

Un autre axe routier d'un km sera construit entre l'intersection desservant Badji-Mokhtar et la cité des 200 logements participatifs, a encore fait savoir M. Kenache qui a estimé à 238 millions de dinars le montant affecté à la réalisation de ces tronçons.

L'engagement de ces projets ainsi que ceux portant sur la réhabilitation de plusieurs autres axes, dont celui qui relie sur 2 km la cité "Clair soleil" à l'intersection de la cité du 26-Avril et un autre faisant la jonction, sur 3 km, entre la cité Abdellah-Kouicem et le quartier Ibn-Rochd" sera effectué "dès l'amélioration des conditions météorologiques", selon le même responsable.

APS

GUÉ DE CONSTANTINE 4 ans de prison pour l'accusé



A.Ferrag

Mourad âgé de 32 ans, qui a reçu un coup de couteau à la poitrine, est aussitôt transporté à l'hôpital.

Tout a commencé par une simple dispute entre deux personnes, Mourad se met à insulter Salim qui sort son couteau de sa poche et lui assène un coup à la poitrine.

Aussitôt alertés, les éléments de la police judiciaire se dépêchent sur les lieux, pour trouver Mourad grièvement blessé. Il fut aussitôt transporté à l'hôpital, 15 jours de repos lui furent octroyés.

Salim fut placé en mandat de dépôt par le magistrat ins-

tructeur pour tentative d'homicide volontaire.

Le jour du procès, l'accusé reconnaît tous les faits retenus contre lui. Il déclare qu'il avait frappé seulement au hasard.

Le président ne manquera pas de rappeler le passé de l'accusé. Salim avait un casier judiciaire chargé.

Après avoir rappelé les faits, le représentant du ministère public requiert une peine de 7 ans de prison à l'encontre de Salim.

L'avocat de la défense demande à ce que son client soit jugé pour coups et blessures involontaires.

Après délibérations, le verdict tombe : Salim est condamné à 4 ans de prison ferme.

BLIDA : Des policiers délivrent une jeune femme séquestrée depuis 2 mois à Ben Achour

Belhadj Ahmed

C'est grâce à un appel de détresse, reçut par le biais du numéro vert 15/48 de la part d'une jeune femme âgée de 29 ans, que les policiers ont pu secourir la victime qui se disait séquestrée depuis près de deux mois par un inconnu. Une Brigade de la 3^e Sûreté urbaine de Blida se rendit aussitôt vers le lieu indiqué. Dans son appel, la victime affirma qu'elle se trouvait au quartier «Ben Achour», dans un magasin situé près de la maison où elle était rete-



nue par un individu. Lors de sa déclaration, elle affirma avoir été enlevée depuis près de deux mois par un inconnu qui l'a détruit son passeport biométrique. Afin de confirmer la véracité des dires de la jeune femme, les policiers tendirent une sourcière au mis en cause avant de l'arrêter

BILAN ANNUEL 2014 DE LA SÛRETÉ DE WILAYA DE SÉTIF : Régression de la criminalité et des accidents de la route

Lors d'un point de presse organisé au siège de la Sureté de wilaya de Sétif, le chef de cette dernière, le commissaire divisionnaire Yamouni Abdelaziz, entouré des officiers et des cadres de l'institution policière, a présenté un large compte rendu du bilan et des activités de l'année 2014.

Azzeddine Tiouri

C'est ainsi que dans le cadre de la lutte contre la criminalité urbaine de différents types, les services de la Sureté de wilaya de Sétif ont eu à traiter tout au long de l'année écoulée, 7 129 affaires impliquant 9 432 personnes, dont 1 492 ont été incarcérées. Comme ils ont organisé 3 368 rafles et descentes sur le terrain permettant le contrôle de 19 803 personnes. Dans le domaine de la lutte contre les réseaux de trafic de drogue, de stupéfiants et de substances psychotropes, ils ont eu à traiter 542 affaires impliquant 733 individus. Au cours de l'année 2014, ils ont procédé à la saisie de 23,961 kg de kif traité et 25 872 comprimés psychotropes.

Dans le détail, les chiffres donnent 1 205 affaires, impliquant 1 738 personnes, dont 350 placées sous mandat de dépôt pour ce qui est des délits touchant les biens et les propriétés et 2 141 affaires, impliquant 2 921 individus, dont 177 ont été écrasés, touchant les personnes. Plus de 310 téléphones portables ont été récupérés, au moment où plus de 359 436 pétards, 410 fumigènes, 116 stylos lasers, 513 armes blanches, 8 armes électriques, 22 bombes lacrymogènes, 2 jumelles militaires et 16 484 bouteilles de boissons alcoolisées ont été saisis lors de différentes opérations. Le premier responsable de la police au niveau de la wilaya de Sétif a fait remarquer que par rapport à l'année 2013, il y a eu une baisse sensible d'affaires traitées pour les différents délits, ainsi que dans le domaine des stupéfiants.

Evoquant le volet de la sécurité routière durant l'année écoulée, M. Yamouni, indiquera que ses services ont enregistré 1 008 accidents de la circulation faisant 39 morts et 1 136 blessés. Comparé à l'année 2013, il a été enregistré une baisse sensible dans les accidents de la route de 75 sinistres, ainsi que le nombre de blessés de 10 personnes, néanmoins, il y a eu 12 décès de plus. Cette baisse des accidents de la route est en partie le fruit du travail accompli sur le terrain par différentes équipes dans les nombreuses activités préventives et des initiatives de sensibilisation ainsi que celles de dissuasion des usagers de la route, nous précise-t-on. Au cours de cette même année 2014, il a été établi plus de 29 148 contraventions et le retrait de 6 876 permis de conduire, les deux en baisse par rapport à 2013 et la mise en fourrière de 829 véhicules.

Dans le domaine des lois et règlements régissant les villes et les collectivités locales pour la lutte de toutes les formes de violation contre l'environnement, la pollution et l'urbanisme, touchant essentiellement la santé du citoyen, les services de la Sureté de wilaya de Sétif ont dressé tout au long de l'année écoulée, 681 contraventions pour constructions sans permis, procédé à l'encadrement de 39 démolitions de plusieurs bâtiments sur instructions des autorités compétentes, ont effectué 788 contrôles de chantiers de constructions, 258 arrêts de travaux pour diverses raisons. Ils ont établi 681 procès-verbaux pour constructions anar-



chiques, effectué 5 832 opérations de contrôle dans les marchés quotidiens et hebdomadaires, 545 interventions dans le cadre du commerce de l'informel. Ces mêmes services ont saisi 17 126 tonnes de biens de consommation impropre et avariés tels que du poisson, de la viande blanche et rouge, des viscères, des bonbons ainsi que de la matière première destinée pour leur fabrication. Ils ont également procédé à la saisie de 511 quintaux de matières entrant dans la fabrication de tabac à chiquer contrefait.

Pour ce qui est de la police administrative occupant une place importante dans la structure organisationnelle de l'institution policière ayant un contact directe avec les citoyens, au cours de l'année dernière, elle a effectué 1 598 enquêtes administratives dans le domaine des pratiques commerciales, avec proposition de fermeture de 998 locaux pour non-respect de certaines lois et règlement en vigueur régissant la corporation commerciale. Elle a mis en œuvre 915 décisions de fermeture de locaux après les propositions. Elle a procédé à 20 847 contrôles de locaux commerciaux. Elle a délivré 33 254 documents de déclarations de perte et 725 autres après leur égarement. Elle a préparé 1 355 cartes de passeport ordinaire et 78 pour biométriques.

En relation constante avec les citoyens, les services de police ont reçu au cours de l'année 2014, 1 611 appels à travers le numéro vert 15 48 et 3 237 appels téléphoniques à travers le n° 17 de secours pour diverses raisons d'interventions ou de renseignements.

Travaillant en étroite collaboration avec les médias, la cellule de communication de la Sureté de wilaya de Sétif, dirigée par le lieutenant Abdelwahab Aissani est l'une des plus actives de la wilaya. Toute l'équipe fournit beaucoup d'efforts pour tenir informer l'ensemble des médias et leurs représentants. C'est ainsi qu'elle a relevé 4 401 articles de journaux concernant les services de police de la wilaya de Sétif, soit un taux de 360 articles par mois, a effectué plus de 234 enregistrements de radios et 30 lectures d'information diffusées à travers les divers canaux de télévision.

AIN AZEL : MONOXYDE DE CARBONE 3 décès et 7 personnes secourues à temps

Trois membres d'une même famille ont trouvé la mort, hier, vers 5 heures du matin à la suite d'une fuite de monoxyde de carbone des canaux d'évacuation dans une maison individuelle située dans la cité d'Ouled Larbi, dans la localité de Daouamas, commune d'Aïn Azel, située à une cinquantaine de km au sud du chef-lieu de wilaya, Sétif.

Selon la cellule de communication de la Protection civile de la wilaya de Sétif, les trois victimes, le chef de famille âgé de 70 ans, la mère âgée de 62 ans et leur fils âgé de 26 ans ont été découverts le matin inanimés. Un deuxième fils âgé de 29 ans a survécu au drame parce qu'il dormait dans une chambre voisine un peu isolée.

Il faut dire que les secours de la Protection civile sont arrivés à temps pour le secourir. Le reste des membres de la famille n'a pu être sauvé et a été transporté à l'hôpital Saïd Yalaoui d'Aïn Azel. La même source nous a informés que les agents de la Protection civile sont intervenus, lundi dernier pour sau-

ver en extrémis d'une mort certaine, cinq membres d'une même famille, le père, la mère et leurs trois petits enfants en bas âge habitant la cité Maabouda, située à la sortie ouest de la ville de Sétif qui avaient inhalé des gaz carbonique provenant du fourneau à gaz.

Cette famille a dû son salut grâce au père qui s'est réveillé à temps pour constater la fuite avant d'appeler les secours de la Protection civile qui étaient arrivés à temps pour éviter le drame et prendre en charge toute la famille.

Un autre drame a pu être évité à temps lorsque les agents de la Protection civile ont pu secourir, le même jour, dans la commune de Béni Aziz, située au nord du chef-lieu de wilaya, une femme, la quarantaine, qui avait inhalé du monoxyde de carbone chez elle. Transportée en urgence à l'hôpital de Béni Aziz, elle a reçu les soins nécessaires.

KSAR ABTAL Découverte d'un cadavre d'un homme âgé de 63 ans

Dans la matinée d'hier, en se rendant à leur travail, les citoyens du douar Ouled Mehalla, dans la commune de Ksar Abtal, située à une trentaine de km du chef-lieu de wilaya Sétif, ont découvert, près de son domicile, le cadavre d'un homme âgé de 63 ans gisant inerte sur le sol. Selon nos sources, la victime D.B., souffrait de troubles mentaux, a du oublier de prendre ses médicaments, aurait perdu l'équilibre en glissant sur le sol, en cette période de mauvais temps, de gel et de verglas, en tombant sur son visage qui était tout ensanglanté, avec des saignements du nez et de la bouche. Le corps de la victime a été transporté à l'hôpital Mohamed Bouddaf d'Aïn Oulmène. La Gendarmerie nationale a ouvert une enquête.

A.T.

ELLES ETAIENT DANS UN MAGASIN À OUED AÏSSI 6 personnes blessées par l'explosion de gaz naturel

Six personnes ont été blessées par l'explosion de gaz dans un magasin à Oued Aïssi hier aux environs de 8h de la matinée. Selon un communiqué de la protection civile, parmi les six personnes touchées figuraient des clients

de passage qui s'étaient arrêtés au niveau de ce commerce situé à Tadjia pas loin de la zone industrielle d'Oued Aïssi.

La même source indiquait qu'une enquête est ouverte pour déterminer les causes exactes de

l'incident. Jusqu'à hier dans l'après-midi, les victimes transférées à l'hôpital sont sorties après les premiers soins. Leurs blessures ne nécessitaient pas une admission pour un séjour de surveillance.

K.N.A

GUELMA Appel à un cadre juridique de prise en charge des autistes

Les participants à une journée d'étude sur l'autisme, organisée jeudi à Guelma, ont appelé à la nécessité d'un «cadre juridique» pour la prise en charge des enfants autistes.

Au cours de cette rencontre qui s'est déroulée à la maison de la culture de Guelma, en présence de parents d'autistes, de médecins, de cadres de la santé et de responsable de centres psychopédagogiques, il a été débattu des moyens et des mécanismes de prise en charge de cette catégorie de patients.

Des mères d'enfants autistes, présentes à cette rencontre, ont présenté leurs témoignages, souvent poignants, sur les souffrances endurées au quotidien pour élever un enfant atteint de ce mal, ainsi que sur les coûts «exorbitants» des soins en l'absence de structures spécialisées

de prise en charge. Selon elles, un enfant autiste nécessite une dépense mensuelle moyenne de l'ordre de 30.000 dinars.

Les participants ont invité les parents d'autistes à s'organiser en associations afin de bénéficier de la couverture sociale et pédagogique nécessaire.

La Dr Nora Brahmia, psychologue clinicienne, a mis l'accent sur l'importance du diagnostic précoce de cette affection afin de pouvoir la traiter «le plus efficacement possible» avant d'évoquer les techniques de rééducation et le rôle des parents dans la prise en charge.

La journée d'étude était organisée en collaboration avec la radio nationale de Guelma, la direction de la santé, la direction de l'éducation et la direction de l'action sociale.

M'SILA Des chirurgiens des hôpitaux d'Alger opèrent gracieusement à Boussaâda



Une équipe médicale formée de chirurgiens orthopédistes exerçant dans des hôpitaux d'Alger effectue depuis jeudi, à Boussaâda (M'sila), des interventions pointues de pose de prothèses des membres et de la hanche, a-t-on constaté.

Selon le directeur de l'établissement public hospitalier (EPH) Rezig-Bachir de Boussaâda, Amer Benissa, cette initiative, la deuxième du genre, entre dans le cadre du jumelage entre les hôpitaux annoncé par le ministre de la Santé et de la réforme hospitalière. Cette action de solidarité qui bénéficiait, durant trois jours, à une douzaine de patients parmi les plus démunis,

s'inscrit également dans le cadre d'un programme de formation continue des chirurgiens locaux.

L'équipe médicale dirigée par le Pr. Saïghi Bouaouina, chef du service de chirurgie orthopédique de l'établissement hospitalier spécialisé (EHS) de Douéra (Alger) avait organisé au mois d'avril dernier une initiative similaire, rappelle-t-on.

La première expérience qui avait touché un même nombre de malades a été satisfaisante dès lors que les patients opérés ont pu retrouver l'usage de leurs membres grâce à ces interventions coûteuses, dépassant parfois un million de dinars par opération.

LA SÛRETÉ NATIONALE AVERTIT L'usage du téléphone au volant à l'origine de plus d'une centaine d'accidents de la circulation

L'usage du téléphone portable au volant a été à l'origine de 102 accidents de la route en 2014, a indiqué jeudi un communiqué du département de la Communication et des relations publiques à la Direction générale de la Sécurité nationale (Dsgn). 17 383 accidents de la route surviennent en milieu urbain ont été recensés durant la même période par les services de la sécurité routière dont 102 dus à l'usage du téléphone portable au volant.

2 blessées dans un effondrement à Sidi El-Houari

L'effondrement hier matin d'un faux plafond dans le vieux quartier de Sidi El-Houari, a fait deux blessés, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile.

L'effondrement du faux plafond d'un appartement situé au deuxième étage d'un immeuble vétuste, composé d'un rez-de-chaussée et de trois étages (R+3), a fait deux victimes, deux femmes âgées respectivement de 87 ans et de 43 ans.

Blessée au bras, la veille dame a été évacuée vers l'hôpital d'Oran par les éléments de la protection civile où elle a reçu les soins nécessaires, ont précisé les mêmes services, ajoutant que l'autre femme, blessée à la tête, a reçu les premiers soins sur place.

Par ailleurs, trois personnes ont été sauvées par les éléments de la protection civile à l'issue de l'effondrement de la cave d'une bâtie (R+1), survenu dans le même quartier, jeudi soir (22h40). Trois hommes âgés respectivement de 60, 45 et 21 ans se sont retrouvés coincés à l'intérieur de la cave effondrée. Les trois victimes ont été retirées en extrémité et indemnes des décombres par les éléments de la Protection civile.

SELON L'ONU 731.000 Somaliens confrontés à l'insécurité alimentaire



Environ 731.000 personnes sont confrontées en Somalie à une grave insécurité alimentaire et ce malgré les efforts fournis pour l'amélioration de la sécurité dans certaines régions, indique un rapport de l'ONU publié jeudi à Nairobi.

Ce chiffre représente une baisse de 29% par rapport aux estimations effectuées de juillet à décembre 2014, selon les résultats d'une évaluation de l'Unité d'analyse de la nutrition et de la sécurité alimentaire pour la Somalie (Fsnau), projet géré par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (Faost), et le Réseau des systèmes d'alerte anticipée contre la famine (Fews Net).

D'après le rapport de l'ONU, 2,3 millions de personnes supplémentaires risquent d'être touchées par l'insécurité alimentaire et une intervention est plus nécessaire pour protéger leurs moyens de survie. «Ce groupe de foyers reste hau-

tement vulnérable aux chocs qui pourraient les renvoyer à la crise de la sécurité alimentaire», indique le rapport.

Le rapport stipule également que malgré les améliorations au niveau de la sécurité alimentaire, des conditions du bétail et de la stabilité des prix des denrées de base, un nombre important de somaliens subiront les affres de l'insécurité alimentaire en juin. Selon la Fsnau, près de 203 000 enfants souffrent de malnutrition grave et environ 38 000 enfants ont besoin d'un traitement médical et de nourritures thérapeutiques.

Cette situation alarmante est due au manque d'accès à l'eau potable, au manque d'infrastructures telles que les latrines ainsi qu'à l'absence hygiène. Toujours selon le rapport, la situation s'est aggravée pour les déplacés à Bossasso, Baidoa et Doolow, mais s'est améliorée à Mogadiscio, Kismayo et Dhobley.

MEXIQUE: Au moins 2 morts après l'explosion de gaz dans une maternité



Une explosion de gaz dans une maternité de Mexico a causé la mort d'au moins deux morts jeudi, un mineur et une femme, et fait 66 blessés selon le maire, alors que les recherches continuent dans les décombres de l'établissement à demi-détruit. «En ce moment, nous ne comptons que deux morts confirmés, un mineur et une femme», a annoncé le maire Miguel Angel Mancera lors d'une conférence de presse.

Un source à la mairie avait auparavant assuré que l'explosion de Cuajimalpa, au sud de la capitale mexicaine, avait fait sept morts, dont quatre bébés. Parmi les 66 blessés, 22 sont dans un état grave, a précisé

M. Mancera. Beaucoup d'entre eux ont été atteints par des éclats de verre au moment de l'explosion.

Environ 40% de la structure de l'hôpital mère-enfants malades de Cuajimalpa a été endommagée par l'explosion, survenue jeudi matin vers 07H00 locales (13H00 GMT), alors qu'un camion de gaz livrait l'établissement, probablement en raison d'une fuite dans la pompe du véhicule.

Le maire de Mexico a indiqué que trois opérateurs de la compagnie livrant le gaz à l'hôpital, dont deux ont été blessés, étaient retenus par la police. Il a précisé que cette compagnie, Gas Express Nieto, travaillait pour la municipalité de Mexico depuis 2007.

Séisme de magnitude 5,7 au large de la Californie

Un séisme de 5,7 degrés de magnitude s'est produit mercredi au large du nord de la Californie, rapporte l'institut géologique américain (USGS). L'épicentre a été localisé 65 km au sud-ouest d'Eureka et à 17 km sous la surface de la croûte terrestre. Aucune alerte au tsunami n'a été lancée. Bien qu'il soit jugé modéré, un séisme d'une telle magnitude peut provoquer d'importants dégâts.

APS

ALLERGIES ALIMENTAIRES 5 bonnes nouvelles

Faute de traitement efficace, les allergies alimentaires ont longtemps été considérées comme "à part" en allergologie. Et de ce fait un peu négligées. La situation est en train de changer, comme en témoignent ces données encourageantes.

On peut parfois les supprimer

On remplace la «désensibilisation» par une «induction de tolérance alimentaire». Le principe est proche : consommer des quantités croissantes de l'aliment allergisant jusqu'à ce que l'organisme le tolère. Une fois la tolérance acquise, elle est définitive. «Ces techniques sont encore émergentes», note le Dr Fabienne Rancé, allergologue. Chaque centre a sa méthode. Certains vont d'emblée augmenter les doses, d'autres préfèrent une progression plus lente. Par précaution, ces réintroductions ne sont réalisées que dans des centres de pointe. Et le protocole est très strict : il ne faut pas consommer l'aliment à jeun, ne pas faire d'exercice physique intense dans les deux heures qui suivent, diminuer les doses quand on est malade. Toute erreur peut être préjudiciable.

On connaît mieux les allergies croisées

Ces réactions associent des allergies alimentaires et des allergies respiratoires ou cutanées. Par exemple, certaines personnes allergiques aux acariens réagissent également à la consommation de crustacés ou d'escargots.

Des allergiques au bouleau ressentent des picotements dans la bouche et dans la gorge lorsqu'ils dégustent des «rosacées» (pomme, poire, pêche...). Explication avancée par les allergologues : la protéine présente dans l'aliment et le pollen incriminé est la même. Les liens entre deux allergies croisées, très complexes, sont de mieux en mieux connus.



En cas d'allergies croisées, on traite les deux en même temps

Avant de désensibiliser un allergique aux acariens, on dose dans son sang une substance (tropomyosine). Car si elle est présente, on risque d'induire des réactions alimentaires graves aux crustacés. On tente alors de le désensibiliser à la fois à l'allergie respiratoire et à l'allergie alimentaire qui lui est associée. Dans la moitié des cas, cela semble marcher. Mais il reste du chemin pour savoir identifier les patients qui seront

répondeurs, ceux qui ne le seront pas et ceux qui réagiront mal.

On dispose d'outils pour savoir si l'allergie est guérie

Le choc anaphylactique, accident gravissime, est l'angoisse majeure des patients souffrant d'allergies alimentaires. Bien sûr, certaines d'entre elles disparaissent spontanément avec l'âge et d'autres peuvent être soignées par «induction de tolérance». Mais à partir de quand est-on guéri ? Il existe aujourd'hui des «marqueurs» que l'on sait

doser dans le sang pour distinguer les patients tolérants de ceux qui sont encore allergiques.

5 bonnes nouvelles

Grâce à des dosages sanguins d'allergènes recombinants (produits en laboratoire), ils ont toujours les mêmes «qualités», il est parfois possible d'éviter les tests de provocation. Ces tests, qui consistent à faire consommer au patient à doses croissantes un aliment auquel il réagit, doivent être réalisés à l'hôpital, sous surveillance.

ALLERGIE À L'ARACHIDE : DÉCOUVERTE D'UN TRAITEMENT



Les chercheurs australiens ont découvert une nouvelle piste de traitement pour les enfants qui souffrent d'allergie à l'arachide. A base de probiotiques, il ne peut être administré qu'à l'hôpital.

Des chercheurs australiens, de l'Institut de recherche Murdoch pour les enfants, ont testé avec succès un nouveau traitement oral permettant de protéger sur le long terme les enfants qui souffrent d'allergie à l'arachide. Pendant 18 mois, ils ont donné à 28 enfants allergiques une dose quotidienne importante d'un probiotique : le *Lactobacillus rhamnosus*. Un autre groupe de 28 enfants a, quant à lui, reçu un placebo. Parallèlement, ils leur ont donné des quantités croissantes de protéines d'arachide afin d'évaluer si les enfants pouvaient devenir tolérants.

Les chercheurs ont été étonnés de découvrir que plus de 80% des enfants qui ont reçu le traitement d'immunothérapie orale à base de

probiotiques ont pu tolérer l'arachide à la fin de l'étude, alors qu'ils n'étaient que 4% dans le groupe placebo. A l'issue des 18 mois de

cebo, seul 1 sur 28 a pu le faire. Pour le Pr Mimi Tang, principal auteur de l'étude, «ces résultats sont particulièrement excitants car ils pourraient potentiellement fournir un traitement efficace pour les allergies alimentaires. Il semble que nous ayons été en mesure de modifier la réponse allergique à l'arachide de telle sorte que le système immunitaire produit des réponses protectrices plutôt qu'une réponse nocive face à la protéine d'arachide.» Toutefois, pour l'instant, ce traitement ne peut être administré qu'à l'hôpital, sous surveillance médicale étroite.

Des recherches complémentaires sont maintenant nécessaires pour vérifier si cette tolérance à l'arachide persiste au fil des années. C'est d'autant plus important que c'est l'allergie alimentaire qui provoque le plus de chocs anaphylactiques, une réaction allergique extrêmement violente qui peut entraîner la mort.

EBOLA : LE VIRUS EST EN TRAIN DE MUTER



Les chercheurs de l'Institut Pasteur en Guinée affirment que le virus Ebola a muté depuis la découverte des premiers cas en mars dernier. Il est peut être devenu plus contagieux.

S'il est impossible, pour l'instant, de déterminer de quelle façon le virus Ebola a changé, les scientifiques présents en Guinée affirment que le virus a muté depuis sa première apparition en mars dernier. Les chercheurs de l'Institut Pasteur à Paris sont donc en train d'analyser des centaines d'échantillons en provenance d'Afrique de l'Ouest pour déterminer si ce nouveau virus est plus contagieux.

«Nous devons savoir comment ce virus a changé pour être à jour face à cet ennemi» a déclaré le Dr Anavaj Sakuntabhai, chef de l'unité Génétique fonctionnelle des maladies infectieuses à l'Institut Pasteur.

600 échantillons du virus analysés au Sénégal

Cette mutation n'a pas vraiment surpris les scientifiques, qui savent que les virus (comme c'est le cas pour le virus de la grippe saisonnière) ont des taux élevés de mutation. Ce qui signifie qu'ils peuvent devenir potentiellement plus dangereux.

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le virus Ebola aurait muté au cours des 24 premiers jours de l'épidémie.

Les chercheurs de l'Institut Pasteur vont ainsi analyser près de 600 échantillons provenant de patients guinéens, conservés à Dakar (Sénégal).

«L'objectif de ces recherches est notamment d'améliorer la connaissance de la réaction immunitaire de l'homme face au virus, et notamment de comprendre pourquoi certaines personnes ne survivent pas à l'infection, alors que d'autres parviennent à la combattre» explique le Dr Sakuntabhai. Les chercheurs espèrent également que ces travaux fourniront des données sur la manière dont le virus évolue et se transmet, d'individu en individu, pour pister sa propagation.

Répondre à l'agressivité réduirait le stress

Face à l'agressivité d'un supérieur hiérarchique, il serait préférable de riposter plutôt que de se laisser marcher sur les pieds, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale Personnel Psychology. Répondre permettrait de se sentir mieux et d'évacuer le stress généré par cette situation.

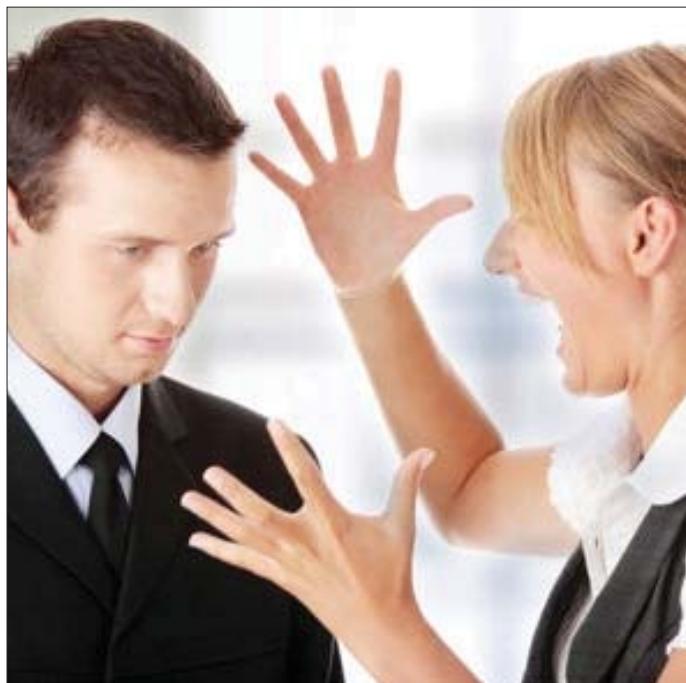
Votre supérieur hiérarchique vous a pris pour cible ? Pas un jour se passe sans qu'il ne vous fasse une remarque désagréable, vous ridiculise dans l'open-space ou qu'il ne vous mette dans des situations professionnelles inextricables ? La solution pour ne pas pâtrir de cette situation et d'être atteint psychologiquement est de répondre à toutes ces agressions, selon les chercheurs du Fisher College of Business de l'université d'Ohio (Etats-Unis). Ne pas se laisser martyriser permettrait aussi de valoriser sa fonction professionnelle et l'image de soi. Les chercheurs du Fisher College of Business de l'université d'Ohio ont mené deux enquêtes pour analyser la situation professionnelle de 198 personnes et leurs rapports avec leurs supérieurs hiérarchiques. Au cours des 7 mois de l'étude, les volontaires ont dû noter toutes les fois où ils répondaient ou ignoraient leur supérieur quand celui-ci créait une situation hostile et leur niveau de satisfaction au travail.

Les résultats de l'étude révèlent que l'agressivité professionnelle favorise le stress, la dépression et la mauvaise estime de soi. Et que les employés qui ont répondu à leur chef ou ignoré l'hostilité se sentaient moins des victimes que les autres. Et qu'en aucun cas se défendre avait nuit à leur carrière.

«Avant de faire cette étude, je pensais que répondre ou ignorer un patron agressif pouvait amplifier le phénomène d'hostilité. En réalité c'est l'inverse qui se produit», affirme Bennett Tepper, professeur de management et de ressources humaines au Fisher College of Business de l'université d'Ohio.

Répondre à l'hostilité c'est une forme d'adaptabilité

«La meilleure des situations, c'est évidemment quand il n'y a aucune hostilité. Mais



quand un boss est agressif, il y a des bénéfices à lui rendre la pareille. Les salariés se sentent mieux parce qu'ils ne sont pas restés assis à endurer ces abus», explique Bennett Tepper.

Le bénéfice de cette animosité exprimée envers son patron peut aussi s'expliquer par la

mentalité des supérieurs hiérarchiques : «Nous respectons les personnes qui contre-attaquent. Gagner ainsi le respect de ses collègues peut aider les employés à être plus attachés à leur entreprise et plus épanouis dans leur travail» expliquent-ils.

PLUS UN MÉDICAMENT EST CHER PLUS ON CROIT EN SON EFFICACITÉ

Les médicaments les plus chers sont aussi les plus efficaces... même si ce sont des placebo ! Pour exemple, persuadés de prendre un traitement coûteux, donc innovant, des patients atteints de la maladie de Parkinson ont amélioré leurs capacités motrices.

On a tous entendu parler de l'effet placebo de certains médicaments : croire que le comprimé qu'on nous donne est un médicament permet de guérir, même si c'est un simple comprimé de sucre. Une nouvelle étude montre que le prix du médicament a également un effet placebo. En effet, plus on pense qu'un médicament est cher, plus on croit en son efficacité... et plus on améliore sa santé.

Dans une étude publiée dans la revue professionnelle Neurology, des chercheurs ont demandé à une douzaine de patients atteints de la maladie de

Parkinson de tester deux traitements similaires «afin de comparer leur efficacité». Au premier groupe, on a injecté le bon médicament en leur disant que chaque injection coûtait 100 dollars US. Au second groupe, on a injecté de la solution saline tout en leur expliquant que le produit coûtait la modique somme de 1500 dollars US. Avant de prendre ces traitements, tous les patients avaient réalisé des tests de capacités motrices et effectué un IRM.

Fait intéressant : les patients qui ont reçu l'injection de placebo (mais qu'ils pensaient être un traitement onéreux) ont amélioré leurs capacités motrices de 28%. Deux fois plus que ceux qui ont reçu une injection de véritable médicament. Après leur avoir dévoilé la véritable raison de cette étude, certains patients ont reconnu qu'ils avaient placé de très fortes espérances dans le



médicament qu'ils pensaient coûteux, persuadés qu'il s'agissait d'un traitement innovant qui fonctionnerait mieux que leur traitement habituel.

Selon le Dr Alberto Espay, principal auteur de l'étude et professeur agrégé de neurologie à l'Université de Cincinnati

(Etats-Unis) «il est probable que mettre beaucoup d'espoir dans un médicament ait un effet libérateur de la dopamine dans le cerveau. Or, pour traiter la maladie de Parkinson, nous agissons sur les neurotransmetteurs qui transmettent la dopamine dans le cerveau».

MOSTAGANEM: Plaidoyer pour la création d'une inspection chargée du suivi pédagogique des écoles des Beaux-arts

Les directeurs des études des écoles régionales des Beaux arts ont plaidé, jeudi au deuxième séminaire pédagogique sur l'enseignement de la mosaïque à Mostaganem, pour la création d'une inspection au niveau du ministère de la Culture, pour le suivi pédagogique de ces établissements.

En marge des travaux du séminaire, les participants à une réunion consacrée à l'étude du dossier inhérent aux outils de gestion pédagogique ont insisté sur l'uniformisation du règlement intérieur des écoles régionales des Beaux arts et la définition des missions des sous directions des études de ces écoles et de ses structures.

Les participants à la réunion ont recommandé également le suivi de la carrière professionnelle de l'enseignant et la régularisation des situations de certains enseignants par leur promotion ou leur confirmation à leurs postes, avant de proposer changement de l'appellation d'écoles régionales en écoles nationales des Beaux arts.

Par ailleurs, des étudiants, participant aux trois ateliers constitués lors de ce 2^e séminaire pédagogique sur l'enseignement de la mosaïque, ont pris connaissance davantage de cet art en réalisant des tableaux de mosaïque qui seront exposés en clôture de cette rencontre, vendredi. Une galerie d'arts a été inaugurée à l'Ecole des Beaux-arts de Mostaganem exposant des toiles réalisées par les enseignants de cette école. Une exposition de 60 tableaux signés par des élèves et enseignants de l'école a été également organisée. Ce séminaire de quatre jours, organisé par l'Ecole des Beaux arts de Mostaganem, regroupe 70 élèves et enseignants de 11 écoles régionales des Beaux arts et l'Ecole supérieure des Beaux arts.

La pièce «Noces de sang» de Lorca, adaptée par le TR Annaba, ravit le public

Le public annabien a suivi avec ravissement, mercredi soir, la Générale de «Noces de sang», adaptée de la pièce «Bodas de Sangre» du poète et dramaturge espagnol Federico Garcia Lorca par le théâtre régional d'Annaba.

La pièce de 70 mn a été mise en scène par Ziani Cherif-Ayad qui a su rendre, sur la scène du théâtre régional Azeddine-Medjoubi, le caractère tragique d'une passion irréfrénable à partir d'une histoire «presque» banale qui se déroule dans un humble village d'Espagne.

Pas moins de 17 comédiens ont inspiré abondamment dans leurs costumes d'acteurs tout au long de cette représentation axée sur les mouvements du corps et la chorégraphie.

Quelques-uns parmi les acteurs sont amateurs, à l'instar de Lydia Larni, Mohamed Hadri et Asmahanne Ferfar, ce qui ajoute à la performance réussie par le TR Annaba et Ziani Cherif Ayad. Noces de sang, constitue l'une des pièces majeures de l'œuvre de Lorca qui s'est inspiré de la vie traditionnelle des villages d'Andalousie pour exprimer son attachement à la terre et au peuple de cette communauté du sud de la péninsule ibérique.

Traduite en arabe par Noureddine Saoudi, «Noces de sang», dont la scénographie est signée Larbi Arezki, sera jouée dans plusieurs wilayas du pays tout au long de l'année 2015 dans le cadre d'une tournée qui débutera le mois prochain.

APS

Le groupe espagnol de musiques du monde ««Zoobazar»» enflamme l'Auditorium de la Radio Algérienne

Le groupe espagnol de musiques du monde «Zoobazar» a animé un concert jeudi soir à Alger, dans une ambiance survoltée, créée par une fusion prolifique des genres où les modes orientaux se sont mêlés au Jazz, au Rock et au Flamenco.



Pas une place de libre au Centre Culturel Aissa Messaoudi de la Radio Algérienne devenu le temps d'un concert un carrefour incontournable à toutes les cultures du monde, conviées par le talent et la créativité des quatre musiciens époustouflants.

Amir John Haddad, chef d'orchestre, au tūd (luth), saz et au bouzouki, Diego Galaz au violon, stroh-violin, scie, et à la mandoline, Hector Tellini à la basse et Diego Galaz à la percussion et à la batterie, ont gratifié l'assistance, près d'une heure et demie durant, d'une vingtaine de pièces diverses et riches.

Les pièces, Abandolao Mediterraneo, Remember, Getxo, Dunas, Taksim, Saba, Ispahahan, Langa Nawahand, Chutwai Habibi, Nieve, Zoobazar, Cuerno De Oro, Funfaria, Bint Ech'Chalabya, Ifrit et d'autres encore ont donné lieu à de belles passerelles d'échanges entre les peuples.

Des mélanges subtils de sonorités, signe d'une musicalité de haute facture, ont allié le quart de ton des modes et taqqacim orientaux aux rythmes composés de la variété occidentale et la musique Jazz, sur une harmonisation polyphonique

très recherchée. Les instrumentistes, le chef d'orchestre en particulier, brillant de maîtrise et de technique ont été longuement applaudis par le public, après l'exécution ensembles avec beaucoup de dextérité et sur un tempo rapide, de passages en quadruples croches qui ont inévitablement suscité l'euphorie dans la salle. Né en 1975 à Fribourg en Allemagne, Amir John Haddad, est d'origine palestinien-colombienne. Formé par son père à la musique Flamenco, il s'est installé à l'âge adulte en Andalousie pour s'imprégner de «ce genre musical déférant». Le maestro, s'étant déjà produit à Alger le 23 juillet 2014 avec la troupe de musique Flamenco «Caravana», a déclaré vouloir «offrir un espace d'expression et de rencontres où toutes les cultures du monde peuvent +se parler+ dans le langage universel de la musique». Le public homogène, présent sur invitation, a bien apprécié la prestation du groupe espagnol, lui donnant du répondant et savourant chaque instant du spectacle dans l'allégresse et la volupté. Le groupe «Zoobazar», dont l'étymologie est tirée des racines «Zoo» (idée d'un rapport inné et spontané avec la nature), et «Ba-

zar» (lieu d'inspiration offrant la possibilité de façonner sa propre esthétique), mélange différents styles de musiques, allant du traditionnel, à l'universel, passant par le méditerranéen.

Le folklore ibérique, balkanique, grec, turc, oriental, du Moyen-Orient, d'Afrique du Nord et même le folklore indien, sont savamment fusionnés avec des arrangements occidentaux et différents genres et styles de musiques (funk, rock jazz). Le groupe Zoobazar a été nominé à «Independent music awards» aux Etats-Unis en 2012 dans la catégorie du meilleur album World Beat avec «Uno», leur premier CD et pour la meilleure chanson traditionnelle avec «fun faria», du folklore balkanique. Qualifiant son style de «Méditerranéen World Music Fusion», le groupe Zoobazar, qui compte également à son actif un deuxième album «Dos», œuvre à mettre en valeur l'ensemble des cultures méditerranéennes. Organisé par l'ambassade d'Espagne en Algérie et l'Institut Cervantes d'Alger, en collaboration avec la Radio Algérienne, le spectacle du groupe Zoobazar a été programmé pour une représentation unique.

RÉALISATION EN UNE ANNÉE DE LA SALLE DE SPECTACLES DE CONSTANTINE Un record à méditer

La réalisation en une année d'une imposante infrastructure telle que la salle de spectacle de 3.000 places, dont les travaux sont en phase d'achèvement à la cité Zouaghi-Slimane (Constantine), est «un record à méditer», a estimé jeudi le wali, Hocine Ouadah. Le wali qui inspectait les différents chantiers ouverts en prévision de la manifestation «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe», a souligné qu'il s'agit là d'une «véritable performance à suivre».

Rappelant les «multiples aspects techniques et administratifs précédant et accompagnant l'exécution de tout projet», M. Ouadah a indiqué que des efforts «gigantesques» ont été déployés pour la ré-

ception de cette infrastructure avant l'ouverture de la manifestation culturelle que Constantine s'apprête à accueillir à partir du 16 avril 2015. Cette salle de spectacles de type «Zenith» comprend également deux salles secondaires, dites «réplique», d'une capacité globale d'environ 600 places, ont indiqué les responsables de l'entreprise chinoise chargée de la réalisation de cette grande enceinte où se déroulera le show inaugural de la manifestation. La réception définitive de cette salle, y compris de ses équipements ultramodernes, aura lieu «en mars prochain au plus tard», ont souligné les mêmes responsables.

Le chef de l'exécutif local, qui a rappelé que plusieurs

autres infrastructures culturelles seront également réceptionnées après réhabilitation «avant l'ouverture de l'événement», à l'image des palais de la culture Malek-Haddad et Mohamed-Laid Al Khalifa, la Medersa et le théâtre régional, a indiqué que les efforts se multiplieront pour garantir le bon déroulement de cet événement culturel. «Tous les engagements de l'administration locale seront respectés, quelles que soient les imprévus qui pourraient être rencontrés en cours de route», a encore affirmé le wali, appelant la population à «s'impliquer positivement» dans le processus de modernisation de leur ville.

«Il n'est pas sage de juger que celui qui ne veut pas voir», a indiqué M. Ouadah, appelant les «commentateurs» à cesser de semer des doutes dans les rangs de la population et de mettre fin à la campagne de dénigrement qui remet en cause les immenses efforts consentis pour redonner à Constantine son allure d'autan. Le wali a indiqué que les sorties de terrain seront désormais triebdomadières (samedi, mardi et jeudi) pour suivre de plus près encore les chantiers en cours de réalisation dans le cadre de cette manifestation.

M. Ouadah avait entamé sa visite en milieu d'après-midi en inspectant le chantier de réalisation du nouveau salon d'honneur de l'aéroport international Mohamed-Boudiaf.

TEMOIGNAGE

L'Emir Abdelkader n'était aucunement affilié à la franc-maçonnerie



► L'Emir Abdelkader n'a jamais été affilié à la franc-maçonnerie comme rapporté par certains écrits, a affirmé jeudi à Alger le Professeur Slimane Benaziez, soutenant que les grandes loges de France et du Grand-Orient ont tenté de récupérer à leur profit les échanges épistolaires qu'elles ont entretenus avec le personnage.

Figurant parmi les aspects qui continuent de faire polémique à ce jour, les liens entre l'Emir Abdelkader et la franc-maçonnerie ont fait l'objet de plusieurs interprétations alors que la dimension de cette personnalité est «au-dessus» de ce que véhiculait cette société secrète, a précisé M. Benaziez dans une conférence axée sur cette thématique.

C'est notamment la loge Henri IV qui avait tenté de récupérer l'Emir Abdelkader, considéré comme le fondateur de l'Etat algérien moderne, en se référant aux échanges épistolaires entretenus avec

ce dernier, a explicité l'intervenant.

Remettant en cause certains écrits, dont celui de Bruno Etienne, qui attestaient que l'Emir avait été initié à distance par la loge en question, il a ajouté que «les usages même de la franc-maçonnerie excluaient une quelconque initiation à distance». «Le 1 juin 1864, l'Emir se trouvait encore en exil en Syrie, il était alors impensable qu'il se soit mis à s'initier à la franc-maçonnerie», a-t-il argué, réfutant en outre que cette personnalité historique ait pu être affiliée à la loge d'Alexandrie, comme également rapporté par diverses publications.

«De par sa grande éducation, l'Emir répondait à tous les écrits qui lui étaient adressés, dont ceux qui parvenaient de la franc-maçonnerie», a encore clarifié M. Benaziez, démentant qu'il se soit rendu à la loge Henri IV durant la même (1864) année, lorsqu'il s'était rendu à Paris pour assister à l'Exposition universelle.

Il a soutenu, par ailleurs, qu'en sauvant 12 000 Chrétiens de la mort à Damas depuis 1855, l'Emir Abdelkader n'était aucunement mu par des valeurs de franc-maçonnerie mais par celles de l'humanisme et de la tolérance».

Abordant la question de la reddition de l'Emir Abdelkader en 1847, un autre sujet prêtant à polémiques, le conférencier a défendu la thèse selon laquelle cette action a été motivée par le «souci de préserver la vie de milliers d'Algériens».

«Le peuple algérien était décimé à plus de ses 4/5es par la plus grande puissance armée coloniale de l'époque», a-t-il souligné avant de relever la volonté de l'Emir pas être «complice de l'extermination» de ses compatriotes. Professeur à l'Ecole supérieure de journalisme d'Alger depuis 2009, Slimane Benaziez a occupé plusieurs fonctions dans l'administration, les médias, l'édition et en tant qu'universitaire.

BLIDA : Vers la restauration du Bordj Emir Abdelkader d'Aïn Romana

Le Bordj Emir Abdelkader, situé sur les hauteurs de la localité d'Aïn Romana (Blida), fera l'objet d'une opération d'aménagement et de restauration, pour en faire un musée, a-t-on appris mercredi auprès des services de la wilaya.

Le projet de restauration de ce vestige, qui a fait l'objet, dernièrement, d'une visite d'inspection du wali Mohamed Ouchène, a été doté d'une première tranche de trois (3) milliards de DAa, pour la réalisation d'une étude et du confortement de cette bâtie érigée, par l'Emir Abdelkader, lors de son passage dans cette région.

Il a été transformé en centre de torture des moudjahidines lors de la colonisation française. Cette opération est inscrite au titre du programme du ministère des Moudjahidines, portant sur la restauration des monuments historiques, témoins du combat du peuple algérien pour son indépendance.

Une action similaire a déjà profité au camp de Bouguendoura à Larba, un autre centre de torture de la période coloniale, a-t-on indiqué de même source.

Accélérer l'œuvre d'enregistrement des témoignages des moudjahidines

Les participants au colloque national sur les camps de torture dans la wilaya cinq historique à l'époque coloniale française, clôturé mardi à Tlemcen, ont insisté sur la nécessité d'accélérer l'œuvre d'enregistrement des témoignages des moudjahidines, pour étoffer et promouvoir l'écriture de l'histoire en toute objectivité.

Ils ont recommandé aussi d'accorder un intérêt total aux centres de torture et de concentration du colonisateur français et à leur restauration pour les conserver comme repères de la mémoire collective, d'impliquer les moudjahidines dans cette action et de coopérer avec l'Organisation nationale des moudjahidines dans la tenue de telles rencontres.

La deuxième journée de cette rencontre, à laquelle ont pris part des moudjahidines de 14 wilayas du pays, des chercheurs et des historiens, a été marquée par la présentation de deux communications, la première abordant la torture à tra-

vers une lecture du mémoire du moudjahid, Dr Sid Ahmed Bendaoud de l'université de Tlemcen qui décrit l'atrocité des formes de torture pratiquées par le colonisateur sur des moudjahidines.

Pour sa part, Dr Nasreddine Bendaoud de la même université a animé la deuxième communication traitant de la stratégie de la glorieuse révolution face à la politique de restriction coloniale, citant des exemples d'opérations courageuses menées par l'Armée de libération nationale face à la répression dont celles de braver les obstacles tels que les fils barbelés mortels.

En outre, des moudjahidines ont présenté leurs témoignages sur le combat pour l'indépendance mené dans la wilaya V historique. A ce titre, le colonel Mustapha Abid dit «Si Redouane», chef de la fondation nationale de cette wilaya historique a rappelé l'opération menée par des moudjahidines sous la direction du chahid Larbi Ben M'hidi la nuit du 1er novembre à Ahfir dans la com-

mune de Aïn Ghraba (Tlemcen) portant sur la destruction d'une quantité de liège pour empêcher le colonisateur de l'exporter.

Le moudjahid Affane Kezzane Djillali a abordé, quant à lui, les dispositifs d'organisation de la wilaya cinq historique à l'ouest du pays, relatant certains faits héroïques de moudjahidines ayant enduré les affres de la torture dans les camps et geôles coloniaux dans la région.

Un documentaire réalisé par le moudjahid Guentari Mohamed a été également projeté présentant une interview enregistrée avec le président de la République, le moudjahid Abdelaziz Bouteflika en 1990 racontant sa lutte au sud du pays durant la guerre de libération nationale et le soutien apporté à cette guerre par les pays africains.

Les travaux ce colloque de deux jours, initié par le ministère des Moudjahidines en collaboration avec le quotidien «El Djoumhouria», ont été ouverts lundi par le ministre des Moudjahidines, Tayeb Zitouni.

La grève des 8 jours a contribué à l'internationalisation de la cause algérienne

La grève des 8 jours, enclenchée le 28 janvier 1957 a favorisé l'internationalisation de la cause algérienne et fait entendre la voix de l'Algérie dans les forums internationaux, a affirmé jeudi à Alger le Directeur du musée national du Moudjahid, Mustapha Bitam. Lors d'une conférence consacrée à la grève des 8 jours, M. Bitam a indiqué que «le mouvement a contribué à l'internationalisation de la cause algérienne, et a fait entendre la voix de l'Algérie combattante dans les forums internationaux, notamment à l'ONU». La grève des 8 jours à laquelle avait appelé le Front de libération nationale (FLN), avait coïncidé avec l'ouverture de la session de l'ONU, ce qui a favorisé la promotion de la cause nationale au niveau international. Les participants à la rencontre ont évoqué les différentes étapes ayant précludé à ce mouvement, à commencer par la proposition de la grève par Abane Ramdane devant les membres du comité de coordination et d'exécution jusqu'à l'observation de la grève. Un documentaire contenant des témoignages vivants de proches de chouhada sur le parcours militant de certains symboles de la Révolution algérienne, a été projeté à l'occasion du 50^e anniversaire de la grève des 8 jours.

APS

SAHARA OCCIDENTAL

L'aide humanitaire s'achemine aux réfugiés sahraouis avec «rigueur» et «transparence»

L'acheminement de l'aide humanitaire aux camps des réfugiés sahraouis se fait dans la «transparence», avec «rigueur» et dans le respect du dispositif de suivi et de contrôle mis en place, ont affirmé hier à l'APS des représentants d'ECHO et du PAM en Algérie.

Toutes les étapes d'acheminement des aides humanitaires vers les camps des réfugiés sahraouis dans le Sud-ouest algérien (achat, transport, stockage, distribution, etc.) sont soumises à un monitoring qui écarte tout risque de détournement, ont souligné les représentants du bureau humanitaire de la Commission européenne (ECHO) pour le Maghreb et du Programme alimentaire mondial (PAM), respectivement Hervé Caiveau et Francesca Caponera.

«Les aides humanitaires, dont des denrées alimentaires, sont contrôlées dès leur acquisition jusqu'à la distribution aux destinataires. Le contrôle se fait pendant le transport, au niveau de l'entrepôt central, pendant le stockage, au départ des camions vers les camps de réfugiés, au moment même de la distribution ainsi qu'après la réception par les bénéficiaires de l'aide», a expliqué M.Caiveau.

Rappelant que l'Office d'aide humanitaire de la commission européenne (ECHO) consacre annuellement 10 millions d'euros d'aides humanitaires pour les réfugiés sahraouis, M. Caiveau a indiqué que ces aides sont réparties parmi un certain nombre de



partenaires dont le Haut commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR) et le PAM.

Il a ajouté que l'acheminement des aides financées par l'Union européenne (UE) au profit des réfugiés sahraouis «se fait en fonction des critères établis par l'ensemble de la communauté humanitaire et sous le contrôle de ses partenaires, avec rigueur et en toute transparence». Pour sa part, la vice-représentante du PAM en Algérie, Francesca Caponera, a affirmé l'existence d'un «très fort» système de monitoring pour surveiller et contrôler toute la chaîne d'acheminement des aides humanitaires, qui, a-t-elle affirmé, sont «chargées dans des conteneurs scellés, ouverts une fois arrivés aux camps des réfugiés».

«Il y a un très fort système de monitoring. Toute la chaîne d'acheminement des aides

humanitaires est contrôlée et surveillée avec rigueur. Les aides sont transportées vers les camps de réfugiés dans des conteneurs scellés, donc tous les risques de détournement sont à écarter», a-t-elle soutenu.

Mobiliser d'autres bailleurs de fonds, une nécessité

Concernant la situation dans les camps de réfugiés sahraouis, les deux interlocuteurs ont écarté le risque d'une crise humanitaire dans les camps, soulignant, toutefois, la nécessité de mobiliser d'autres bailleurs de fonds afin d'éviter une rupture des stocks actuels qui, ont-ils fait savoir, «peuvent couvrir les besoins humanitaires des réfugiés jusqu'au mois de juillet 2015».

Le président du Croissant-Rouge sahraoui (CRS), Yahia Buhobeini, avait mis en

garde mardi dans une interview à l'APS, la communauté internationale contre les tentatives visant à décourager les donateurs d'octroyer des aides aux réfugiés sahraouis après la récente exhumation d'un rapport européen sur l'aide humanitaire.

Ce rapport, datant de 2007, évoquait des «risques de mauvaise distribution et non de détournement des aides», selon M. Buhobeini qui avait appelé, par conséquent, la communauté internationale à «ne pas tomber dans le piège de la manipulation et des mauvaises intentions».

À ce propos, M. Caiveau a affirmé la détermination de l'ECHO à contribuer à la recherche des financements auprès d'autres bailleurs de fonds afin de maintenir l'aide humanitaire au profit des réfugiés sahraouis, estimant qu'«il ne s'agit pas d'une tâche simple».

Pour sa part, Mme Caponera a fait savoir que «le PAM est en alerte car la contribution des donateurs et des bailleurs de fonds réguliers pour l'année 2014 a diminué par rapport aux années précédentes en raison de la dégradation de la situation humanitaire de par le monde induite par les conflits et autres pandémies», citant comme exemple, la Syrie, l'Irak et l'épidémie d'Ebola en Afrique.

«Le stockage actuel des denrées alimentaires destinées aux réfugiés sahraouis répond aux besoins humanitaires jusqu'à juillet 2015. Nous sommes en train de fournir de grands efforts avec les bailleurs de fonds pour qu'ils maintiennent et poursuivent leurs dons comme auparavant afin d'éviter les risques de rupture de stocks», a-t-elle souligné.

MALI

Ban Ki-moon demande l'ouverture d'une enquête sur la mort de 3 manifestants anti-ONU

Le secrétaire général des Nations unies Ban Ki-moon a appelé à l'ouverture d'une enquête sur la mort de trois personnes lors d'une manifestation contre l'ONU au nord du Mali, a annoncé son porte-parole jeudi.

Les trois victimes ont été tuées lors d'une manifestation mardi devant le siège à Gao de la Mission de l'ONU au Mali (Minusma). Les protestataires reprochaient à la Minusma d'avoir conclu un accord ce week-end avec les rebelles qui va aboutir, selon eux, au désarmement ou au retrait des forces loyalistes de la ville. M. Ban a fait partie de la tristesse face à ces violences et a assuré que l'enquête qu'il a diligentée permettra de «faire la lumière sur cet incident», a indiqué son porte-parole, Stéphane Dujarric.

Le président malien Ibrahim Boubacar Keita s'est rendu à Gao jeudi «pour réconforter les populations», selon l'un de ses proches collaborateurs.

NIGERIA

Bombardements aériens sur une ville contrôlée par le groupe armé Boko Haram

Des bombardements aériens ont été menés par des avions militaires nigérians sur la ville de Malam Fatori, dans le nord-est du Nigeria, contrôlée par le groupe armé Boko Haram, a déclaré jeudi l'armée.

Selon des habitants de la ville nigérienne de Bossou, très proche de Malam Fatori de l'autre côté de la frontière, les bombardements ont commencé mercredi matin et ont duré plusieurs heures.

Le porte-parole de l'armée nigériane, Chris Olukolade, a confirmé à l'AFP dans un message texte que l'armée de l'air nigériane a mené des bombardements dans cette région «ces deux derniers jours», «dans le cadre des efforts en cours contre le terrorisme». M. Olukolade n'a pas confirmé l'implication du Tchad dans cette opération au Nigeria. Il a toutefois indiqué que «Malam Fatori fait partie de la région couverte par la force multinationale conjointe, dont le Tchad fait partie». N'Djamena n'a pas non plus confirmé avoir mené des opérations militaires au Nigeria.

LIBYE

Le GIC salue l'initiative de l'Algérie d'organiser une conférence de réconciliation nationale entre les parties libyennes

Le Groupe international de contact sur la Libye sous l'égide de l'Union africaine a salué l'initiative de l'Algérie d'organiser une conférence de réconciliation nationale entre les parties libyennes, selon les conclusions de ce groupe rendues publiques jeudi soir à Addis-Abeba. La réunion du groupe international pour la Libye, tenue mercredi dans la capitale éthiopienne, avait



mis l'accent sur la centralité du rôle des pays voisins de la Libye au regard des conséquences sur la sécurité dans ces pays, est-il souligné dans les

conclusions du Groupe international de contact sur la Libye. Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, avait affirmé à ce propos que

l'Algérie s'associe «pleinement» aux efforts de l'Union africaine (UA) et de la communauté internationale visant à instaurer le dialogue et de la réconciliation dans ce pays, loin de toute ingérence étrangère, soulignant qu'il est «évident que toute solution durable à la crise ne peut être que le fait des Libyens eux-mêmes, loin de toute ingérence ou interférence étrangères».

ÉGYPTE

L'Algérie condamne "énergiquement" les attaques terroristes dans le Sinaï

L'Algérie a condamné "énergiquement" hier les attaques terroristes qui ont ciblé jeudi les forces de sécurité égyptiennes dans le nord du Sinaï (Egypte). "L'Algérie condamne énergiquement les attaques terroristes lâches qui ont ciblé les forces de sécurité égyptiennes dans la ville d'Al Arich au nord du Sinaï", indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères. "L'Algérie qui présente ses sincères condoléances aux familles des victimes, exprime sa solidarité avec le peuple égyptien frère et le gouvernement égyptien tout en demeurant convaincu que l'Egypte est capable d'affronter les difficultés et de relever les défis", ajoute la même source. L'Algérie réitère "son rejet de la violence et sa condamnation du terrorisme, sous toutes ses formes, et réaffirme son soutien aux efforts internationaux de lutte contre ce fléau qui constitue une menace pour de nombreux pays et peuples dans le monde arabe, en Afrique et dans le monde."

Le Parlement arabe condamne les attaques terroristes dans le nord du Sinaï et réaffirme son soutien à l'Egypte

Le Parlement arabe a fermement condamné les attaques terroristes perpétrées dans le nord du Sinaï en Egypte, faisant des dizaines de morts entre civils et militaires. «Ces actes lâches n'atteindront jamais la volonté des autorités et du peuple égyptiens dans leur lutte contre le terrorisme et la poursuite du processus démocratique», a souligné le pré-

sident du Parlement arabe, Mohamed Al-Jarwane dans un communiqué publié hier. Il a indiqué que ces actes terroristes perpétrés sur les territoires égyptiens et dans d'autres pays arabes et européens, réaffirment la nécessité pour tous les Etats de s'unir pour faire face à ce fléau qui n'a ni frontières, ni religion ni morale».

M. Al-Jarwane a appelé à cette occasion le Conseil de sécurité de l'ONU à condamner avec la plus grande fermeté ces actes terroristes et à former des organismes mondiaux de lutte contre le terrorisme à travers la coordination et l'échange d'informations sur ce fléau et le tarissement des sources de son financement.

APS

ARABIE SAOUDITE

Le nouveau roi opère un important remaniement gouvernemental

Le nouveau roi d'Arabie saoudite Salmane Ben Abdelaiz Al-Saoud a opéré jeudi un important remaniement gouvernemental et limogé deux fils de l'ancien roi Abdallah, a annoncé l'agence de presse officielle saoudienne.

«Le gardien des deux saintes mosquées (ndlr : Médine et La Mecque), le roi Salmane ben Abdel Aziz al-Saoud, a publié aujourd'hui un ordre royal relevant de son poste de chef du renseignement le prince Khalid ben Bandar ben Abdel Aziz al-Saoud», a indiqué l'agence.



Cette annonce intervient une semaine après l'accession au trône du nouveau roi, à la suite du décès de son prédécesseur Abdallah à l'âge d'environ 90 ans. Un autre décret a relevé le prince Bandar ben Sultan, un neveu d'Abdallah de ses fonctions de secrétaire général.

du Conseil de la Sécurité nationale et de conseiller du roi.

Deux fils de l'ancien monarque ont également été limogés : le prince Mishael, gouverneur de la région de la Mecque, et le prince Turki, qui gouvernait la capitale Ryad, selon des décrets diffusés à la télévision saoudienne. Un autre fils d'Abdallah, le prince Miteb, a pour sa part été maintenu à son poste de ministre en charge de la Garde nationale, une armée parallèle d'environ 200.000 hommes.

Le roi Salmane, 79 ans, a nommé un cabinet de 31 membres, conservant notamment le ministre du Pétrole, Ali al-Nuaimi, le ministre des Affaires étrangères Saoud al-Faisal et le ministre des Finances Ibrahim al-Assaf.



SELON LE PENTAGONE Les Etats-Unis et la Chine tiendront une conférence sur les politiques de défense la semaine prochaine

Des représentants des forces de défense chinois et américains tiendront le 5 février prochain au Pentagone une Conférence de coordination des politiques de défense, a annoncé jeudi le département de la Défense.

David Helyey, vice-secrétaire adjoint américain à la Défense pour l'Asie de l'Est, et le contre-amiral Li Ji, directeur adjoint du Bureau des Affaires étrangères du ministère chinois de la Défense, animeront cette conférence, a indiqué le porte-parole du Pentagone Jeff Pool.

La délégation américaine sera constituée de représentants du Comité des chefs d'état-major, du Commandement du Pacifique des Etats-Unis, du département d'Etat, et du personnel du Conseil de sécurité nationale, alors que la délégation chinoise comprendra des représentants du ministère de la Défense nationale et des corps militaires concernés, a indiqué M. Pool.

Cette rencontre est une partie importante d'un programme d'engagements plus large entre les deux armées, qui cherchent à entretenir un dialogue soutenu et substantiel, à approfondir leur coopération pratique dans des secteurs d'intérêts mutuels, et à se concentrer sur l'amélioration des réductions de risques, a-t-il ajouté. Les discussions de cette année vont accentuer l'élan positif maintenu l'année dernière dans les relations inter-armées entre les Etats-Unis et la Chine. En effet, un accord historique a été atteint pour établir des nouvelles mesures de confiance entre les deux armées, et pour promouvoir le solide programme d'engagements prévus pour le reste de l'année, a ajouté M. Pool.

AFGHANISTAN Trois Américains tués à Kaboul



Trois Américains ont été tués jeudi à l'aéroport Kaboul (Afghanistan) lors d'une attaque menée apparemment par un membre des forces de sécurité afghanes, a indiqué un responsable du Pentagone.

Les trois Américains, des civils travaillant pour le département de la Défense et qui participaient à un programme d'entraînement de l'armée de l'air afghane, ont été tués par des tirs lors d'une «attaque interne», a indiqué ce responsable à l'AFP.

Les troupes alliées en Afghanistan et les civils occidentaux travaillant sur place ont été pris pour cible à plusieurs reprises par des soldats afghans. Les troupes de l'Otan ont pris des mesures de sécurité spéciales pour tenter de prévenir ces attaques. La plupart des troupes de l'Otan ont quitté l'Afghanistan l'an dernier mais il reste encore environ 12.000 hommes dans le pays, dont 10.600 Américains cantonnés à un rôle d'assistance.

APS

ONU-SYRIE

Damas approuve le plan d'aide humanitaire des Nations unies pour 2015

Le gouvernement syrien a donné son aval au plan d'aide humanitaire des Nations unies pour 2015, a annoncé Damas, souhaitant que cette aide «parvienne sans discrimination à tous les citoyens de toutes les régions de Syrie».

Le projet humanitaire, pour lequel l'ONU a lancé un appel de fonds de 2,9 milliards de dollars, doit permettre de venir en aide à 12,2 millions de personnes, soit plus de la moitié de la population.

Les autorités souhaitent que cette aide «parvienne sans discrimination à tous les citoyens de toutes les régions de Syrie», a déclaré le diplomate syrien Haïdar Ali Ahmad, jeudi, lors d'une réunion du Conseil de sécurité.



Réitéré l'ONU consacrée à la situation humanitaire dans son pays.

Par ailleurs, selon la même source, la Syrie a exigé du Conseil de sécurité que le conflit qui frappe ce pays et les questions du terrorisme et de l'aide humanitaire cessent d'être politisés.

Au cours de cette réunion, M. Haïdar, a condamné les accusations récurrentes qui visent son pays et il a démenti les informations infondées reprises par les rapports de l'ONU sur la situation en Syrie. Le diplo-

mate syrien a indiqué que l'analyse de ce conflit qui dure depuis près de 4 ans implique de reconnaître l'agression contre le gouvernement de Damas et contre le peuple syrien et de prendre en compte les conséquences du terrorisme et le soutien apporté par certaines puissances aux extrémistes. Plus de 200.000 personnes ont péri dans le conflit en Syrie, déclenché en mars 2011 par la répression d'une contestation populaire qui a dégénéré en conflit meurtrier, et 7,6 millions de personnes ont été déplacées à l'intérieur du pays, auxquelles s'ajoutent 3,8 millions de réfugiés dans les pays voisins, en particulier en Jordanie, au Liban et en Turquie.

ALGÉRIE-FRANCE

La France rend hommage aux journalistes algériens assassinés par le terrorisme

La France a rendu hommage jeudi à Alger aux journalistes algériens assassinés par le terrorisme durant les années 1990, affirmant à travers son ambassadeur en Algérie, que la lutte contre ce fléau nécessitait un «combat commun» et «sans frontières».

«Je souhaite que nous ayons ce soir une pensée pour les 120 journalistes algériens assassinés pendant les années noires par l'idéologie barbare (...)

Ils sont parmi les premiers journalistes à avoir payé de leur vie leur opposition au terrorisme, parmi les plus nombreux Martyrs de la liberté d'expression», a indiqué l'ambassadeur de France en Algérie, Bernad Emié, lors d'une cérémonie organisée en l'honneur des participants au programme de formation des journalistes «Tahar Djaout».

Dans une allocution de bienvenue, M. Emié, a également rendu hommage aux intellectuels et aux artistes algériens qui ont été victimes de la violence terroriste, citant dans ce contexte le chanteur Matoub Lounès. L'ambassa-



deur de France a, toutefois, reconnu que son pays n'avait «sans doute pas alors (durant les années 1990) pleinement pris conscience de ce qu'était la violence terroriste», ajoutant que «ce n'est que progressivement que nous avons compris qu'il s'agissait d'un combat commun, un combat sans frontières contre la barbarie et pour la liberté». «Le temps du repli et de l'ignorance est terminé. La solidarité internationale qui s'est manifestée à la

suite des attentats de Paris (contre le journal français Charlie Hebdo) l'a montré», a-t-il affirmé, estimant que «en prendre à un journaliste, à un dessinateur, quel que soit son pays, sa religion, ses croyances, c'est s'attaquer à la liberté et aux valeurs les plus précieuses de l'humanité».

M. Emié a, dans ce contexte, indiqué que l'éducation, la culture et la formation étaient «les meilleures armes» pour lutter contre le terrorisme et pour défendre la liberté d'expression. Le diplomate français a, par ailleurs, salué l'extrême mobilisation des autorités algériennes ayant conduit à la neutralisation de plusieurs membres du groupe terroriste, qui a assassiné (fin septembre 2014 en Algérie) le ressortissant français, Hervé Gourdel, et la découverte de la dépouille de ce dernier (15 janvier 2015).

USA

Amazon lance un service de messagerie électronique pour entreprises

Le géant de la distribution Amazon a annoncé mercredi le lancement d'un service de messagerie et de calendrier électroniques pour entreprises, qui pourrait venir concurrencer Microsoft ou Google.

Baptisé WorkMail, cet outil permettra aux utilisateurs d'envoyer des courriels, de partager des calendriers en utilisant les mêmes logiciels de messagerie «qu'ils utilisent aujourd'hui», assure Amazon dans un communiqué.

Ce nouveau service sera ainsi utilisable sur les messages Microsoft Outlook ou sur les applications email exploitées sous Android (Google) ou iOS (Apple), détaille le groupe.

Chaque utilisateur devra payer 4 dollars par mois pour avoir accès à ce service qui donnera droit à un stockage de 50 gigaoctets.

SELON L'ASSOCIATION SIRIUS

Les épreuves préliminaires du concours "Cirta Science 7" en février

Les épreuves préliminaires du concours "Cirta Science 7" auront lieu le 14 février prochain à l'université Emir-Abdelkader de Constantine, a indiqué jeudi le Dr Jamal Mimouni, président de l'association Sirius d'astronomie, initiatrice de cette manifestation.



Ce concours, organisé en collaboration avec la direction de wilaya de l'éducation et l'Assemblée populaire communale (APC) de Constantine, verra la participation de plus de 550 lycéens qui seront préalablement sélectionnés selon leur moyenne du 1^{er} trimestre de cette année scolaire, a-t-il précisé le Dr Mimouni à l'APS.

Cette manifestation annuelle, la première du genre en Algérie, en Afrique et dans le monde arabe, a pour but de générer une "dynamique scientifique" au sein de la jeunesse tout en créant dans ses rangs un esprit d'émulation, a-t-il souligné. Il a également précisé que les trois lauréats de ce concours, dont l'identité sera révélée le 16 avril prochain, à l'occasion de Youm El Ilm qui coïncidera avec le coup d'envoi officiel de l'événement "Constantine, capitale 2015 de la culture arabe", effectueront un voyage près de Cadarache, en France, sur le site du projet de machine expérimentale visant à démontrer la faisabilité d'un réacteur nucléaire utilisant le principe de la fusion.

Les heureux vainqueurs du concours visiteront également l'observatoire de Haute-Provence à partir duquel a été découverte, il y a maintenant 20 ans, la première exoplanète tournant autour d'un soleil différent du nôtre.

Les formulaires d'inscription de 12 meilleurs élèves par lycée, à raison de quatre élèves par niveau, seront recueillis dans 55 établissements d'enseignement secondaires de la wilaya de Constantine, a encore précisé le Dr Mimouni.

PENSÉE

11 ans déjà que notre cher père Mhazem Chaâbane nous a quittés en laissant une peine ineffaçable et un souvenir fait d'affection, de responsabilité et de courage.

Que tous ceux qui l'ont connu aient une pieuse pensée pour lui.

Nabil, Lina, Rania qui ne l'oublieront jamais.

A Allah nous appartenons,
à Lui nous retournerons.

INFORMATIQUE

Microsoft lance une nouvelle application Outlook

Une nouvelle application Outlook a été lancée par le géant informatique Microsoft. «Cette nouvelle application Outlook présente les outils de base dont vous avez besoin -vos emails, votre calendrier, vos contacts et vos dossiers-, pour vous aider à en faire plus même à partir d'un tout petit écran», souligne le groupe internet sur le site d'Outlook.



Cette application permet également aux utilisateurs de classer et de filtrer les emails par le biais d'une boîte mail «ciblée» s'adaptant à leurs priorités.

Cette nouvelle application largement utilisée dans les entreprises, doit permettre aux utilisateurs d'y avoir accès via des appareils mobiles tels les iPhone ou les iPad, ou d'appareils équipés du système d'exploitation Android.

Ce nouveau produit informa-

tique qui marque une nouvelle étape dans le développement de Microsoft dans le domaine de la téléphonie mobile devrait largement rivaliser avec les applications d'Apple (iOS) et Google (Android).

Microsoft a travaillé à intégrer le géant informatique (Microsoft) au monde de la téléphonie mobile, de moins en moins d'utilisateurs ayant recours aux ordinateurs.

Début novembre, Microsoft avait annoncé la mise à dispo-

sition gratuite sur les smartphones et tablettes d'une version allégée de ses produits vedettes, la suite Office regroupant le traitement de texte Word, le tableau Excel et les présentations PowerPoint.

Amazon, le géant de la distribution a annoncé mercredi le lancement d'un service nommé WorkMail de messagerie et de calendrier électroniques destiné aux entreprises, qui pourrait concurrencer Microsoft ou Google.

ASTRONOMIE

Un ensemble d'anneaux géants découvert autour d'une exoplanète

Un ensemble d'anneaux géants a été découvert par des astronomes autour d'une planète extrasolaire, 200 fois plus grande que celui en orbite autour de la planète Saturne, à 420 millions d'années lumière de la terre.

«C'est la première fois que quelqu'un voit un tel système géant d'anneaux en dehors du système solaire», a indiqué l'astronome Matthew Kenworthy, cité par l'AFP.

La planète est entourée d'une trentaine d'anneaux «si grands que si Saturne en possédait aussi importants nous pourrions voir ces anneaux à l'œil nu depuis la terre».

Ce serait de 5 à 10 fois plus grand que la pleine lune», a expliqué M. Kenworthy, de l'observatoire de Leiden (Pays-Bas), qui a mené cette étude avec Eric Mamajek, de l'université de Rochester (Etats-Unis). Invisible depuis la terre, cette



planète baptisée «J1407b» est sans doute très chaude (entre 1.000 et 2.000 degrés Celsius) ce qui pousse les astronomes à penser que ses anneaux sont fait de poussière contrairement à ceux de Saturne, faits de glace.

L'analyse de la courbe de lumière perçue depuis la terre lors des éclipses permet de déterminer la structure d'objets astrophysiques inconnus situés au-delà du système solaire. En observant une étoile

déjà connue lors d'une éclipse, les chercheurs ont découvert que l'éclipse avait duré 56 jours, entrecoupés de changement brusques et irréguliers d'intensité lumineuse. «L'explication la plus crédible à ces changements lumineux est qu'une planète en orbite autour de l'étoile possède un système d'anneaux géants en orbite autour d'elle», selon les chercheurs.

«Ces anneaux ont pu être détectés car ils sont passés devant l'étoile au

moment de l'éclipse, de la même manière que la lune passe devant notre soleil lors d'une éclipse solaire», expliquent-ils.

«Maintenant que nous savons quoi chercher, nous pouvons remonter à travers les données collectées lors des 30 à 40 dernières années» pour trouver d'autres planètes entourées d'anneaux, s'est enthousiasmé M. Kenworthy, qui «s'attend à en trouver bien d'autres».

APS

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BOUMERDES
DAIRA DE THENIA
COMMUNE DE AMMAL
N°IF : 0984-3501-50035.35

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

En application de l'article 49 du décret présidentiel n° 10-236 du 07/10/2010, modifié et complété par le décret présidentiel n° 11-98 DU 01/03/2011, portant réglementation des marchés publics, il est porté à l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre national restreint relatif à la réalisation du projet suivant :

* Aménagement et revêtement de la route reliant Tiza à Boussalah sur 1200 ml, commune d'Ammal.*

Qu'à l'issue de l'analyse des offres techniques et financières, et après classement du projet est attribué provisoirement à l'entreprise:

N°	Entreprise	Siège Social	Notation de l'offre Technique	Délai de réalisat.	Montant de l'offre en /TTC	Paramètre du choix
01	EURL BOULA TRAVAUX NIF: 000.335.072.385.712	Cité des 38 logts, Villa N°:42 Châteaux D'eau Boumerdes	48.33	3 Mois	8.633.430.00 DA	- Qualifié techniquement - L'offre la moins disante

Tout soumissionnaire qui conteste ce choix, peut introduire un recours dans les dix (10) jours, à compter de la date de la parution dans les quotidiens nationaux du présent avis, ceci en application de l'article 114 du décret présidentiel n° 10-236 du 07/10/2010, portant réglementation des marchés publics Complété et modifié.

DK NEWS

Anep : 304 516 du 31/01/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE ROUIBA
COMMUNE DE HEURAOUA
NIF : 41000200001608501042

RECTIFICATIF DE L'AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

La présidente de l'APC de Heuraoua informe l'ensemble des soumissionnaires que l'attribution provisoire du projet :

Réalisation de 06 classes + 01 logement d'astreinte à Braïdia

Publié dans les quotidiens nationaux.

Que l'avis d'attribution provisoire paru dans les journaux :

- El-Ahdath en date du 14/05/2014
- DK News en date du 14/05/2014
- Le BOMOP

Du marché attribué provisoirement à l'entreprise ETB/TCE Bouguerfa, a fait l'objet d'une rectification dans le montant corrigé de ce marché et dans la note technique, suivant ce tableau :

N° du pli	Entreprise	Code NIF de l'entreprise retenue	Note technique /85	Montant en TTC après correction	Délai	Critères de choix
01	ETB/TCE BOUGUERFA	177162000013193	60.28	47.302.340,67	14 Mois	L'entreprise la moins disante

DK NEWS

Anep : 304 464 du 31/01/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION DE GHARDAIA
L'ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER – GHARDAIA
N° FISCAL : 000747109005836

AVIS D'INFRUCTUOSITE APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°03/2015

La fourniture en gaze médicaux

En application de la procédure régissant la passation des marchés publics.

L'établissement public hospitalier de Ghardaïa informe que l'appel d'offres national restreint N°03/2015 relatif à la fourniture en gaz médicaux est déclaré infructueux.

DK NEWS

Anep : 304 014 du 31/01/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SANTE, DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIERE
ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER DE KOUBA
HOPITAL BACHIR-MENTOURI
KOUBA - ALGER
NIF : 098 616 189000326

RECTIFICATIF D'AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 49 alinéa 2 du décret présidentiel n° 10-236 du 07.10.2010, portant réglementation des marchés publics, il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à la consultation N°08/EPHK/BM/2014 relatif à l'acquisition du dispositifs médicaux au profit de l'Etablissement Public Hospitalier de Kouba pour l'exercice 2014, qu'à l'issue des évaluations des offres techniques et financières, les lots sont attribués provisoirement selon le tableau ci-dessous.

L'attribution provisoire du lot N° : 52 est corrigé comme suit :

N° LOT	Soumissionnaires	NOTE TECHNIQUE	NOTE FINANCIERE		NOTE CUMULEE	Délai de livraison	Classement
52	SARL BSE MEDIC	55 pts	5 475 600.00	40.00 pts	95.00 pts	1 jour	Mieux disant

Conformément à l'article 114 du décret présidentiel suscité, tout soumissionnaire contestant le choix opéré peut introduire un recours auprès de la commission des marchés compétente, dans les dix jours à compter de la date de la première parution du présent avis.

Conformément à l'article 125 modifié alinéa 15 ; les soumissionnaires intéressés sont invités à se rapprocher des services du contractant au plus tard 3 trois jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché pour, prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

DK NEWS

Anep : 304 750 du 31/01/2015

PROGRAMME DU JOUR

TF1

06:45 Jeunesse : TFou
08:25 Culture Infos : Météo
08:30 Culture Infos : TélésShopping
09:20 Culture Infos : Météo
09:25 Série TV : Une histoire, une urgence
09:55 Série TV : Une histoire, une urgence
10:25 Divertissement : Au nom de la vérité
10:55 Divertissement : Au nom de la vérité
11:20 Divertissement : Au nom de la vérité
11:55 : Petits plats en équilibre
12:00 Divertissement : Les douze coups de midi
12:50 Sport : L'affiche du jour
13:00 Culture Infos : Journal
13:40 : Petits plats en équilibre
13:45 Culture Infos : Histoire d'un rêve
13:50 Culture Infos : Météo
14:45 Culture Infos : Reportages
15:15 Divertissement : Joséphine, ange gardien
17:05 Culture Infos : Tous ensemble
17:55 Culture Infos : 50mn Inside
19:10 Culture Infos : 50mn Inside
19:50 Culture Infos : Là où t'emmènerai
19:55 Culture Infos : Météo
20:00 Culture Infos : Journal
20:30 : Du côté de chez vous
20:35 Autre : Tirage du Loto
20:40 Culture Infos : Météo
20:45 Série TV : Nos chers voisins
20:55 Divertissement : The Voice, la plus belle voix
23:15 Divertissement : The Voice

2

06:25 Culture Infos : Point route
06:30 Culture Infos : Journal
06:35 Culture Infos : Télématin
06:57 Culture Infos : Météo 2
07:00 Culture Infos : Journal
07:10 Culture Infos : Télématin (suite)
08:00 Culture Infos : Journal
08:10 Culture Infos : Télématin (suite)
09:05 Divertissement : Dans quelle étagère
09:10 Série TV : Des jours et des vies
09:30 Série TV : Amour, gloire et beauté
09:55 Culture Infos : C'est au programme
10:50 Culture Infos : Météo outremer
10:55 Divertissement : Motus
11:30 Divertissement : Les Z'amours
12:00 Divertissement : Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Culture Infos : Météo 2
13:00 Culture Infos : Journal
13:48 Culture Infos : Météo 2
13:50 Culture Infos : Consomag
13:55 Culture Infos : Expression directe
14:00 Culture Infos : Météo 2
14:05 Culture Infos : Mon Envoyé spécial
14:30 Sport : Patinage artistique
16:30 Culture Infos : Un jour, un destin
18:10 Divertissement : Pyramide
18:45 Divertissement : Mot de passe
19:15 Divertissement : Mot de passe
19:50 Culture Infos : Météo 2
20:00 Culture Infos : Journal
20:40 Série TV : Parents mode d'emploi
20:45 Culture Infos : Météo 2
20:50 Culture Infos : Météo des neiges
20:51 Divertissement : Adamo & Bécaud, le grand show
23:05 Divertissement : On n'est pas couché

3

06:00 Culture Infos : EuroNews
06:45 Série TV : LoliRock
06:47 Jeunesse : C'est bon !
06:50 Jeunesse : Les Dalton
06:57 Jeunesse : Les Dalton
07:05 Jeunesse : Les Dalton
07:15 : Nos voisins les Marsupilamis
07:41 : Nos voisins les Marsupilamis
08:07 Nos voisins les Marsupilamis
08:31 : Les lapins crétins : invasion
08:37 : Les lapins crétins : invasion
08:45 Jeunesse : Peanuts
09:03 : Dans votre région (1ère partie)
09:50 : Dans votre région (2e partie)

10:45 Culture Infos : Consomag
10:50 Culture Infos : Midi en France
11:55 Culture Infos : Météo
12:00 Culture Infos : 12/13 : Journal régional
12:25 Culture Infos : 12/13 : Journal national
12:55 Culture Infos : Météo à la carte
13:50 Série TV : Un cas pour deux
14:45 Culture Infos : Questions au gouvernement
15:00 Sport : En course sur France 3
15:25 Culture Infos : Dans votre région
16:45 Culture Infos : Expression directe
16:50 Divertissement : Un livre toujours
17:00 Culture Infos : Les carnets de Julie
17:55 Divertissement : Questions pour un champion
18:30 Culture Infos : Avenue de l'Europe
18:45 Culture Infos : Météo des neiges
19:00 Culture Infos : 19/20 : Journal régional
19:30 Culture Infos : 19/20 : Journal national
20:00 Culture Infos : Météo
20:05 Sport : Tout le sport
20:15 Culture Infos : Météo régionale
20:20 Série TV : Zorro
20:50 Divertissement : Le sang de la vigne
22:20 Culture Infos : Météo
22:25 Culture Infos : Soir 3
22:45 Divertissement : La chartreuse de Parme

CANAL+

06:20 Divertissement : La semaine des Guignols
06:50 Divertissement : Zapping
06:55 Divertissement : Le Before du grand journal
07:20 Culture Infos : La météo
07:25 Divertissement : Le petit journal
07:50 : Les Guignols de l'info
08:00 Culture Infos : La météo
08:05 Sport : Zapsport
08:10 Série TV : Mon oncle Charlie
08:30 Cinéma : Angélique
10:20 Cinéma : Dans l'ombre de Mary : la promesse de Walt Disney
12:20 Culture Infos : La nouvelle édition
12:45 Culture Infos : La nouvelle édition, 2e partie
14:25 Sport : Samedi sport
14:35 Sport : Montpellier / Bordeaux-Bègles
16:25 Sport : Avant-match
16:30 : Marseille / Evian Thonon Gaillard
18:25 Sport : Samedi sport
18:30 Sport : Chelsea / Manchester City
20:25 Sport : Samedi sport
20:40 Sport : Avant-match
20:45 Sport : Castres / Toulouse
22:35 Sport : Jour de rugby
23:15 Sport : Jour de foot

M

07:00 Jeunesse : Tony & Alberto
07:10 Jeunesse : Tony & Alberto
07:20 Jeunesse : La maison de Mickey
07:40 Série TV : Docteur La Peluche
08:10 Jeunesse : Sammy & Co
08:25 Série TV : Lou !
08:35 Série TV : Les p'tits diables
08:55 Culture Infos : Météo
09:00 Culture Infos : M6 boutique
10:10 Série TV : Modern Family
10:30 Série TV : Modern Family
11:00 Série TV : Desperate Housewives
11:45 Série TV : Desperate Housewives
12:40 Culture Infos : Météo
12:45 Culture Infos : Le 12.45
13:05 Série TV : Scènes de ménages
13:40 Culture Infos : Météo
14:40 Divertissement : Top chef
17:20 Culture Infos : Top chef, les secrets des grands chefs
18:35 : Un trésor dans votre maison
19:40 Culture Infos : Météo
19:45 Culture Infos : Le 19.45
20:10 Série TV : Scènes de ménages
20:55 Série TV : NCIS : Los Angeles
21:45 Série TV : NCIS : Los Angeles
22:40 Série TV : NCIS : Los Angeles
23:25 Série TV : NCIS : Los Angeles

TÉLÉ

La sélection

20h55

The Voice, la plus belle voix

**Résumé**

La valse des candidats se poursuit. Les uns plaisent aux jurés, les autres, malheureusement, n'ont plus qu'à plier bagage. Chaque juré a son univers musical, imagine son équipe, constituée de voix qui le séduisent, ont du potentiel ou lui semblent intéressantes. Zazie, Mika, Jenifer, Florent Pagny, des artistes bien différents, ce qui peut leur donner une chance, à condition sûr de savoir émouvoir ou intriguer les futurs coachs. C'est ce soir le quatrième rendez-vous des auditions à l'aveugle. Combien de fois les fauteuils se retourneront-ils sur un talent ? Combien d'artistes se disputeront les faveurs des coachs ? La réponse en images, et en chansons.

2

20h45

Adamo & Bécaud, le grand show

Résumé

A l'occasion de ses cinquante ans de carrière, de la sortie de l'album « Adamo chante Bécaud » et de son concert sur la scène du Grand Rex, à Paris, Salvatore Adamo, durant plus de deux heures, chante en duo, en trio et en solo quelques-unes des plus belles chansons du répertoire de Gilbert Bécaud, comme Et maintenant, C'est en septembre, ou Je reviens te chercher. Il interprète également ses grands succès personnels : Tombe la neige, Vous permettez, monsieur, ou Mes mains sur tes hanches. De nombreuses surprises seront également au rendez-vous de ce « Grand Show » plein d'émotion, de bonne humeur et de chansons. Avec la participation de : Kendji Girac, Serge Lama, Calogero, Chimène Badi, Vincent Niclo, Hélène Ségara, Roch Voisine, Dany Brillant, Jeanne Cherhal, Kitty Bécaud et Emily Bécaud.

**3**

20h45

Le sang de la vigne

**Résumé**

Appelé dans le Val-de-Loire par un comédien de renom, Benjamin Lelbel en vient à enquêter sur la mort d'un ami journaliste.

CANAL+

20h55

Castres / Toulouse

Résumé

Champion de France il y a deux ans, le Castres Olympique a vraiment du souci à se faire dans l'optique de son maintien parmi l'élite du rugby hexagonal. Face à une formation toulousaine en quête de points précieux pour intégrer durablement le Top 6, les coéquipiers de Rory Kockott devront se serrer les coudes et afficher une détermination sans faille pour l'emporter sur sa pelouse du stade Pierre-Antoine. Au match aller, Thierry Dusautoir, Vincent Clerc, Maxime Médard et tous leurs partenaires haut-garonnais s'étaient facilement imposés, en inscrivant pas moins de quatre essais (35-6).

**4**

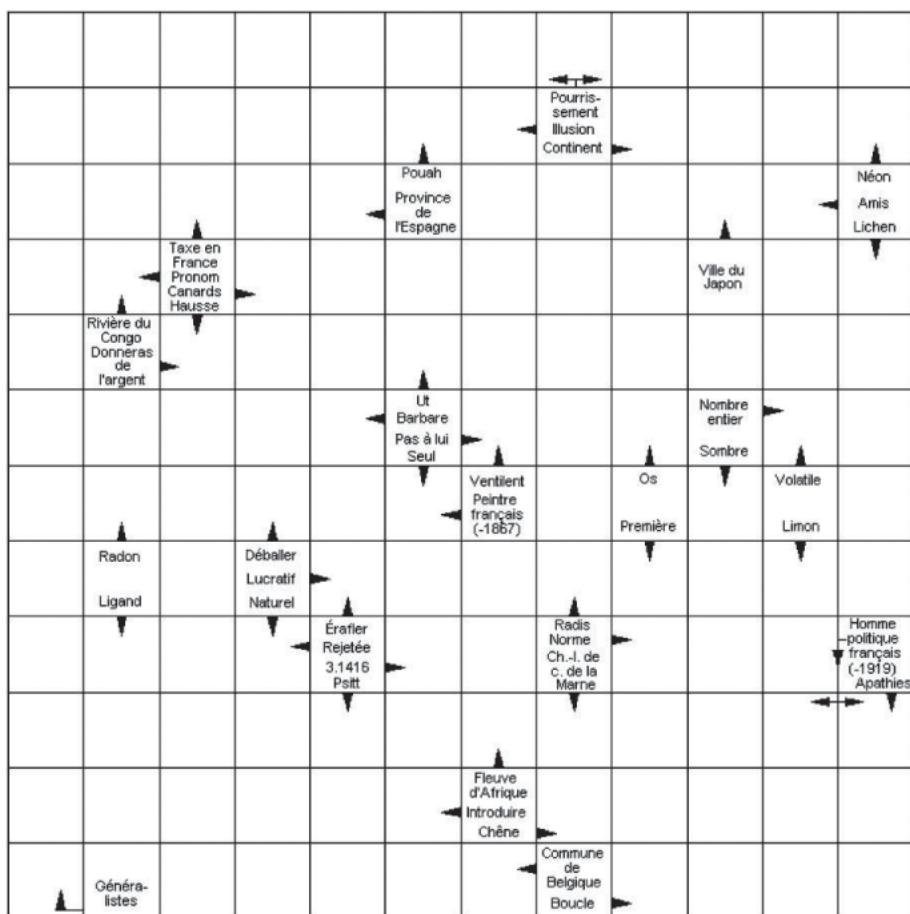
20h50

NCIS : Los Angeles

**Résumé**

L'équipe retrouve Sam et Deeks, vivants mais traumatisés après avoir été torturés par Isaak Sidorov et ses hommes. Cet épisode n'est pas sans conséquences, tant dans leurs relations professionnelles que personnelles. Alors qu'ils sont toujours à la recherche des bombes nucléaires volées, les membres du NCIS traquent également Marcel Janvier, alias le Caméléon, qui est parvenu à prendre la fuite...

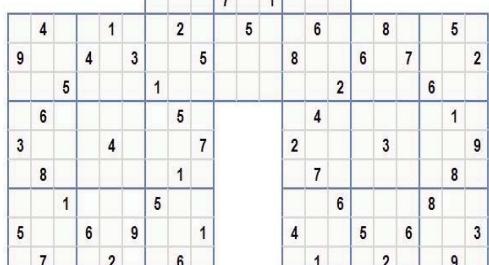
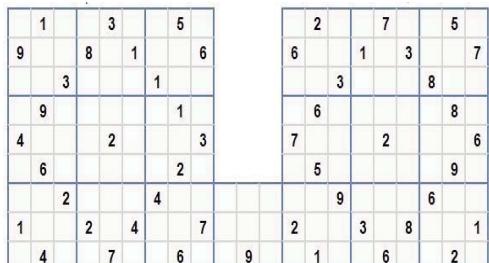
Mots fléchés n°849



Samouraï-Sudoku n°849

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°849

► Horizontalement:

1. Immunisé contre un poison
2. Filet de pêche carré - Médecin américain d'origine russe
3. Largeur d'une étoffe - Tordis
4. Botaniste néerlandais - Relatif aux infractions qui peuvent frapper leurs auteurs
5. Physicien suisse puis américain, d'origine allemande - Sigle de l'angl. Hum an Immuno-Deficiency Virus
6. Poisson d'eau douce - Hanguar
7. Qui se meut avec agilité - Fille de Sem
8. Combat, rixe à coups de poing - Titane
9. Prière catholique à la Vierge - Céder à une incitation (p.p.) - Monogramme grec de Jésus
10. Arctique - Famille principale d'Italie.
11. Solution - Ecrivain français
12. Coupée - Halter

► Verticalement:

1. Animosité
2. Plante - Unité de force électromotrice
3. Thallium - Inattendue
4. Ecrivain américain - Pron. pers.
5. Île française de l'Atlantique - Stokes - Le moi - Béryllium
6. Colère - Langue non indo-européenne parlée dans l'Antiquité
7. Torsade
8. Porteraient un coup avec violence
9. Grosse mouche - Qui n'a pas d'éc lat - Service du travail obligatoire
10. Fondateur de la dynastie des Aghlabides - Aussi, de même
11. Insecte abondant près des eaux-Sujet
12. Caches qqch - Infinitif

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

7 erreurs



Proverbes

Il ne faut pas sous-estimer ses adversaires et plus généralement il ne faut pas se considérer au centre de la terre.

Proverbe algérien

Personne ne peut traverser une rivière sans se mouiller.

Proverbe berbère

La calomnie est l'arme ultime de l'impuissant.

Proverbe arabe

Loin des yeux, loin du cœur

Proverbe français

C'est arrivé un 31 Janvier

1793 : rattachement de Nice à la France.

1865 : vote du XIII^e amendement de la Constitution des États-Unis.

1881 : obsèques nationales de Fiodor Dostoïevski, suivies par 30 000 personnes.

1929 : expulsion de Léon Trotski d'Union soviétique.

1943 : capitulation des troupes allemandes du secteur sud de Stalingrad.

1944 : les troupes américaines s'emparent des îles Marshall.

1949 : reconnaissance de l'État d'Israël par les États-Unis.

1962 : exclusion de Cuba de l'Organisation des États américains.

1968 : Penn Nouth est nommé Premier ministre du Cambodge.

1968 : indépendance de Nauru.

1995 : entrée de la Lettonie au Conseil de l'Europe.

1997 : Didier Ratsiraka est proclamé Président de la république de Madagascar.

2003 : début des négociations en vue d'un accord de stabilisation et d'association (ASA) entre l'Union européenne et l'Albanie en vue de son adhésion.

Célébrations :

- Nauru : Fête nationale et Fête de l'indépendance, commémore la fin de la colonisation australienne en 1968.

HANDBALL / PARTICIPATION ALGÉRIENNE AU MONDIAL DE DOHA Tahmi : «Une déception totale»

La participation algérienne au championnat du monde 2015 de handball de Doha (Qatar) a été une "déception totale", a estimé jeudi le ministre des Sports, Mohamed Tahmi.

"C'est une déception totale. Il faut maintenant faire un évaluation et régler les problèmes qui existent au niveau de cette

discipline", a déclaré Tahmi à l'APS, en marge d'une séance plénière du Conseil de la nation consacrée aux questions orales.

L'Algérie a bouclé mardi sa participation au Mondial de Doha à la 24e et dernière place, soit la pire sortie du handball algérien dans une telle compétition depuis le passage du nombre de participants à 24 équipes. "Les résultats sont extrêmement

négatifs. On doit faire un bilan avec la Fédération algérienne de handball pour comprendre les raisons de cet échec", a-t-il ajouté.

Concernant les mesures qui seront prises par son département, le premier responsable du secteur s'est contenté de dire que "tout va se passer conformément à la loi".



GRAND TOUR D'ALGÉRIE-2015

R. Fezouine : « Nous sommes à 30% des préparatifs de la 5e édition »



Les préparatifs pour l'organisation de la cinquième édition du Grand Tour d'Algérie cycliste 2015, prévus du 6 au 31 mars, « ont atteint les 30% seulement », à un mois du lancement de cet événement sportif, a annoncé jeudi le président de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC), Rachid Fezouine. « La Fédération algérienne de cyclisme et les deux organisateurs du GTAC-2015, la société Nord-Sud Organisation et groupe Tonic, travaillent d'arrache pied pour le lancement de cet événement sportif le 6 mars 2015 », a déclaré à l'APS, Rachid Fezouine, en marge de l'assemblée générale ordinaire (AGO) de la FAC. Après avoir salué les efforts consentis par le ministère des Sports pour la réussite de cet événement « d'envergure sportif, culturel et touristique », le président de la FAC a lancé un appel « aux différents partenaires pour participer davantage à l'organisation du GTAC-2015 ». « La 5e édition comprend 20 étapes avec dix épreuves inscrites autour de cinq wilaya étoiles qui sont : Blida, Sétif, Constantine, Annaba et Oran. La préparation au niveau de ces wilaya est loin d'être satisfaisante. Des réunions sont prévues pour voir plus clair », a-t-il dit. Les organisateurs qui s'attendent à la réussite de cette manifestation, estiment que le Grand Tour d'Algérie 2015 va se dérouler à travers 20 wilaya du pays, traversera près de 450 communes, avec la participation, en principe d'une vingtaine d'équipes, mais le nombre peut descendre à 12 équipes seulement. Inscrit au calendrier de l'Africa Tour de l'UCI, le Tour d'Algérie est régi par les règles de la FAC et ceux de l'Union Cycliste Internationale (UCI). Il est placé sous le contrôle d'un commissaire de course et d'un inspecteur antidopage.

AG ORDINAIRE

«Le développement des ligues, une nécessité pour la FAC»

Le président de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC), Rachid Fezouine, a réaffirmé jeudi à Alger la disponibilité de son instance à développer la discipline au niveau des ligues de wilaya à travers un « programme ambitieux pour l'exercice 2015 ». « Le développement du cyclisme passe essentiellement par une politique d'accompagnement logistique et financier des ligues de wilaya qui vont bénéficier d'un programme très ambitieux », a indiqué Fezouine à l'occasion de la tenue de l'assemblée générale de la FAC, présidée par le représentant du ministère des Sports, Bencid Djamel.

Pour ce faire, le président de la FAC a décidé d'attribuer une enveloppe financière de l'ordre de dix (10) millions de dinars pour les 21 ligues affiliées à l'instance fédérale de cyclisme. Les débats de cette AGO ont porté, entre autres, sur les contraintes vécues par les ligues et les encadreurs, les difficultés financières de chaque ligue et l'organisation

des Tours nationaux. Le président de la FAC a rassuré les membres de l'AGO quant aux solutions mises en place par le bureau fédéral dans le cadre des actions initiées pour l'exercice 2015, et ce, en relation avec les pouvoirs publics. « Les ligues doivent se mobiliser davantage en mettant en place une stratégie pour atteindre les objectifs tracés par l'instance fédérale, à savoir, l'organisation de dix Tours nationaux », a-t-il précisé. Par ailleurs, le premier responsable du cyclisme algérien a rendu hommage aux membres du bureau fédéral, relevant « la sérenté qui règne au sein de l'instance fédérale qui a passé de 2 à 54 employés, et ce, pour une meilleure gestion des affaires du cyclisme national ». A la fin des travaux de l'AGO, les 28 membres présents sur les 52 que compte l'assemblée générale, ont adopté à l'unanimité les bilans moral et financier de l'exercice 2014 ainsi que le plan d'action-2015.

JEUX MÉDITERRANÉENS 2021

Une commission d'évaluation du CIJM lundi en Algérie (COA)



Une commission d'évaluation du Comité International des Jeux Méditerranéens (CIJM) présidée par le Maltais Lino Farrugia Sacco entamera lundi une visite d'inspection et d'évaluation en Algérie dans le cadre du dossier de la candidature de la ville d'Oran pour l'organisation des JM-2021, a-t-on appris jeudi auprès du Comité olympique et sportif algérien (COA).

Au cours de son séjour en Algérie, la délégation du CIJM qui comprend également dans ses rangs, l'Italien Tullio Paratore, la Syrienne Nour El Houda Karfoul et la Grecque Katerina Mouratidou, visitera plusieurs infrastructures hôtelières et sportives dans la wilaya d'Oran, précis le COA. Selon la même source, les responsables du CIJM se réuniront avec les responsables locaux et les représentants du mouvement associatif de la wilaya d'Oran. La délégation du CIJM sera reçue par le ministre des sports Mohamed Tahmi et le président du Comité olympique et sportif algérien Mustapha Berraf. Le secrétaire général du COA Salah Bouchicha a déposé le 31 juillet 2014 auprès du secrétaire général du CIJM, Isidores

Kouvelos, au siège de cette instance à Athènes, le dossier de candidature de la ville d'Oran pour l'organisation des Jeux méditerranéens 2012. En prévision du rendez-vous méditerranéen, un grand projet sportif a été lancé dans la capitale de l'ouest algérien, comprenant entre autres une piscine olympique, un court de tennis, un stade de football et d'autres infrastructures en cours de réalisation. Les travaux du nouveau stade de Bir El-Djir (Oran) ont réalisé un taux d'avancement appréciable et dont la réception est prévue en 2015. La ville d'Oran est en concurrence avec la ville tunisienne de Sfax qui a déposé sa candidature le 30 juillet 2014 à Athènes.

JEUNESSE ET SPORTS

37 millions de DA pour les associations et établissements de Tizi-Ouzou en 2014 (DJS)

Un montant de 37 millions de DA a été destiné, au titre du budget supplémentaire 2014 de la wilaya de Tizi-Ouzou, à des associations et établissements du secteur de la Jeunesse et des Sports, sous forme de subventions, a-t-on appris, jeudi, auprès de son responsable, Abderrahmane Itache. Cette dotation, dégagée sur le Fonds de wilaya de promotion des initiatives de jeunes et des pratiques physiques et sportives, a profité à 19 ligues sportives, 16 associations juvéniles, cinq (5) associations sportives, 2 ligues de jeunesse et 2 auberges de jeunes, outre le financement de 18 manifestations organisées à la période indiquée, dans le secteur, a précisé M. Itache. Pour la période considérée, ce responsable a, aussi, fait cas d'une autre subvention globale de plus de 65 millions de DA, dégagée sur le budget primitif de la wilaya, au profit de 147 associations sportives et 29 associations de jeunes, entre autres. Il a signalé qu'un montant de 20 millions de DA de cette dotation a été destiné au financement de la réhabilitation, équipement et aménagement d'un grand nombre de structures sportives, juvéniles et de loisirs, à travers différentes localités de la wilaya.

S o l u t i o n

Sudoku N°848

6	3	7	1	2	4	8	9	5
5	1	8	9	3	7	2	6	4
2	9	4	6	5	8	3	7	1
8	6	1	4	7	2	9	5	3
9	4	3	5	6	1	7	2	8
7	5	2	8	9	3	4	1	6
4	7	5	3	1	9	6	8	2
1	8	9	2	4	6	5	3	7
3	2	6	7	8	5	1	4	9

5	7	3	4	6	8	1	9	2
2	1	8	9	7	3	4	5	6
4	6	9	1	2	5	8	7	3
9	8	6	2	3	6	7	4	1
6	4	1	8	9	7	3	2	5
7	3	2	5	1	4	6	8	9
3	2	6	4	7	6	9	1	8
1	9	7	1	2	6	8	4	3
8	5	4	3	1	9	6	7	2

3	2	6	4	7	6	9	8	1
9	7	1	2	6	8	4	3	5
8	5	4	3	1	9	6	7	2
3	2	6	4	7	6	9	1	8
1	9	7	1	2	6	8	4	3
8	5	4	3	1	9	6	7	2
3	2	6	4	7	6	9	1	8
1	9	7	1	2	6	8	4	3
8	5	4	3	1	9	6	7	2

Mots Croisés N°848

SCRIPTURAIRE
AIOLI■SAUNER
LAPINE■IXODE
INA■SOUL■CUI
FORMOL■LATIN
I■TENERE■ART
COZES■PRIVEE
AL■S■BRAVOUR
TYR■MA■IE■M■
IMAGERIE■VIN
OPTERIONS■EU
NESLE■STABLE

Mots Fléchés N°848

SERICICULTRICES
A■ORALISE■ELOGE
GALPETTES■EN■R
UNES■TEE■NOS■ER
ED■ERS■NEOPHYTE
NOTRE■OS■ITALIE
AU■ANGUILLE■ARS
YIN■TUILES■ANE■
LLIVIA■ENKI■GRE
ALLIENT■TYR■Y■U
CE■FRAISE■Kilos
STE■ECRU■POSAS■
ATRE■OEIL■URNES
IEPER■AVANTAGER
N■E■INUIT■SE■SI
TIMON■F■EEKLO■N
JOEL■PLANS■ISSA
ERRES■ART■ETANG
AGE■EON■EMMEN■A
NA■BLOCUS■USTER

CAN-2015/ ALGÉRIE

Slimani, Brahimi et Mesbah absents de l'entraînement des Verts hier

L'équipe algérienne de football, a effectué hier au stade de Rebola à Malabo (11h00), sous une pluie battante, une séance d'entraînement, à deux jours du match face à la Côte d'Ivoire, demain au stade de Malabo (20h30), comptant pour les quarts de finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN 2015 en Guinée équatoriale (17 janvier-8 février).

Cette séance a vu la présence de l'ensemble des joueurs, à l'exception de l'attaquant Islam Slimani (cuisse), Yacine Brahimi (hématoïde aux côtes), et Djamel Mesbah, laissé au repos.



Par ailleurs, le milieu de terrain Abdelmoumen Djabou, a effectué son retour, après avoir fait l'impossible sur le séance de la veille, en rai-

son d'une «légère» élongation à la cuisse.

Le sélectionneur national, Christian Gourcuff, a pu mettre, au cours de ce galop d'entraînement ouvert pendant 15 minutes à la presse, sa

mise en place tactique, qui il compte adopter face à la Côte d'Ivoire, avec un programme un match d'application.

L'équipe nationale effectuera aujourd'hui sa dernière séance d'entraînement à 19h00 au stade de Rebola, un galop qui sera précédé par un point de presse du coach national. L'Algérie a terminé le premier tour à la deuxième place du groupe C avec 6 points, derrière le Ghana. En cas de qualification au dernier carré, les Verts seront opposés au vainqueur de l'autre quart de finale entre le Congo et la RD Congo, le 4 février à Bata.

Slimani forfait contre les Eléphants

L'attaquant international Islam Slimani, pas totalement remis de sa blessure à la cuisse est forfait pour le match des Verts contre la Côte d'Ivoire prévu demain à 20h30 à Malabo pour le compte des quarts de finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2015 en Guinée équatoriale, a appris jeudi l'APS auprès de la délégation algérienne.

Le buteur de Sporting de Lisbonne qui a été soumis par le staff médical à des tests pour voir sa réaction, n'a pas

répondu favorablement aux tests, précise la même source.

Slimani souffre d'une élongation à la cuisse contractée lors du match contre le Ghana disputé le 23 janvier à Mon-gome pour le compte de la seconde journée dans le groupe C. Il avait déjà raté la rencontre face au Sénégal (3-0) du 27 janvier à Malabo de la troisième journée. Considéré comme un élément essentiel dans le dispositif du sélectionneur Christian Gourcuff, l'ancien atta-

quant du CR Belouizdad devrait être remplacé par Hilal Soudani à la pointe de l'attaque algérienne contre les Eléphants de Côte d'Ivoire, comme lors de la rencontre face au Sénégal. L'Algérie s'est qualifiée pour les quarts de finale grâce à sa victoire contre les Lions du Sénégal (2-0). Les coéquipiers du capitaine Madjid Bougerra ont terminé à la seconde place du groupe C avec 6 points devancés par le Ghana grâce à la différence particulière.

GOURCUFF : «La Côte d'Ivoire n'est pas un cadeau pour nous»



Le sélectionneur de l'équipe algérienne de football, Christian Gourcuff, a estimé jeudi que le match face à la Côte d'Ivoire, prévu dimanche prochain à Malabo (20h30), dans le cadre des quarts de finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN 2015 en Guinée équatoriale (17 janvier-8 février), «ne sera pas une partie de plaisir».

«On savait d'avance qu'on allait affronter une équipe solide du groupe D aux quarts de finale. La Côte d'Ivoire est une grande nation de football, ce sera un adversaire très dangereux, ce n'est pas un cadeau. Ce sera un match différent du match face au Sénégal, ce sont deux équipes au style totalement différent», a affirmé le coach des Verts, peu avant le début de la séance d'entraînement qui s'est déroulée au stade de Rebola à Malabo.

L'Algérie a composté mardi son billet pour les quarts de finale à la suite de sa victoire face au Sénégal (2-0). L'autre qualifié du groupe C est le Ghana, vainqueur de l'Afrique du Sud (2-1), lors de la 3e et dernière journée de la phase de poules.

«Nous allons nous préparer en conséquence, nous avons un jour de repos en plus, par rapport aux autres matchs, ça pourrait être intéressant», a-t-il ajouté. Pour le technicien breton, le match face à la Côte d'Ivoire sera «intense sur le plan physique».

«Tous les matchs de la CAN sont très engagés sur le plan physique, je pense que dans la compétition, la fraîcheur physique s'émousse pour les équipes qui misent là-dessus, et se retrouvent ensuite en difficulté. Face au Sénégal, nous avons été confrontés au top niveau sur ce point-là», a souligné Gourcuff. En cas de qualification au dernier carré, les Verts seront opposés au vainqueur de l'autre quart de finale entre le Congo et la RD Congo.

Gourcuff écarte l'idée de procéder à des changements

Le sélectionneur de l'équipe algérienne de football, Christian Gourcuff, a écarté jeudi l'idée de procéder à des changements dans son onze, en vue du match face à la Côte d'Ivoire, prévu demain au stade de Malabo (20h30), comptant pour les quarts de finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN 2015 en Guinée équatoriale (17 janvier-8 février).

«A priori, il n'y aura pas de nouvelles surprises à attendre. Je vais voir l'état des uns et des autres. Attendons la séance d'entraînement de vendredi pour être mieux fixé», a affirmé le coach des Verts à la presse, peu avant le début de la séance d'entraînement qui s'est déroulée au stade de Rebola à Malabo.

L'Algérie a composté mardi son billet pour les quarts de fi-

Bentaleb, l'un des cinq talents ayant brillé lors du premier tour

L'international algérien de Tottenham Nabil Bentaleb est l'un des cinq talents qui ont brillé lors du premier tour de la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2015 qui a pris fin mercredi soir avec le déroulement de la troisième journée dans le groupe D, estime jeudi le hebdomadaire *France Football*. «A tout juste 20 ans, Bentaleb confirme en 2015 les prouesses de son arrivée au plus grand niveau en 2014. Au cours du premier tour, peu évident pour l'Algérie, le joueur de Tottenham s'est imposé comme l'incontestable patron du milieu de terrain des Verts», écrit *France football*.

«Sa classe et son abnégation ont été récompensées par un joli but face au Sénégal» poursuit le magazine spécialisé. Selon les observateurs, le sociétaire de Tottenham (Premier league anglaise) était le joueur le plus en vue depuis le début de la CAN-2015 en Guinée équatoriale. Il a brillé de mille feux notamment contre le Sénégal avec à la clé un joli et précieux but, son premier en match officiel après celui marqué contre la Roumanie (2-1) en amical en juin 2014 à Genève. Le natif de Lille (France) avait rejoint les Verts en février 2014, effectuant ses débuts lors du match amical face à la Slovénie (victoire 2-0), disputé le 15 février à Blida.

Raouraoua écarte un déplacement des supporters avant la finale



Les supporters de la sélection algérienne feront le déplacement en Guinée équatoriale seulement si les Verts se qualifient en finale de la 30e Coupe d'Afrique des nations, a prédit le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Mohamed Raouraoua.

«Je ne pense qu'il y a possibilité de transporter des centaines de supporters algériens en Guinée équatoriale avant la finale de l'épreuve. Les hôtels et autres lieux d'hébergement font cruellement défaut dans ce pays», a déclaré le patron du football algérien à la Chaîne 1 de la Radio algérienne.

C'est la première fois lors de ces dernières années que les supporters des Verts manquent au rendez-vous pendant une grande compétition continentale ou internationale à laquelle prend part l'équipe nationale. «Si on parvient à se qualifier en finale de cette compétition, on peut prévoir des déplacements de nos fans avec des avions qui atterrissent dans le pays hôte de la compétition le matin du match et qui repartent à Alger une fois terminé, comme il a été fait du reste lors de la rencontre face au Burkina Faso à Ouagadougou (en aller des barrages qualificatifs au Mondial-2014, ndlr)», a encore dit Raouraoua.

Le président de la FAF a précisé en outre qu'une telle opération n'est pas du ressort de son instance. L'Algérie affrontera la Côte d'Ivoire demain à Malabo (20h30) en quarts de finale de la CAN.

(1/4 DE FINALE) CÔTE D'IVOIRE-ALGÉRIE Le Gambien Bakary Papa Gassama au sifflet

La Confédération africaine de football (CAF) a désigné l'arbitre international gambien Bakary Papa Gassama, pour officier le quart de finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2015 entre l'Algérie et la Côte d'Ivoire demain à Malabo (20h30), en Guinée équatoriale.

Le Gambien avait dirigé le match d'ouverture de la compétition entre le pays hôte et le Congo (1-1) et Tunisie-RD Congo (1-1). Bakary Gassama, désigné meilleur arbitre africain 2014, avait déjà arbitré les Verts, puisqu'il était désigné pour la rencontre Algérie-Rwanda (1-0), disputé le 16 juin 2013 à Blida pour le compte de la première journée des qualifications de la Coupe du monde 2014 (Groupe H). Il avait récemment dirigé la finale retour de la Ligue des champions de la CAF entre l'ES Sétif et l'AS Vita Club (0-0), le 1er novembre 2014 à Blida.

MATCH AVANCÉ Victoire du CRB devant l' USMA (2-1)

Le CR Belouizdad s'est imposé devant l'USM Alger sur le score de (2-1), mi-temps (1-0) en match avancé de la 18e journée du championnat d'Algérie de Ligue 1 Mobilis de football disputé hier au stade du 20-Août (Alger).

Les buts du CRB ont été inscrits par Cherfaoui (25') et Djediat (68'). L'USMA a réduit le score par Belaïli (87').

Cette victoire permet aux Belouizdadiens de rejoindre l'USM Harrach à la 6e place avec un total de 25 points, alors que les Usmanites restent provisoirement à la 4e place avec 26 points.

Les autres rencontres de cette journée auront lieu demain (samedi) à partir de 15h00.

ELIMINATOIRES AFROBASKET 2015 (PRÉPARATION) 2 matches amicaux pour l'Algérie devant le Mali

La sélection algérienne de basket-ball, en pleine préparation pour la phase retour des qualifications à l'Afrobasket et les Jeux africains-2015, prévue à Salé (Maroc) du 13 au 15 février, disputera deux matchs amicaux face à son homologue malienne, aujourd'hui et demain à la salle Harraga d'Alger.

Le cinq algérien en stage bloqué depuis le 25 janvier à Alger, jouera la première rencontre aujourd'hui à partir de 16h00, alors que le deuxième confrontation se déroulera demain (17h00).

La sélection algérienne sous la houlette de Ali Filali et son adjoint Toufik Chebani enchaînera avec un autre stage de préparation en Turquie du 2 au 9 février. A l'issue de la phase aller des qualifications à l'Afrobasket et Jeux africains 2015, disputée début janvier Alger, l'Algérie occupe la première place avec 4 points, devant le Maroc (3 pts) et la Libye (2 pts).

Les Algériens avaient remporté leur deux matches à domicile, devant la Libye (88-63) et le Maroc (81-80). Quarante sélections disputeront l'Afrobasket 2015 dont le pays organisateur la Tunisie, et le tenant du titre l'Angola). Par ailleurs, onze équipes seront qualifiées pour les Jeux africains-2015 prévus au Congo.

COUPE D'ALGÉRIE DE VOLLEY-BALL (DAMES) Le RC Béjaïa et le GS Pétroliers en demi-finale

Le RC Béjaïa et le GS Pétroliers se sont qualifiés pour les demi-finales de la Coupe d'Algérie de volley-ball (dames), en s'imposant hier respectivement devant le WA Tlemcen (3-2) et le WO Chlef (3-0). Les deux autres quarts de finale entre le NR Chlef et NC Béjaïa, et le Seddouk VB à l'ASW Béjaïa, ont été reportés à une date ultérieure, a indiqué la Fédération algérienne de volley-ball.

Résultats des quarts de finale :

RC Béjaïa - WA Tlemcen 3-2

WO Chlef - GS Pétroliers 3-0

Matches reportés :

NR Chlef - NC Béjaïa

Seddouk VB - ASW Béjaïa.

18^E JOURNÉE DE LA LIGUE 1 MOBILIS ES Sétif-MCEE et MCA-NAHD à l'affiche aujourd'hui

Said Ben

Les deux derbys, ES Sétif-MC El Eulma et MC Alger-NA Husein-Dey constituent les deux matchs phares de la 18e journée de la Ligue 1 Mobilis du football professionnel dont le troisième derby a vu la victoire hier du CR Béloizdad face à l'USM Alger (2-1).

Ainsi donc le stade du 8-Mai 45 de Sétif affichera certainement complet aujourd'hui en réunissant les voisins sétifiens et eulmisiens pour un match des plus ouverts.

L'ES Sétif est le favori théorique dans la mesure où il reste sur une victoire à l'extérieur et plus précisément réussie à Sidi Bel-Abbès. Par contre, le MC El Eulma sera sous la pression de son public pour confirmer son dernier large score face à la coriace équipe de l'USM (4-1). Les deux formations restent donc sur un résultat positif et une seconde consécutive serait plus réconfortant sauf si le nul sanctionnerait ce derby de l'Est ouvert à tous les pronostics.

En dépit de leur avantage théorique dans les pronostics, les Sétifiens drivés par Madoui n'auront certainement pas la tâche facile face à des gars d'El Eulma drivés par Aït Djoudi.

De son côté, le MC Alger qui, jusque là est invincible depuis le début de la phase « retour » décisif se doit de confirmer en recevant une équipe du NA Husein-Dey qui a toujours posé des problèmes aux voisins algérios.

Les deux formations sont en bas du tableau et la victoire de l'un serait un véritable soulagement, par contre pour le perdant ce serait le début du doute. Ce qui constitue donc l'enjeu de cette partie dont bien malin celui qui oserait le moindre pronostic. Ironie du sort les deux équipes ont le même parcours en ce début de la phase retour.

Le MCA reste sur une victoire contre le MCEE (4-0) et un nul face à l'ASO (0-0). Quant au NAHD il a fait match nul contre le MOB (0-0) et une victoire face à l'ASMO. C'est dire combien équilibré s'annonce ce derby...

De son côté, le leader, le MO Béjaïa



aura l'avantage du terrain et du public en recevant l'ASO Chlef, avant dernier au classement qui tentera donc de défier cette redoutable équipe békaoüie intraitable à domicile.

Le MC Oran effectuera un périlleux déplacement à Larbaâ.

Le RC Arbaâ reste sur une défaite contre le CSC et veut donc offrir le victoire à ses fans pour se faire pardonner. Quat aux Oranais, ils veulent garder leur bonne progression hors de leurs bases.

Le CS Constantine n'aura lui aussi pas la tâche facile en se déplaçant à Alger pour affronter l'équipe de l'USM El Harrach. Les Harrachis veulent aussi se racheter devant leur public de leur dernière déroute face à El Eulma (4-1). Les Constantinois sont donc bien averatis.

La mission sera aussi difficile pour l'USM Bel Abbès qui se déplacera à Alger pour affronter la JS Kabylie toujours privée de son stade fétiche à Tizi Ouzou et de ses supporters, et qui continue de souffrir le chaud et le froid cette saison.

L'ASM Oran aura aussi les faveurs des pronostics dans le derby de l'Ouest qui l'opposera à la coriace équipe de la JS Saoura. A priori les faveurs des pronostics vont vers les Asemistes mais attention, Saoura joue bien hors de ses bases. Donc attention pour les gars de l'ASMO...

S.B.

PROGRAMME :

Aujourd'hui :

15h00:

Larbaâ : RC Arbaâ - MC Oran
Alger (Mohammadia) : USM El Harrach - CS Constantine

Sétif : ES Sétif - MC El Eulma

16h00:

Alger (Bologhine) : MC Alger - NA Husseïn Dey

Béjaïa : MO Béjaïa - ASO Chlef

Oran (Zabana) : ASM Oran - JS Saoura

Alger (20-août) : JS Kabylie - USM Bel Abbès (huis clos)

Rappel du classement :

	Pts	J
1. MO Béjaïa	31	17
2. ES Sétif	30	17
3. MC Oran	27	17
4. USM Alger	26	17
- CS Constantine	26	17
6. USM El-Harrach	25	17
7. ASM Oran	24	17
8. RC Arbaâ	23	17
9. JS Kabylie	22	17
- CR Belouizdad	22	17
11. JS Saoura	21	17
12. MC El-Eulma	20	17
- NA Husseïn Dey	20	17
14. USM Bel-Abbes	19	17
15. ASO Chlef	17	17
16. MC Alger	15	17

L'absence de Zemmamouche prolongée



Le gardien de but international, Mohamed Lamine Zemmamouche, qui a déclaré forfait pour la 30e Coupe d'Afrique des nations pour blessure, devra encore patienter pour reprendre la compétition avec son club, l'USM Alger.

Le portier n'avait pas été retenu dans la liste des 18 des Rouge et Noir en vue du derby face au CR Belouizdad, perdu hier au stade du 20-Août, Alger (2-1) dans le cadre de la 18e journée du championnat de Mobilis-Ligue 1 algérienne de football, a appris l'APS auprès de la formation de la capitale.

Zemmamouche, qui

compte une seule participation

en Coupe d'Afrique (2010

en Angola) était concerné par

l'actuelle édition qui se poursuit en Guinée équatoriale,

avant qu'il ne déclare forfait pour blessure quelques jours seulement avant le départ des Verts pour le pays hôte de l'épreuve.

Il a été remplacé par le dernier rempart du CS Constantine (Mobilis-Ligue 1, Algérie), Si Mohamed Cédric. La sélection algérienne est toujours en course en CAN. Elle affrontera la Côte d'Ivoire demain (20h30) à Malabo.

MC ORAN

Le Camerounais N'doumbé qualifié, le Congolais Makuso pas encore

Le MC Oran pourra compter sur les services de son nouveau milieu offensif camerounais Cédric N'doumbé face au RC Arbaâ samedi (15h00) en déplacement pour le compte de la 18e journée du championnat de Ligue 1 après avoir été qualifié par la Ligue de football professionnel en Algérie (LFP). En revanche, la deuxième recrue étrangère du Mouloudia, l'attaquant congolais Makuso Mundele, devra lui encore patienter pour obtenir sa licence, a appris l'APS jeudi auprès de la direction du club oranais.

N'doumbé s'était engagé pour 18 mois avec le MC Oran,

après avoir réussi ses tests au cours du stage hivernal des Mouloudéens à Tunis, alors que Makuso a été recruté à titre de prêt (6 mois) d'un club congolais. La troisième et dernière recrue des gars d'El Hamri lors du mercato, le défenseur central, Zoubir Ouasti, blessé au cours du précédent match contre le CR Belouizdad (0-0), passera sur le billard ce jeudi et devrait être absent pendant un mois, selon la même source. Le MC O est troisième au classement avec 27 points, accusant un retard de quatre unités par rapport au leader, le MO Béjaïa.

ACCORD AVEC CHELSEA POUR CUADRADO

Les médias transalpins rapportent qu'un accord aurait été trouvé entre Chelsea et la Fiorentina pour le transfert de Juan Cuadrado (26 ans, sous contrat jusqu'en juin 2019). Les Blues vont débourser 33 millions d'euros pour le prêt de Mohamed Salah à la Fiorentina pour finaliser cette transaction.



VALENCIA LA DYNAMITE ÉQUATORIENNE À CHELSEA ?

Enner Valencia est clairement l'une des attractions de la Premier League anglaise. L'attaquant virevoltant de West Ham prouve, au fil des mois, qu'il est capable de devenir une superstar... et cela n'a pas échappé à Chelsea.

Une belle plus-value pour West Ham ? Après des expériences à l'Emeyec Guayaquil et à Pachuca, Enner Valencia avait choisi de poser ses valises chez les Hammers l'été dernier. Al l'époque, les observateurs se demandaient si le dynamiteur équatorien allait pouvoir s'imposer rapidement en

Angleterre. Au jourd'hui, la réponse est clairement "yes" !

Même si son rendement, au niveau des buts inscrits, n'est pas extraordinaire (4 réalisations en 23 matches), Enner Valencia est un atout majeur au sein de l'escouade londonienne qui occupe la 7^e place du classement et prévient clairement à une qualification européenne. Forcément, le board de West Ham ne regrette pas d'avoir misé 14 millions d'euros sur ce joueur âgé de 25 ans qui a encore une belle marge de progression. D'après le journal The Sun, les dirigeants de Chelsea auraient l'intention de passer à l'action, durant cette année 2015, pour Enner Valencia. Cela pourrait se traduire par une offre d'environ 28 millions d'euros cet hiver ou l'été prochain. Rapelons que les Blues ont pour ambition de boucler le transfert de Juan Guillermo Cuadrado (Fiorentina) contre une somme de 33 millions avec, en parallèle, le prêt de Mohamed Salah dans les rangs de la Viola.

PSG : ADEBAYOR EN PRÊT ?

Malgré ses récents propos sur son plaisir d'évoluer au Real Madrid, Manchester United semble toujours vouloir attirer Gareth Bale l'été prochain. Mais les Red Devils vont peut-être changer d'avis après avoir pris connaissance des dernières déclarations du Gallois concernant son avenir. « Je ne me vois pas à Manchester United. Dans un entretien que j'ai accordé il n'y a pas si longtemps, on m'a demandé si j'étais heureux à Madrid. J'ai répondu que j'étais très heureux ici. Il me reste beaucoup d'années de contrat, tout se passe bien. Nous remportons des trophées et c'est ce que je veux continuer à faire ici, au Real Madrid », a confié le Madrilène à la radio Cadena Ser.



SERGIO RAMOS EXIGERAIT LE MÊME SALAIRE QUE BALE !

Selon des informations rapportées par Sport, Sergio Ramos, qui rencontré son président Florentino Pérez, aurait affiché son souhait de devenir le second meilleur salaire du Real Madrid derrière Cristiano Ronaldo, qui toucherait 18 millions d'euros par saison. Ainsi, le défenseur espagnol aimerait voir son salaire réévalué à hauteur de celui de Gareth Bale. Le Gallois toucherait 11 millions d'euros par saison.

Interrogé il y a peu, Sergio Ramos avait affiché son attirance pour la Premier League. « Je ne vais pas parler de polémique et encore moins du penalty. Ce que je dis, c'est que la Premier League me plaît de plus en plus. À quoi je fais référence ? Pas aux ramasseurs de balle, évidemment. Au jeu, aux arbitres. C'est un championnat que les gens aiment voir. Quand on perd, c'est facile de parler de l'arbitrage ».

MU MET 50 M€ POUR HUMMELS

Manchester United est sur le point de faire une offre de 37,3 M€, soit 50 M€, pour recruter le défenseur allemand du Borussia Dortmund, Mats Hummels, avance Sport Bild.



DIEGO COSTA A DÉCIDÉ DE FAIRE APPEL

Sous la menace d'une suspension de trois matches pour avoir marché sur Emre Can, le joueur de Liverpool, mardi dernier en League Cup, Diego Costa ne veut pas en rester là.

Alors que la Fédération anglaise de football a ouvert hier une enquête suite à ce geste de l'attaquant espagnol de Chelsea, Sky Sports nous apprend que l'ancien joueur de l'Atletico Madrid a décidé de faire appel de cette possible sentence. Par ailleurs, le média britannique précise que le club londonien a annulé sa conférence de presse prévue aujourd'hui afin de soutenir le meilleur buteur de la Premier League, susceptible de manquer les prochaines rencontres des Blues.

Édité par la SARL
DK NEWSDirecteur général
Abdelmajid CHERBALDirecteur de la rédaction
Abdelmajid TAREB**RÉDACTION ADMINISTRATION**3, Rue du Djurdjura - Ben Aknou - Alger **TÉL :** 021.94.66.62/63 - **FAX :** 021.94.66.82**E-MAIL :** contact@dknews-dz.com - **SITE :** http://www.dknews-dz.com**PUBLICITE :** S'adresser à 03, Rue du Djurdjura - Ben Aknou - Alger **TÉL :** 021.94.66.62 (63) /**FAX :** 021.94.66.82 / **E-MAIL :** contact@dknews-dz.com - **IMPRESSION :** S.I.A.Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - **ANEPE spa** -
1, Avenue Pasteur - Alger - **TÉL :** 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - **FAX :** 021.73.95.59 / 021.73.99.19

Samedi 31 Janvier 2015 - 10 Rabie El-thani - N° 856 - Troisième année

Le président zimbabwéen Robert Mugabe nouveau président en exercice de l'Union africaine

Le président zimbabwéen Robert Mugabe a été désigné hier nouveau président en exercice de l'Union africaine (UA), lors des travaux de la 24e session ordinaire du Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA. M. Mugabe a pris la présidence tournante du bloc panafricain à l'ouverture du 24e sommet de l'UA qui se tient à son siège dans la capitale éthiopienne Addis Abeba.

M. Mugabe, 91ans, a ainsi succédé au président mauritanien Mohamed Ould Abdel Aziz, qui avait été élu président de l'UA en janvier 2014.

M. Sellal prend part au sommet du Conseil de paix et sécurité de l'UA

Le Premier ministre Abdelmalek Sellal a pris part au sommet du Conseil de paix et de sécurité, (CPS) de l'Union africaine (UA) jeudi soir à Addis-Abeba où il représente le président de la République, Abdelaziz Bouteflika pour le sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA, prévu hier et aujourd'hui.

Le sommet du CPS a inscrit à son ordre du jour l'éradication du virus Ebola et la situation au Nigeria et au Soudan du Sud. Les travaux du CPS se déroulent à huis clos.

Sur proposition de l'Algérie, la salle de conférence de l'UA baptisée du nom de «Nelson-Mandela»

La grande salle de conférences de l'Union africaine (UA) a été officiellement baptisée vendredi à Addis-Abeba, du nom de l'ancien président sud-africain, «Nelson-Mandela», en application de la proposition faite par l'Algérie lors du sommet de l'UA tenu en janvier 2014 en Ethiopie.

La cérémonie d'inauguration, qui s'est déroulée en présence des chefs d'Etat et de gouvernement qui assistent au sommet de l'UA, a été présidée, peu avant le début de ce sommet, par le président en exercice de l'Union, le président mauritanien, Mohamed Ould Abdelaziz en compagnie du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, représentant du président de la République, Abdelaziz Bouteflika à ce sommet.

Il s'agit d'une effigie de Nelson Mandela accrochée à l'entrée de la grande salle avec une plaque sur laquelle est écrit en arabe et en anglais «Commemorative plate offered by his excellency Abdelaziz Bouteflika president of People's Democratic Republic of Algeria» (plaquette commémorative offerte par son excellence Abdelaziz Bouteflika, président de la République algérienne démocratique et populaire). La plaque et l'effigie sont un don de l'Algérie en guise de reconnaissance à Nelson Mandela, symbole de la lutte contre l'apartheid, décédé le 5 décembre 2014 à Johannesburg (Afrique du Sud) à l'âge de 95 ans. M. Sellal avait déclaré lorsqu'il avait pris la parole à l'ouverture du sommet de l'UA de janvier 2014 qu'il est très important que le nom de Mandela soit présent dans nos mémoires. Nous devons toujours avoir en mémoire les services immenses que Madiba a rendus à l'Afrique. C'est un devoir pour nous de perpétuer sa mémoire.

APS

24^e SOMMET DE L'UNION AFRICAINE À ADDIS-ABEBA



Les travaux de la 24e session ordinaire du Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine (UA) ont débuté hier à Addis-Abeba avec la participation du Premier ministre Abdelmalek Sellal, représentant du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

La situation sécuritaire en Afrique,

l'épidémie d'Ebola ainsi que l'Agenda-2063 qui dessine les contours de l'Afrique des cinquante prochaines années, sont les principaux points inscrits à l'ordre du jour la 24e session ordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine dont les travaux ont débuté hier à Addis-Abeba, dans la capitale éthiopienne.

Dans son allocution d'ouverture, la présidente de la Commission de l'Union africaine, Nkosazana Dlamini-Zuma s'est attardée notamment sur l'Agenda 2063 qui est un ambitieux programme de développement du continent pour les cinquante prochaines années.

Sécurité, Ebola et Agenda-2063 au menu à l'ordre du jour

La sécurité en Afrique, le virus Ebola et l'Agenda-2063 qui dessine les contours de l'Afrique pour les cinquante prochaines années sont au menu du sommet de l'Union africaine (UA), dont les travaux ont débuté hier à Addis-Abeba.

La recrudescence de la menace contre la sécurité dans de nombreux pays du continent, les groupes terroristes comme "Boko Haram", couplée à l'instabilité politique et la violence armée dans plusieurs africains seront examinés au cours de ce sommet.

La situation en Libye et les efforts de la communauté internationale, dans le sillage de l'initiative algérienne de dialogue politique pour rétablir paix et sécurité dans ce pays, sera un des grands dossiers de ce sommet.

Les chefs d'état et de gouvernement africains présents à cette réunion dont le Premier ministre Abdelmalek Sellal, qui représente le président Bouteflika, examineront par ailleurs les moyens de renforcer la solidarité africaine afin d'éradiquer le virus Ebola, qui a fait près de neuf 9.000 victimes dans les pays touchés, notamment au Liberia, en Guinée et en Sierra Leone.

Pour l'Union africaine, la priorité du moment est la levée de l'embargo imposé de fait par plusieurs pays africains et européens notamment. Cet embargo concerne tout particulièrement les compagnies aériennes qui ne desservent plus les pays touchés, depuis l'apparition du virus. D'autant que les pays touchés ont émis le souhait de voir leurs dettes extérieures effacées du fait des retombées catastrophiques

du virus Ebola sur leurs économies respectives.

Sur un autre chapitre, les chefs d'état et de gouvernement évoqueront aussi l'Agenda-2063, un projet initié en 2013 par la présidente de la Commission de l'Union africaine, Nkosazana Dlamini-Zuma. L'Agenda 2063 est une projection de l'Afrique sur les cinquante prochaines années. Le projet Dlamini-Zuma porte en particulier sur l'intégration économique régionale, démocratie et bonne gouvernance, à l'ombre du rayonnement culturel de l'Afrique.

AGENDA-2063 :

Sellal relève à Addis-Abeba la volonté de l'Afrique de réaliser l'intégration continentale

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a relevé hier à Addis-Abeba la volonté de l'Afrique de réaliser "pleinement" l'intégration continentale à la fin de l'Agenda-2063.

"En se dotant de l'Agenda 2063, l'Afrique a clairement exprimé sa volonté à réaliser pleinement l'intégration continentale pour, à la fois, améliorer les conditions de vie de ses peuples et, en même temps, participer à la gestion des affaires mondiales et être partie prenante au progrès de l'humanité", a indiqué M. Sellal dans une intervention sur "Le rôle du secteur privé dans la mise en œuvre de l'Agenda 2063" lors de la 24^e session ordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine (UA), qui se tient dans la capitale éthiopienne.

Le Premier ministre, qui s'exprime en sa qualité de représentant du président de la République Abdelaziz Bouteflika à ce sommet, a estimé que la mise en œuvre de cet "ambitieux Agenda nécessite à l'évidence d'immenses

moyens". En ce sens, il a fait observer que les Etats africains sont "interpellés" pour accroître la mobilisation de leurs ressources et faire participer le secteur privé aux projets et programmes de l'Agenda 2063.

L'Afrique a montré sa détermination à surmonter les contraintes qui entrent dans une participation accrue du secteur privé qui soit à la mesure des grands besoins de financement de son développement et de son intégration", a ajouté le Premier ministre.

Il a estimé qu'il y a lieu, par conséquent, de "renforcer" les efforts que déploie la Commission de l'UA et son agence du NEPAD pour contribuer, à travers le renforcement des capacités des Etats africains et des Communautés économiques régionales, une mobilisation "optimale" de l'épargne privée et à une stimulation des investissements et du financement par le secteur privé. S'agissant de la mobilisation des ressources publiques, il a indiqué qu'"il existe, certes, une marge de manœuvre

à travers la lutte contre la fuite des capitaux, la corruption, la fraude et l'évasion fiscale, ainsi que la rationalisation des dépenses publiques", estimant, cependant, que "les projections les plus optimistes indiquent que, malgré ces efforts, les Etats ne seront pas en mesure de disposer de la capacité financière suffisante nécessaire à la mise en œuvre de l'Agenda 2063".

"Il leur revient, dès lors, de mettre en œuvre des politiques audacieuses pour faciliter une forte implication du secteur privé à travers l'investissement direct et des modalités variées de partenariats public-privé", a-t-il souligné. Pour le Premier ministre, l'expérience de ces dernières années a fait ressortir clairement que cette implication "requiert une amélioration des environnements économique, juridique et administratif".

Elle requiert, aussi, s'agissant de projets régionaux, "l'harmonisation des cadres législatifs et réglementaires nationaux", a-t-il conclu.